



A. BALÉDENT

TRENTE

PROBLÈMES

TACTIQUES



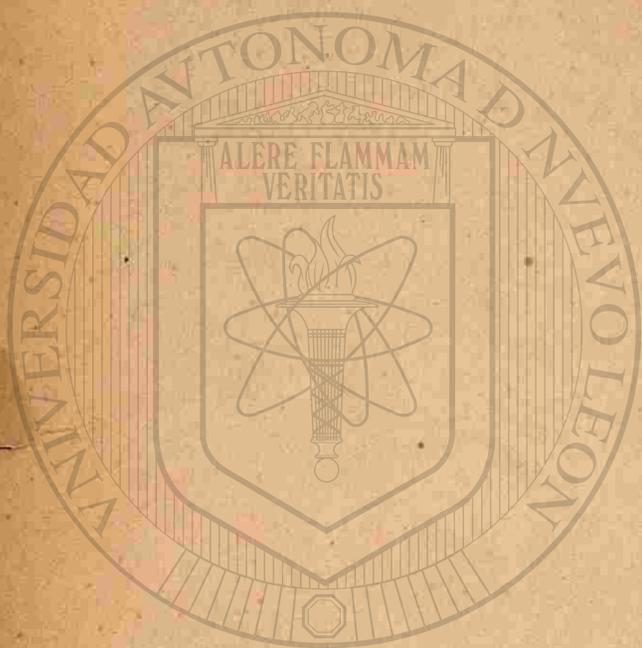
U165

B3

c.1

355





TRENTE

PROBLÈMES TACTIQUES

A L'USAGE

des Candidats à l'École de Saint-Maixent

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

TRENTE
PROBLÈMES TACTIQUES

A L'USAGE

des Candidats à l'École de Saint-Maixent

AINSI QUE

des Chefs de section, des Officiers de réserve,
des Sous-Officiers, des Dispensés, etc.

le Lieutenant Adrien BALÉDENT

DU 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

« A la guerre, tout est simple et de pure exécution : il n'y a rien de vague, tout y est bon sens. »

NAPOLÉON.



LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^e

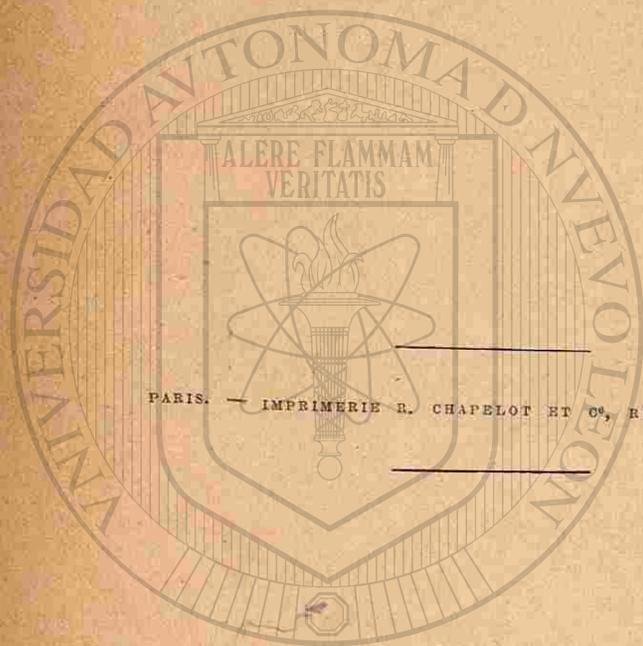
IMPRIMEURS-ÉDITEURS

30, Rue et Passage Dauphine, 30

1905

Tous droits réservés.

24000



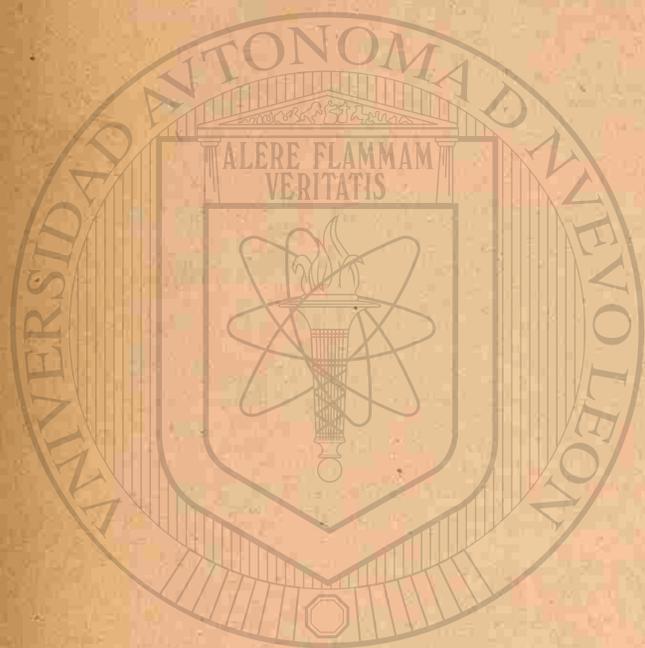
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PARIS

U165

B3



FONDO BIBLIOTECA PÚBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

132477

INTRODUCTION

Le perfectionnement de l'armement, l'obligation d'utiliser le terrain, l'emploi de formations très souples, rendant de jour en jour plus important le rôle des cadres subalternes, il est indispensable que tous ces cadres aient des notions de service en campagne.

Pour l'entrée à Saint-Maixent, les candidats sont interrogés sur la carte; il leur est posé des problèmes très simples.

D'autre part, le Règlement de manœuvres du 3 décembre 1904 prescrit, au § 30, ce qui suit :

Les sous-officiers rengagés peuvent assister à certaines conférences faites aux officiers, à des exercices sur la carte et à des exercices de cadres. Ils sont exercés à rédiger des rapports très succincts accompagnés de croquis sommaires.

Ces nouvelles dispositions indiquent qu'il faut faire entrer dans les programmes l'étude de cas concrets sur la carte.

Depuis quelques années, on s'est engagé dans cette voie; mais les résultats obtenus sont-ils en rapport avec le travail fourni? Quoi qu'il en soit, et ces essais n'eussent-ils eu pour résultat que de développer le goût du travail et

de nous préparer à appliquer les prescriptions du Règlement, nous pouvons dire que le temps n'a pas été perdu.

Comment convient-il de diriger cette instruction pour arriver au résultat défini par le Règlement de manœuvres?

Le plus souvent, les moyens sont laissés à la disposition des officiers chargés de la diriger. Ceux-ci ont recours à des exercices sur le terrain ou en chambre; dans ces derniers, on se sert soit de la carte, soit, pour matérialiser davantage le terrain, du sablier et du panorama.

Tous ces procédés sont évidemment excellents, à condition pourtant que l'on y consacre un temps suffisant, et à condition aussi que les cadres aient été bien préparés à en tirer parti.

On ne saurait trop insister sur la nécessité d'étudier les exercices en entier, de les pousser à fond, de suivre des progressions établies de façon à ne rien omettre et à faire varier les situations. Sinon, on manque de bases, de données, pour mener à bien l'instruction des cadres subalternes. Une telle insuffisance de préparation peut donner de graves mécomptes.

Pour les éviter, il n'y a qu'à établir un vaste programme d'ensemble, de manière à traiter le plus possible des cas dans lesquels peut se trouver une troupe à la guerre, en étudiant à fond chaque problème et en montrant le déroulement complet d'une action.

C'est ce que nous avons cherché à faire dans ce Recueil de problèmes tactiques, lequel ne s'adresse pas seulement aux sous-officiers candidats à Saint-Maixent, mais au cadre subalterne en général.

Le programme, la table des matières le fait connaître dans ses grandes lignes. Reste à dire en quoi consiste la méthode.

Se pénétrer de la situation, du côté ami aussi bien que du côté ennemi, pour bien l'apprécier; à cet effet, lire et relire très attentivement le thème ou l'ordre reçu; examiner les principes généraux qui servent de guides pour exécuter l'opération; étudier avec soin le terrain, surtout les voies de communication; fixé sur le but à atteindre et les moyens à employer, chercher comment l'ennemi pourrait s'y opposer et comment on y parerait; prendre une résolution ferme et donner des ordres clairs, précis, courts, adaptés à l'intelligence du destinataire: telle est la méthode.

Elle peut se résumer ainsi:

- 1^o Déterminer les principes à mettre en œuvre pour exécuter l'opération;
- 2^o Les suivre dans leur application au cas traité;
- 3^o Formuler les ordres et indiquer les opérations qui en sont la conséquence.

C'est ainsi que nous avons procédé.

En conséquence, après avoir énoncé le titre général de l'opération, nous avons cité les textes réglementaires qui s'y rapportent et indiqué le terrain sur lequel elle se déroule (1). Après le thème, nous avons formulé les principes généraux à observer. Enfin, nous avons exposé la conception de l'opération telle que nous la comprenons,

(1) Tous nos exercices sont traités sur le quart de la feuille sud-est de Commercy, qui a longtemps servi pour les interrogations à l'examen de Saint-Maixent.

n'ayant d'ailleurs pas la prétention de donner la solution unique : en tactique, il n'y a pas de solution unique ; toute solution est bonne lorsqu'elle est conforme au bon sens (1).

Nous sommes passé ensuite à l'exécution, en essayant de nous rapprocher le plus possible de la réalité, de n'oublier aucun détail, de conduire l'opération comme elle serait conduite en campagne.

Dans les ordres, nous n'avons pas exclu les mots « droite », « gauche », « en avant », « en arrière », « au delà », etc. L'emploi de ces expressions permet, dans bien des cas, d'adapter l'ordre à l'intelligence du destinataire, surtout lorsque cet ordre est donné verbalement.

« Quand je donne un ordre, disait un vieux général prussien, j'admets que quelqu'un se donne la peine de le comprendre de travers ; je veux lui en ôter la possibilité par la manière dont je le rédige. »

Donc, si « droite » vaut mieux que « nord », on emploiera cette expression à l'exclusion du point cardinal.

Si, par exemple, au cours d'un itinéraire qui a comporté plusieurs changements de direction, nous donnons à un caporal ou à un sous-officier l'ordre de prendre le premier chemin au nord de la route, rien d'étonnant si cette indication est comprise de travers, tandis que, si nous disons : « Prenez le premier chemin à droite de la route », il ne peut plus y avoir de méprise (2).

(1) « On peut indiquer les principes sur lesquels repose une manœuvre ; quant à la manœuvre elle-même, elle appartient à l'art et dépend de l'artiste. »

(Général MAILLARD).

(2) Dans ses *Neuf journées de manœuvres*, le général Donop raconte

Pour essayer de remédier au défaut de clarté et de précision dans les ordres, nous avons rédigé ceux-ci pour chaque détail de l'opération à exécuter, au lieu de nous borner à dire que l'on ferait ceci ou cela : toute pensée en campagne devant se traduire par un ordre il faut, dès le temps de paix, habituer les cadres subalternes à en formuler et à ne jamais employer des phrases comme : « Allez!... En retraite, par ici!... Non!... par là », qui ne signifient rien.

Pour faciliter les recherches, et en même temps dans un but d'instruction, nous avons indiqué, par la longitude et la latitude exprimées en grades, les rectangles auxquels se rapporte chaque thème. Le quart sud-est de Commercy est compris à peu près entre 3° 80 et 4° 30 de longitude est, 54° 10 et 54° 30 de latitude. Un problème qui serait délimité ainsi : 3° 90 — 4° et 54° 20 — 54° 30, se

qu'un capitaine, voulant remettre de l'ordre dans sa compagnie, lui prescrivit de se rassembler « face au sud-est ». Et le général ajoute :

« *Sud-Est*... Les marins, dans l'immensité de leurs horizons, ne disant posant d'aucun point de repère, sont forcés de demander à la boussole les moyens de direction qui leur font défaut. Mais nous, qui ne naviguons pas en pleine mer, qui ne marchons pas non plus dans le désert, nous avons, pour nous diriger, nos cartes et surtout le terrain. Dans aucun cas, nous n'avons besoin d'azimuts pour donner des ordres de rassemblement à une compagnie. L'embarras des braves gens qui cherchaient, se pelotonnant, quelle pouvait bien être la direction du sud-est, était du reste éloquent. »

De son côté, le général Percin s'exprime ainsi :

« Quant à la recommandation formulée par l'Instruction pratique (art. 16) d'éviter les mots *droite* et *gauche*, et de leur préférer les termes *nord*, *sud*, *est* et *ouest*, elle vise un autre cas, celui d'ordres envoyés à une certaine distance et dont l'exécution comporte généralement l'emploi d'une carte. Pour deux observateurs placés l'un à côté de l'autre, en face du terrain, les mots *droite* et *gauche* ont un sens parfaitement défini. »

déroulerait dans le rectangle sud de *Flirey*=nord de *Sanzey*=sud de *Manoncourt*=est de *Lironville*.

Nous n'avons jamais fait intervenir les questions de saison et de température, dont il y aurait lieu de tenir compte en campagne : le beau temps et une température moyenne ont été admis.

Enfin, la manœuvre est toujours supposée se dérouler en pays ennemi, en vertu du principe : « Qui peut le plus, peut le moins. »

Les unités sont toujours, bien entendu, à l'effectif de guerre.

Nous n'en avons jamais mis en action de plus fortes que le peloton, sauf dans quelques cas particuliers où il nous a paru nécessaire de faire saisir l'ensemble de la manœuvre et de mieux orienter le lecteur.

Nous avons observé également les prescriptions du Règlement en ce qui concerne les renseignements : ils doivent répondre aux quatre questions suivantes, faciles à retenir : *Qui? Quand? Où? Comment?*

Peu importe l'ordre dans lequel sont relatées ces quatre questions de nature, de temps, de lieu et de circonstances : l'essentiel est de n'en omettre aucune et de les préciser suffisamment pour éviter toute ambiguïté.

Chaque fois qu'un compte rendu ou un rapport doit être adressé à l'autorité qui a ordonné l'exécution de l'opération, nous l'avons fourni, à titre d'exemple.

En un mot, nous avons essayé dans cette étude, tout en nous rapprochant le plus possible de la réalité, de nous conformer au Règlement.

Nous présentons ainsi trente problèmes se rapportant à des cas nettement définis. Les combats de bois, de localités, bien d'autres encore, n'ont pas été étudiés, ne rentrant pas dans le cadre de ce travail, en raison de l'effectif que nécessitent ces sortes d'opérations.

Nous le répétons, notre but est de familiariser les cadres subalternes avec la résolution de cas concrets se rattachant à des opérations de guerre.

« Les cadres, — dit le Règlement sur les manœuvres de l'infanterie, § 3, — sont aptes à diriger les troupes sur le champ de bataille lorsqu'ils joignent l'esprit de décision à l'instruction professionnelle, savent donner des ordres clairs et précis, et agir avec promptitude. »

Le Règlement provisoire ajoutait :

« Ils acquièrent l'habitude d'apprécier les dispositions à prendre, dans une circonstance de guerre déterminée, par le *travail de réflexion* qui résulte de l'étude des questions se rapportant à la conduite des troupes en campagne, de la pratique des exercices sur la carte, et des exercices de cadres sur le terrain.
» L'esprit de décision et l'aptitude à donner rapidement des ordres clairs et précis se développent par l'exercice du commandement au cours des évolutions et des manœuvres qu'exécute l'infanterie pendant l'année d'instruction. »



OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

RELATIVES A

LA RÉDACTION DES EXERCICES TACTIQUES

Nous avons adopté diverses règles et admis certains principes qu'il y a lieu d'indiquer pour n'avoir pas à y revenir dans le développement de chaque thème.

Par exemple, il doit être entendu, une fois pour toutes, que l'officier chargé d'une mission, après avoir, conformément au Règlement, étudié l'opération sur la carte, a pour premier soin, en arrivant sur le terrain, de faire une comparaison entre ce terrain et sa représentation (1). Ce ne sera qu'après cette reconnaissance rapide qu'il devra donner ses ordres pour ôter la possibilité à ceux qui les reçoivent de les comprendre de travers.

Dans le même ordre d'idées, tous les gradés devront être dressés à tracer et à lire un croquis succinct du terrain qui, souvent, facilitera la transmission et la lecture d'un ordre. En effet, le dessin offre certains avantages sur l'écriture : il évite des longueurs, des erreurs d'interprétation ; il est aussi utile de savoir dessiner que de savoir écrire, a dit le général de Brack, « parce » que souvent, avec deux lignes, on dit plus et mieux qu'avec » deux pages écrites ; que quelques traits au crayon se font plus » vite et plus facilement que ne se compose un rapport, que » ne le font les souvenirs que l'on conserve d'une longue reconnaissance. »

(1) Dans le présent Recueil, nous raisonnons toujours comme si la carte était exacte ; mais il se peut qu'elle ne le soit pas, que des chemins nouveaux aient été créés, qu'on ait abattu des maisons, rasé des moulins, arraché des bois, etc.

Les croquis permettent d'entrer dans des détails qui sont nécessaires lorsqu'on a à se faire comprendre de sous-ordres qui n'ont pas de cartes.

Au problème n° 3, par exemple, le lieutenant qui se trouve sur l'ancienne grand'route de la ferme les *Quatre-Vents* à *Manonville*, — juste au sud de l'église de *Rogéville*, — veut faire rentrer le poste de cavaliers placé à l'est de ce village. L'ordre qu'il doit formuler en conséquence est trop long pour être donné verbalement : il risquerait de n'être pas fidèlement transmis. Voici ce qu'il serait si on l'écrivait :

N° 1. LE LIEUTENANT RENÉ AU POSTE DE CAVALIERS,
A L'EST DE *Rogéville*.

« Le peloton va gagner *Manonville* par l'ancienne grand'route; vous »
» couvrirez sa marche dans la direction de *Rogéville*. Marchez jusqu'à »
» l'église, tournez à gauche après l'avoir dépassée, puis prenez le premier »
» chemin à droite. Ce chemin traverse les bois de *Langenois*, de la *Queue* »
» de *Thénard* et *Le Jeune*, et il aboutit à l'ancienne grand'route qui va de »
» Ferme les *Quatre-Vents* à *Manonville*. Vous prendrez celle-ci en tournant »
» à main droite.

» RENÉ. »

Combien cette explication est longue ! Et pourtant combien peu elle reste intelligible ! Mais recourons au dessin. Faisons un croquis grossier du sommaire, comme celui-ci, et l'ordre pourra être très bref (voir page 23), en même temps que très clair.



Croquis n° 1.

De même, pour la désignation des objectifs, nous admettons qu'on se servirait sur le terrain de la méthode des « travers de mains » en usage dans l'artillerie depuis plusieurs années. C'est ainsi que nous avons indiqué, au problème n° 2, un but à battre à un travers de doigt à gauche d'un arbre blanc pris comme point de repère.

Cette méthode a le grand avantage d'être simple et facilement compréhensible. Combien il est plus aisé, en effet, de définir un objectif en indiquant qu'il est à deux largeurs de doigt à droite ou à gauche d'un repère nettement visible, que de procéder à une désignation descriptive par laquelle on promène la vue de son auditeur de proche en proche et successivement.

« En partant du coin du bois, en allant vers la droite, une »
» haie qui se détache en noir sur un champ jaune. Un peu plus »
» à droite, un champ vert ; à côté, une terre labourée. Objectif : »
» une ligne d'infanterie couchée dans cette terre labourée. »

A cette accumulation d'indications successives, qui exigent beaucoup de netteté dans le langage de l'officier qui parle, et non moins d'attention et d'intelligence de la part des gradés et des hommes, combien il est plus simple de dire :

Point de repère : la corne droite du bois.

Objectif : une ligne d'infanterie couchée dont la droite est à un travers de main à droite du repère.

Cette méthode est maintenant enseignée dans les écoles de tir de l'infanterie. En raison de sa facile application, elle mérite d'être vulgarisée, d'autant plus qu'on est certain de pouvoir toujours s'en servir, comme l'écrivit avec humour le commandant Morelle dans *La Clé des champs* :

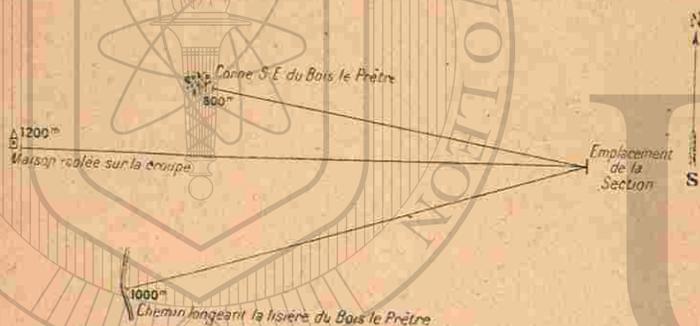
« Combien nos pères étaient plus pratiques que nous, en employant la »
» brassée, la coudée, le pas, le pied, le pouce, mesures rudimentaires »
» que le guerrier était sûr de posséder à toute heure du jour et de la »
» nuit ! On ne saurait en dire autant de la dix-millionième partie du »
» quart du méridien terrestre, mot somptueux, mesure rigoureusement »
» précise, à la condition que l'on ne l'oublie pas dans le compartiment »
» de droite de la sacoche gauche. Il le sait bien, le guerrier moderne, »
» qui a fini par attacher une réglette au bouton de sa vareuse. »

Un autre moyen pratique pour la conduite des feux est l'établissement d'un croquis de repérage indiquant quelques points caractéristiques du terrain et les distances auxquelles ils se trouvent de l'emplacement occupé par la troupe.

Prenons comme exemple, au problème n° 1, le chef de la section placée au nord de la route de *Pont de Jaillon* à l'écart de *En Bas de la Terrière*.

Aussitôt arrivé à son emplacement, il procède à la reconnaissance du terrain et établit un croquis de repérage qui lui permettra d'ouvrir le feu instantanément dès que l'ennemi se présentera dans son champ d'action.

Ce croquis peut affecter la forme suivante :



Croquis n° 2.

Nous croyons que, pour les petites unités, ces croquis constituent des moyens excellents : ils facilitent la mission dont on a chargé un gradé, en donnant par le dessin de la précision à la pensée et en rendant l'exécution des feux plus efficace, grâce à la rapide connaissance de la distance (1).

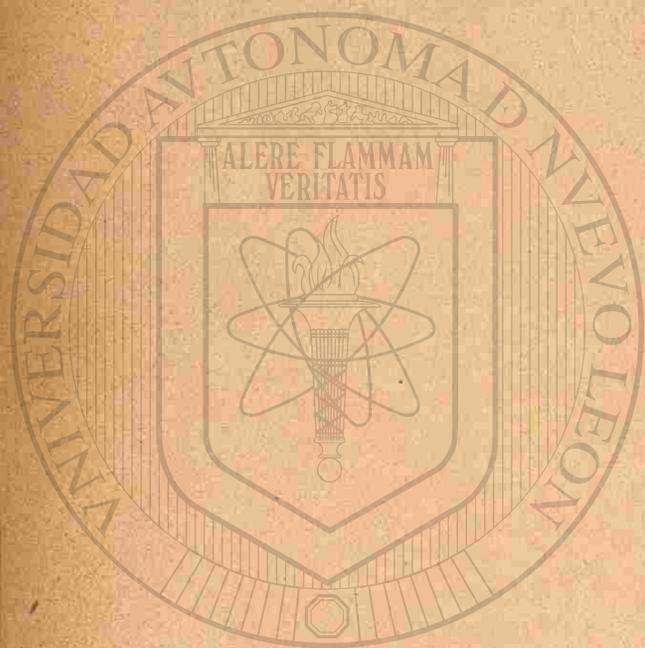
Pour arriver à cette simplicité et à cette précision dans l'énoncé des ordres, il est indispensable d'avoir un langage

(1) Pour évaluer les distances, sans se servir d'instruments, le général Percin a indiqué un moyen pratique dans sa brochure sur la *Connaissance du terrain* (Paris, Berger-Levrault).

commun, car si les mots *crête, col, mamelon, croupe, rideau, etc.*, n'ont pas un sens parfaitement défini, le chef devra s'attarder, au moment de l'exécution, à donner des explications complémentaires lorsqu'il se servira de ces expressions.

Enfin, dans chaque manœuvre, conformément au Règlement, nous avons désigné un remplaçant éventuel du chef, de sorte que le commandement soit assuré si le chef vient à disparaître, et que même celui-ci puisse se reposer, étant entendu que, dans ce cas, son suppléant le remplace pour tous les détails du service, sauf à l'avertir immédiatement, s'il se produit un fait anormal pendant ce temps.

Tels sont les points sur lesquels nous avons cru utile d'attirer l'attention avant de passer à la résolution des problèmes.



PROBLÈME N° 1⁽¹⁾

SOUTIEN DE CAVALERIE

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 19.
Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 19.
Instruction pratique sur le service en campagne de la cavalerie du 1^{er} août 1902, art. 9.
Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 287 et 288.

Thème.

Terrain : Longitude 4° — 4° 10' ; latitude 54° 40' — 54° 20'.

Un peloton, en soutien d'un régiment de cavalerie qui part de *Dieulouard* à 6 heures du matin pour aller explorer dans la direction de *Francheville—Bouvron*, a l'ordre d'aller occuper le pont de la grand'route sur le *Terrouin* et de le tenir ouvert pour le retour éventuel du régiment.

Principes.

1^o Se porter en avant du défilé afin de laisser derrière soi une zone de terrain suffisante pour permettre le rassemblement du

(1) Nous avons placé les problèmes dans l'ordre des titres et chapitres du Règlement.

régiment de cavalerie et son écoulement, et cependant ne pas trop s'éloigner pour ne pas se laisser tourner.

2^o Choisir des positions ayant un champ de tir étendu, le feu étant le seul élément d'action dans la circonstance.

3^o Conserver une partie de la troupe à la garde immédiate du défilé.

Le régiment de cavalerie part à 6 heures du matin; comme il y a 13 kilomètres de Dieulouard à Pont de Jaillon, il arrivera vers 7 h. 30 en ce point. Pour y être en même temps que lui, et tenir immédiatement le débouché, le peloton d'infanterie devra partir à 4 h. 30 du matin.

1^o ORDRES VERBAUX DONNÉS PAR LE LIEUTENANT RENÉ (1),
COMMANDANT LE DÉTACHEMENT, AU RECU DE L'ORDRE CI-DESSUS :

- « Rassemblement du peloton demain à 4 h. 20 du matin.
- » Les sacs seront chargés, avant le départ, sur la voiture de compagnie, les outils seront portés au ceinturon.
- » Le sergent Lucien réquisitionnera chez Raymond, quincaillier, Grande-Rue, 30 mètres de fil de fer et les remettra au caporal Gaston. Celui-ci les répartira entre quelques hommes de son escouade qui les emporteront demain.
- » Voici un bon de réquisition ».

2^o ORDRE VERBAL

DONNÉ AU PELOTON RASSEMBLÉ AU MOMENT DU DÉPART :

- « Le peloton est soutien d'un régiment de cavalerie qui va
- » opérer dans la direction de Francheville=Bouvron.
- » La mission du peloton est de tenir ouvert le pont de la
- » grand route sur le Terrouin pour assurer le retour éventuel de
- » la cavalerie ».

Ordre de marche :

Avant-garde (deux escouades), sous le commandement du chef de la première section ;

(1) Dans aucun problème de cette espèce, nous ne faisons intervenir le commandant de la compagnie; il est de toute évidence que l'ordre lui a été transmis, qu'il a donné ses instructions dans les mesures de détail à prendre.

Cette remarque s'applique à tous les problèmes de ce genre.

Gros, sous le commandement du chef de la deuxième section ;
Arrière-garde (une patrouille).

Arrivé au sud de Pont de Jaillon, aucun incident n'étant survenu, le lieutenant étudie le terrain, et voici à quelle conception il s'arrête :

Conception.

Au sud de Pont de Jaillon, le terrain, pour la cavalerie, est un véritable défilé, formé à l'est par le ruisseau qui se jette dans le Terrouin au sud de Jaillon, et à l'ouest par le bois le Prêtre. La cavalerie ennemie sera donc obligée de suivre ce couloir si elle veut avoir quelque chance d'atteindre la nôtre; en contournant le bois ou le ruisseau, elle arriverait trop tard. Le peloton doit donc chercher, au sud du ruisseau, des emplacements favorables pour battre ce couloir, sans toutefois trop s'éloigner pour ne pas être tourné. Une partie des forces devra être laissée à la garde immédiate du pont; cette troupe aura pour mission d'en interdire l'accès et de préparer une barricade qui serait placée dès que notre cavalerie aurait traversé le ruisseau.

En conséquence des considérations qui précèdent, le chef de détachement donne les ordres suivants :

AU CHEF DE LA 1^{re} SECTION :

- « Avec votre section, portez-vous à droite de la route à environ
- » 500 mètres du ruisseau que nous venons de traverser; vous
- » rechercherez un emplacement d'où vous puissiez battre le ter-
- » rain dans une zone de 500 mètres au-dessous de ce bois qui
- » est à votre droite (bois le Prêtre).
- » Vous vous couvrirez sur votre droite par une patrouille.
- » Je me tiendrai sur la grand route; un homme de votre
- » section restera avec moi. »

AU CHEF DE LA 2^o SECTION :

- « Avec votre section, portez-vous à gauche de la grand route,
- » à environ 300 mètres du ruisseau que nous venons de tra-
- » verser; recherchez un emplacement d'où vous puissiez battre le

» terrain dans une zone de 500 mètres, à l'ouest du ruisseau qui coule le long de la route.

» Vous laisserez l'escouade du caporal Gaston au pont. Cette escouade devra préparer des points d'attache, de façon à pouvoir placer rapidement le fil de fer; néanmoins elle recherchera, dans les maisons du hameau, les matériaux nécessaires pour construire une barricade, le cas échéant.

» Vous enverrez une patrouille vers le ruisseau pour couvrir votre flanc gauche.

» Je me tiendrai sur la grand'route; un homme de votre section restera avec moi. »

Exécution.

Les chefs de section arrivés à leur emplacement établissent leur section en position d'attente, procèdent à la reconnaissance du terrain et tracent sur un carnet ou une feuille de papier un croquis de repérage (1) qui leur permettra d'ouvrir le feu instantanément, si la situation tactique l'exige.

[Supposons que la cavalerie ennemie longe le bois *le Prêtre*, le chef consulte son croquis et lit 800 mètres : connaissant la hausse, il peut ouvrir instantanément le feu.]

ORDRES VERBAUX DONNÉS, POUR LE RETOUR, AUX DEUX CHEFS DE SECTION (PORTÉS PAR LES ESTAFETTES) :

« Le peloton va regagner *Dieulouard*. Le rassemblement aura lieu de l'autre côté du pont; le mouvement de retraite commencera par la deuxième section. »

La marche est reprise dans l'ordre inverse du départ.

(1) Voir ci-dessus (*Observations préliminaires*), le croquis dont il s'agit (Croquis n° 2).

PROBLÈME N° 2

AVANT-GARDE

De l'avant-garde dans l'offensive :

- 1° Dans le cas d'un ennemi inférieur en forces,
- 2° Dans le cas d'un ennemi en forces.

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 23 et 128.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 23.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 247, 287, 298.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90' — 4° 20' ; latitude 54° 10' — 54° 20'.

L'ennemi est signalé dans la direction du sud-ouest, vers *Lagney*.

Un bataillon reçoit l'ordre de se porter de *Dieulouard* sur *Bouvron*; il se couvre par une compagnie d'avant-garde.

Rôle de la section de tête et échelons en avant, en cas de rencontre de l'ennemi (cet ennemi se trouvant au bois *Brûlé*).

Principes.

- 1^o Reconnaître l'ennemi, le définir;
- 2^o S'il est inférieur en nombre, le repousser;
- 3^o S'il est en forces, s'emparer d'emplacements favorables, points d'appui, coupures de terrain, et se maintenir en position d'attente, prêt au combat;
- 4^o Si l'ennemi attaque, résister pour donner au commandement le temps et l'espace qui lui sont nécessaires pour qu'il puisse prendre ses dispositions;
- 5^o Ne jamais s'engager dans une opération qui serait en dehors du but à atteindre et qui enlèverait au commandant de la colonne sa liberté d'action;
- 6^o Rendre compte, dans tous les cas, des dispositions prises.

Les chefs des différents échelons doivent, en principe :

- 1^o Marcher avec la fraction qui précède celle qu'ils commandent effectivement;
- 2^o Pour éviter au gros de la colonne des arrêts inutiles, soutenir l'élément qui précède, si celui-ci est impuissant, soit pour attaquer l'ennemi, soit pour reconnaître un obstacle;
- 3^o Se tenir en liaison avec tous les éléments.

I. — Application au cas d'un ennemi inférieur.

Les éclaireurs reçoivent des coups de feu d'une forte patrouille de cavalerie ennemie (1) qui occupe la lisière est du bois *Brûlé*. Ils sont arrêtés (2) par leur chef à environ 500 mètres de la lisière. La pointe est à environ 150 mètres en arrière et la section

(1) Nous avons spécifié une patrouille de cavalerie attendu qu'on distingue très bien des coups de feu tirés par la carabine ou le fusil; pour les premiers, les coups sont plus secs et font plus de fumée.

(2) Quoique le Règlement prescrive aux éclaireurs de marcher résolument de l'avant, nous ne pouvons guère admettre qu'il leur soit possible de continuer à avancer lorsqu'ils reçoivent des coups de feu d'un couvert. Qu'y a-t-il derrière ce couvert? Telle est, à notre avis, la première question à se poser, et à résoudre.

Ce n'est qu'après avoir pris une résolution que le chef des éclaireurs peut pousser ceux-ci en avant.

de tête à peu près au chemin de terre qui traverse la route et qui longe la lisière sud du bois *Brûlé*.

Le lieutenant marche avec les éclaireurs (1).

ORDRES VERBAUX

DONNÉS PAR LE LIEUTENANT COMMANDANT LA TÊTE D'AVANT-GARDE

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT L'ESCOUPE DE POINTE :

« Une patrouille de cavalerie ennemie occupe la lisière est du bois qui est devant nous, à gauche de la route (il montre le sud); renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Une patrouille de cavalerie ennemie occupe la lisière est du bois qui est devant nous, à gauche de la route.
» Envoyez immédiatement une escouade, à gauche de la route, pour contourner le bois et prendre à revers les défenseurs de la lisière. Cette escouade nous rejoindra par le chemin de terre qui doit suivre la lisière sud et qui aboutit près de la grande route.
» Rapprochez-vous de la ligne de feu et tenez-vous prêt à la renforcer. »

Le mouvement ordonné est en cours d'exécution. Les coups de feu cessent et on aperçoit très distinctement les cavaliers se replier à grande allure par la route.

ORDRES VERBAUX DONNÉS POUR LA REPRISE DE LA MARCHÉ

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

« Reprenez la marche en avant. »

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Reprenez la marche en avant. »

(1) Par application de l'article 23 de l'Instruction pratique, et par dérogation au premier principe énoncé page 6 relativement aux chefs des différents échelons.

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Donnez l'ordre à l'escouade que vous avez détachée de
» fouiller le bois à gauche de la route, et envoyez une patrouille
» de 1 caporal et 3 hommes pour fouiller la partie du bois qui
» est à droite de la route.
» Ces deux patrouilles devront nous rejoindre à la sortie du
» bois.
» Avec le reste de votre troupe, reprenez la marche. »

II. — Application au cas d'un ennemi en forces

A 600 mètres avant d'arriver au bois *Brûlé*, les éclaireurs reçoivent des coups de feu assez nourris; le chef, ne voyant rien, conclut que l'ennemi occupe la lisière du bois.

Le lieutenant qui marche avec les éclaireurs les arrête à peu près à hauteur du chemin de terre qui traverse la route; au même moment il aperçoit à la corne du bois *Brûlé*, à droite de la route, une patrouille ennemie entrant précipitamment dans le bois.

Il en déduit que toute la lisière est du bois est occupée.

Le lieutenant René renseigne le commandant de l'avant-garde sur la situation.

A ce moment, la pointe est à environ 150 mètres en arrière des éclaireurs.

La tête, à 200 mètres plus en arrière, vient de dépasser le chemin qui conduit à la ferme de *Neleu*.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

1^o AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

2^o AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Portez-vous sur la crête, à droite de la grand'route et pro-
» longez la ligne. »

Au moment où la section renforce la ligne, le chef de section ouvre le feu en prenant comme point de repère un arbre blanc qui est plus haut que les autres.

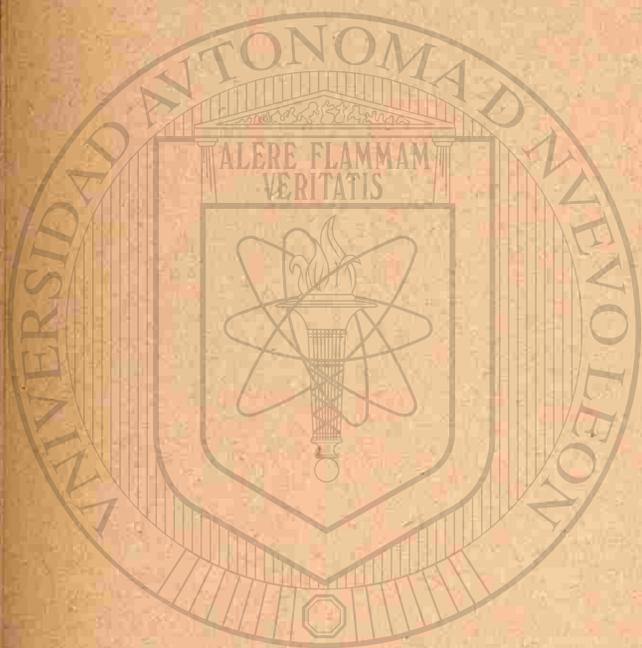
Objectif : « la section d'infanterie à genou, dont le centre est à un travers de doigt à gauche de l'arbre blanc. »

Le lieutenant René rend compte au commandant de l'avant-garde des dispositions qu'il a prises et prend le commandement de sa section (1).

(1) Peut-être trouvera-t-on quelque peu exagéré le rôle de la section de tête dans les trois problèmes relatifs à l'avant-garde. Traitant le cas d'une colonne isolée sans cavalerie, cas qui se présentera très rarement, nous avons voulu montrer dans cette situation l'engagement d'une partie de l'avant-garde en nous maintenant dans les limites d'effectif que nous nous sommes assignées.

En principe, une section tête d'avant-garde n'a pas à s'occuper de savoir si l'ennemi est en forces, ou non. Les éclaireurs sont-ils arrêtés; automatiquement, elle doit les soutenir. L'ennemi disparaît-il; automatiquement, éclaireurs et tête d'avant-garde doivent se remettre en marche.

Cet automatisme est le seul moyen d'éviter au gros des arrêts inutiles, et la compagnie s'engage comme il est exposé pour la section.



PROBLÈME N° 3

AVANT-GARDE

Même thème que pour le problème n° 2, sauf que l'ennemi occupe *Pont de Jaillon*.

Mêmes principes.

Application au cas d'un ennemi inférieur.

Des coups de feu accueillent les éclaireurs, lorsque ceux-ci sont à environ 500 mètres avant d'arriver au hameau de *Pont de Jaillon*.

Le chef des éclaireurs arrête ses hommes et ouvre le feu sur l'ennemi qui est installé sur la crête au sud-ouest du pont.

La pointe est à environ 150 mètres en arrière, et la section de tête à hauteur du chemin qui, coupant la route suivie, va d'*Avrainville* à *Jaillon*.

Conception.

Aux coups de feu qui partent de l'autre côté du ruisseau, le lieutenant apprécie qu'il n'a devant lui qu'un ennemi très inférieur en nombre (une escouade, par exemple), n'ayant probablement pour but que de retarder la marche de la colonne. Néanmoins, il ne se décide pas à tenter une attaque directe sur le pont, qui est un véritable défilé; c'est par la menace sur l'un des flancs de l'adversaire qu'il compte arriver à déloger celui-ci de sa position.

L'attaque de l'ennemi ne lui a pas laissé le temps de reconnaître le ruisseau du *Terrouin*; d'autre part, il doit faire vite pour ne pas retarder la marche de la colonne. Il prend donc la résolution d'envoyer une escouade dans la boucle formée par le *Terrouin* au sud-ouest de *Jaillon*, pour prendre d'enfilade les défenseurs du pont; au besoin, cette escouade tâchera de franchir le ruisseau.

ORDRES VERBAUX

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Un groupe ennemi, fort d'environ 12 à 15 hommes, occupe le terrain situé de l'autre côté du ruisseau.
» Envoyez une escouade à gauche de la route dans cette direction
» Elle prendra position au haut des pentes, à 500 mètres d'ici, dans la boucle que forme le ruisseau, face à la route, pour prendre d'enfilade les défenseurs du pont.
» Si cette escouade ne peut agir efficacement, elle tâchera de traverser le ruisseau pour les prendre à revers.
» Avec les deux autres escouades, rapprochez-vous de la ligne de feu et tenez-vous prêt à la renforcer. »

AU MÊME,

quelques minutes après :

« Renforcez la ligne de feu avec une escouade. »

Dès que l'escouade envoyée sur le flanc ouvre le feu, l'ennemi se retire; la marche en avant est reprise.

Les éclaireurs procèdent à la reconnaissance minutieuse du pont.

La poursuite de l'ennemi est très difficile, étant donné son avance et surtout le terrain. Comme on n'aperçoit rien dans la direction de *Francheville*, où le terrain est découvert, on peut supposer que la reconnaissance ennemie s'est repliée dans le bois *le Prêtre*.

Après avoir dépassé le pont, le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Paul, commandant la tête :

« Envoyez une escouade fouiller le bois (il montre le bois *le Prêtre*); prendre à cet effet le premier chemin de terre à droite de la route; ce chemin permettra au caporal de nous rejoindre, après que le bois aura été fouillé, car, lorsque nous aurons traversé *Francheville*, nous nous dirigerons dans la direction de ce bois. »

Application au cas d'un ennemi en forces.

En arrivant à la dernière crête avant le pont sur le *Terrouin*, le chef des éclaireurs aperçoit l'ennemi. Il arrête ses éclaireurs et se rend compte que le terrain, de l'autre côté du ruisseau, est fortement occupé.

Le lieutenant, qui marche avec le groupe d'éclaireurs, fait la reconnaissance du terrain.

L'ennemi occupe la croupe située de l'autre côté du ruisseau; un officier se trouve près de la route; on voit très distinctement une série de tranchées sur la position.

Le sergent Lucien fait le compte rendu suivant :

« Une patrouille ennemie est le long du ruisseau, à environ 500 mètres à droite.
» Une autre patrouille suivait la grand'route et venait de notre côté; cette dernière s'est repliée et doit se trouver en ce moment derrière les maisons en avant du pont. »

Le lieutenant René transmet ces renseignements au commandant de l'avant-garde.

La pointe est à environ 150 mètres des éclaireurs; elle n'est pas encore arrivée à la croisée de la grand'route et du chemin qui va de *Arrainville* à *Jaillon*; la tête est à 200 mètres en arrière.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

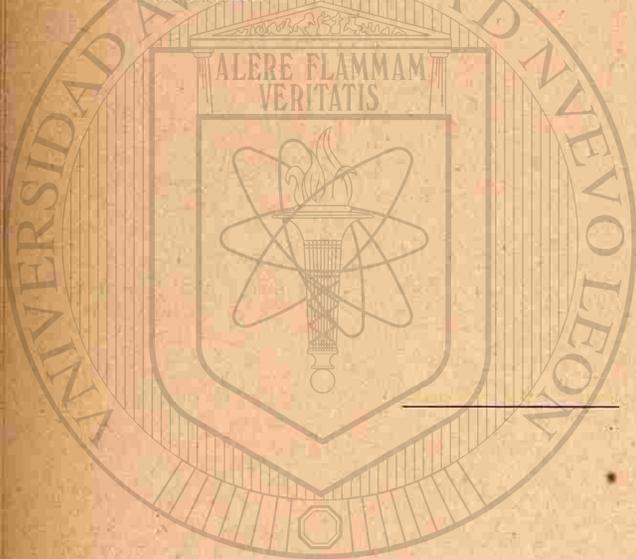
AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

« Ouvrez le feu à 800 mètres. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Renforcez et prolongez à droite et à gauche la pointe, de façon à couvrir le déploiement de la compagnie. »

Le lieutenant rend compte des dispositions prises au commandant de l'avant-garde et prend ensuite le commandement de la section.



PROBLÈME N° 4

AVANT-GARDE

Même thème que pour les problèmes n° 2 et n° 3, sauf que l'ennemi occupe *Francheville*.

I. — Application au cas d'un ennemi inférieur.

Après avoir quitté la grand'route et pris le chemin de *Francheville*, les éclaireurs reçoivent des coups de feu de la lisière du village. A ce moment, ils sont à 500 mètres de cette lisière, la pointe se trouve à 150 mètres en arrière, et la tête arrive à l'embranchement des routes.

Le sergent Lucien, commandant les éclaireurs, les arrête. Le lieutenant commandant la tête, qui marche avec les éclaireurs, fait rapidement la reconnaissance du terrain.

Conception.

Le terrain est très favorable à l'assaillant; un mamelon, situé à l'est du village, permet de le contourner, de s'en approcher à couvert et de prendre d'enfilade les défenseurs établis à la lisière.

En conséquence, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

- « L'ennemi occupe la lisière du village; je ne pense pas qu'il soit en forces.
- » Envoyez le caporal André, avec son escouade, occuper le mamelon situé à gauche du village, pour essayer de prendre les défenseurs à revers.
- » Avec les deux autres escouades, rapprochez-vous de la ligne de feu et tenez-vous prêt à la renforcer. »

Le feu est ouvert par les éclaireurs et l'escouade de tête sur l'ennemi qui est à l'entrée du village; l'escouade détachée gagne le sommet du mamelon et ouvre le feu sur l'ennemi.

Le caporal André, apercevant l'ennemi sortir du village, donne l'ordre suivant à ses hommes :

« En avant, au village! »

Ne recevant plus de coups de feu, et voyant l'escouade du caporal André se porter en avant, le lieutenant donne les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

« Au village! »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Suivez à 200 mètres en arrière. »

En arrivant dans le village, le lieutenant apprend, du caporal André, que ce village était occupé par une reconnaissance d'environ 12 hommes, laquelle s'est repliée dans un petit bois, situé dans cette direction-ci. (Il la montre.)

Le lieutenant reconnaît qu'il s'agit du bois *Ropage* et donne les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN :

« Avec les éclaireurs, reprenez la marche sur *Bouvron*. »

AU CAPORAL GASTON :

« Reprenez le commandement de votre escouade et suivez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL :

« Rassemblez votre section; nous continuons la marche sur *Bouvron*. »

Le lieutenant rend compte au commandant de l'avant-garde des événements qui viennent de se produire.

II. — Application au cas d'un ennemi en forces.

Arrivés à la croisée de la grand'route et du chemin *Avrainville = Villey = Saint-Étienne*, les éclaireurs de droite, chargés d'explorer le ruisseau, refoulent une patrouille ennemie qui était établie au pont, sur la grand'route.

Cette patrouille se replie sur le village de *Francheville*.

Après avoir traversé le pont, le sergent Lucien, commandant les éclaireurs, s'aperçoit que *Francheville* et l'écart de *En Bas de la Terrière* sont occupés.

Il arrête ses éclaireurs.

Le lieutenant, qui marche avec lui, procède à la reconnaissance du terrain. Il envoie au commandant de la grand'garde les renseignements qu'il a recueillis, et donne les ordres suivants :

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Détachez une patrouille à droite et une à gauche le long des ruisseaux. Avec une escouade, renforcez la pointe, et rapprochez-vous de la ligne de feu avec les deux autres escouades. »

Lorsque l'escouade arrive sur la ligne, elle prend part au feu; le groupe ayant la supériorité du feu, gagne du terrain en avant.

Le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Paul :

« Envoyez la 3^e escouade prolonger la ligne à gauche. »

(Après ce renforcement, le feu à volonté continue et la ligne fait un nouveau bond en avant.)

Même ordre est donné pour la 4^e escouade.

(Après un feu à volonté, nouveau bond en avant, et arrêt définitif.)

Dans ce défilé formé par deux ruisseaux, la tête a rempli son rôle: elle a gagné du terrain en avant pour donner au gros de l'avant-garde l'espace pour déboucher et manœuvrer.

Le lieutenant rend compte au commandant de l'avant-garde des dispositions prises et prend le commandement de sa section.

PROBLÈME N° 3

FLANC-GARDE FIXE (1)

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 24.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 24.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 294 et 298.

Thème.

Terrain : Longitude 3^e 80' — 4^e 10' ; latitude 54^e 20' — 54^e 30'.

Un bataillon cantonné à *Rosières-en-Haye* reçoit l'ordre de partir, à 5 h. 30 du matin, pour se porter sur *Ansauville* par *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Minorville*.

Pour couvrir son flanc droit contre un ennemi signalé à *Pont-à-Mousson* (longitude, 4^e 10' ; latitude, 54^e 30'), ce bataillon détache un peloton en flanc-garde sur la route de la ferme *Les Quatre-Vents* à *Manonville*, par les points cotés 307,283, avec mission d'assurer la traversée du bois de la *Côte-en-Haye* et de *Tremblecourt*.

(1) En principe, les petites unités n'ont pas de flanc-garde : le cas envisagé ici doit être considéré comme exceptionnel.

(Après ce renforcement, le feu à volonté continue et la ligne fait un nouveau bond en avant.)

Même ordre est donné pour la 4^e escouade.

(Après un feu à volonté, nouveau bond en avant, et arrêt définitif.)

Dans ce défilé formé par deux ruisseaux, la tête a rempli son rôle: elle a gagné du terrain en avant pour donner au gros de l'avant-garde l'espace pour déboucher et manœuvrer.

Le lieutenant rend compte au commandant de l'avant-garde des dispositions prises et prend le commandement de sa section.

PROBLÈME N^o 3

FLANC-GARDE FIXE (1)

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 24.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 24.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 294 et 298.

Thème.

Terrain : Longitude 3^e 80' — 4^e 10' ; latitude 54^e 20' — 54^e 30'.

Un bataillon cantonné à *Rosières-en-Haye* reçoit l'ordre de partir, à 5 h. 30 du matin, pour se porter sur *Ansauville* par *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Minorville*.

Pour couvrir son flanc droit contre un ennemi signalé à *Pont-à-Mousson* (longitude, 4^e 10' ; latitude, 54^e 30'), ce bataillon détache un peloton en flanc-garde sur la route de la ferme *Les Quatre-Vents* à *Manonville*, par les points cotés 307,283, avec mission d'assurer la traversée du bois de la *Côte-en-Haye* et de *Tremblecourt*.

(1) En principe, les petites unités n'ont pas de flanc-garde : le cas envisagé ici doit être considéré comme exceptionnel.

Huit cavaliers (1) sont mis à la disposition du commandant du peloton.

Principes.

1^o Faire surveiller par les cavaliers (ou cyclistes) les routes par lesquelles l'ennemi peut venir.

2^o Se couvrir pendant l'arrêt, sur le flanc menacé, en échelonnant des fractions comme le font les avant-postes.

3^o Garder une troupe de manœuvre aussi forte que possible.

Le bataillon partant à 3 h. 30, la tête arrivera vers 5 h. 50 à l'entrée du bois de la Côte-en-Haye, après la clairière. La flanc-garde devra donc être en position à ce moment.

Les éléments de sûreté qui seront les plus éloignés auront environ 3^h.50 à parcourir, soit environ 40 minutes; si on y ajoute le temps nécessaire pour donner les ordres, on arrive au total de 45 minutes. En conséquence, le lieutenant fixe le rassemblement à 4 h. 40, le départ à 4 h. 50.

ORDRE VERBAL

DONNÉ PAR LE LIEUTENANT AU REÇU DE L'ORDRE CI-DESSUS :

- « Le peloton sera rassemblé demain à 4 h. 40 du matin.
- » Il servira de flanc-garde au bataillon qui gagnera Ansaucourt par Tremblecourt et Domèvre.
- » Huit cavaliers sont mis à ma disposition. »

ORDRE VERBAL DONNÉ AU PELOTON RASSEMBLÉ, AVANT LE DÉPART :

- « L'ennemi est signalé à Pont-à-Mousson.
- » Itinéraire : route Ferme des Quatre Vents à Manonville par la cote 307.
- » Avant-garde (une escouade) (2), sous le commandement du sergent Lucien.

(1) Le Règlement prévoit, dans les petites colonnes, l'emploi de cyclistes; comme il n'existe pas de cyclistes pourvus de bicyclettes pliantes, qui seuls sont capables de remplir semblables missions, nous avons adjoint au détachement des cavaliers.

(2) L'ennemi étant sur le flanc, il n'est pas nécessaire de donner à l'avant-garde une force plus considérable : quelques éclaireurs mêmes seraient suffisants.

- » Gros, sous le commandement du sergent Paul.
- » Arrière-garde (une escouade).
- » Je marcherai avec le gros.
- » Six cavaliers éclaireront les directions de Villers-en-Haye et de Rogéville. Trois s'établiront à l'est de Rogéville, sur le chemin de terre qui va de l'église au Moulin de Villers; les trois autres fouilleront Villers-en-Haye et s'établiront à la sortie sud du village. (Voici un croquis pour vous guider.) Les deux derniers cavaliers resteront avec moi sur la grand'route et me renseigneront sur la marche de la colonne. »

Arrivé au petit bois, qui se trouve au point coté 307, le lieutenant procède à la reconnaissance du terrain, voit si celui-ci est conforme à la carte, oriente les gradés, indique les directions par lesquelles l'ennemi peut venir.

Conception.

L'ennemi ne peut venir que par deux directions : Dieulouard=Griscourt ou Dieulouard=bois Brûlé.

Dans ce dernier cas, il attaquerait le bataillon en arrière : ce serait à l'arrière-garde de la colonne, plutôt qu'à la flanc-garde, qu'il appartient d'assurer le passage du bois de la Côte-en-Haye. Le rôle de la flanc-garde n'apparaît, en somme, que contre une attaque venant de Villers-en-Haye.

Pour remplir sa mission, la flanc-garde devra être en position au moment où la tête du bataillon entrera dans le bois de la Côte-en-Haye. Elle choisira une position centrale entre les deux chemins qui vont de la route suivie par la flanc-garde à Rogéville, détachant une escouade sur chacun d'eux et une troisième sur la route même, vers le point coté 307.

Quant aux cavaliers, six seront chargés d'observer la sortie sud de Villers-en-Haye et le terrain à l'est de Rogéville. (Il faut remarquer que, en la circonstance, les cavaliers n'ont pas pour mission d'aller chercher l'ennemi, mais simplement de signaler son arrivée pour donner au commandement le temps de prendre ses dispositions.) Les deux autres seront employés à la communication des ordres et à la liaison avec la colonne : ils resteront avec le commandant de la flanc-garde.

En raison des considérations ci-dessus, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants (1) :

AU SERGENT LUCIEN ET A LA 1^{re} ESCOUADE :

- « Installez-vous en petit poste sur le deuxième chemin à droite
- » de la route, ce chemin va à *Rogéville*, à environ 800 mètres.
- » Vous assurerez la surveillance de votre flanc gauche.
- » En cas d'attaque, vous résisterez sur place.
- » Le peloton va prendre une position d'attente entre les deux
- » chemins qui conduisent à *Rogéville*.
- » Je me tiendrai sur la route un peu au delà du premier chemin
- » qui va à *Rogéville*. »

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA 2^e ESCOUADE :

- « Installez-vous en petit poste sur le premier chemin qui con-
- » duit à *Rogéville*, à environ 500 mètres de la route. »
- (Le reste comme pour la 1^{re} escouade, sauf qu'il n'a la surveil-
- » lance d'aucun flanc.)

AU CAPORAL ANDRÉ, COMMANDANT LA 8^e ESCOUADE :

- « Installez-vous en petit poste au petit bois où nous sommes,
- » face au bois de *Villers*, que voici. »
- (Le reste comme plus haut.)

AU CHEF DE SECTION PAUL, COMMANDANT LE PELOTON :

- « Portez-vous avec tout le peloton à environ 350 mètres de la
- » route et entre les deux chemins qui conduisent à *Rogéville*.
- » Vous prendrez une position d'attente.
- » En cas d'attaque de l'ennemi, voici mes intentions pour le
- » cas où vous auriez à prendre le commandement : Résister sur
- » le plateau en appuyant l'escouade attaquée, les autres couvrant
- » les flancs.
- » Dans le cas où je serais obligé de me retirer, j'opérerais la
- » retraite soit sur ce bois (il montre le bois qui est à l'est du bois
- » de la *Queue de Thénard*), soit sur celui-ci (il montre le bois de
- » la *Côte-en-Haye*), suivant la position de la colonne. »

(1) Dans la plupart des cas, il est bon de donner ses ordres en commençant par la droite.

A 6 h. 50, un cavalier prévient le lieutenant que le bataillon est sorti de *Tremblecourt*.

ORDRE VERBAL

transmis aux différents postes par l'un des cavaliers :

- « Rassemblement du peloton à l'embranchement de la grande
- » route et du chemin qui va à *Rogéville*, celui sur lequel se
- » trouve la 1^{re} escouade. »

ORDRES VERBAUX

transmis aux deux groupes de cavaliers par l'autre cavalier
(en même temps que ceux indiqués ci-dessus) :

AU GROUPE QUI EST SUR LE CHEMIN DE L'ÉGLISE DE ROGÉVILLE
AU MOULIN DE VILLERS :

- « Le peloton va gagner *Manonville* par la grande route.
- » Vous couvrirez sa marche dans la direction de *Rogéville* en
- » prenant le chemin indiqué sur le croquis (1). »

AU GROUPE QUI EST A 1 KILOMÈTRE AU NORD-EST DU BOIS DE VILLERS
SUR LE CHEMIN DE VILLERS-EN-HAYE A SAIZERAIS :

- « Le peloton va gagner *Manonville* par la grand'route.
- » Repliez-vous en couvrant sa marche. »

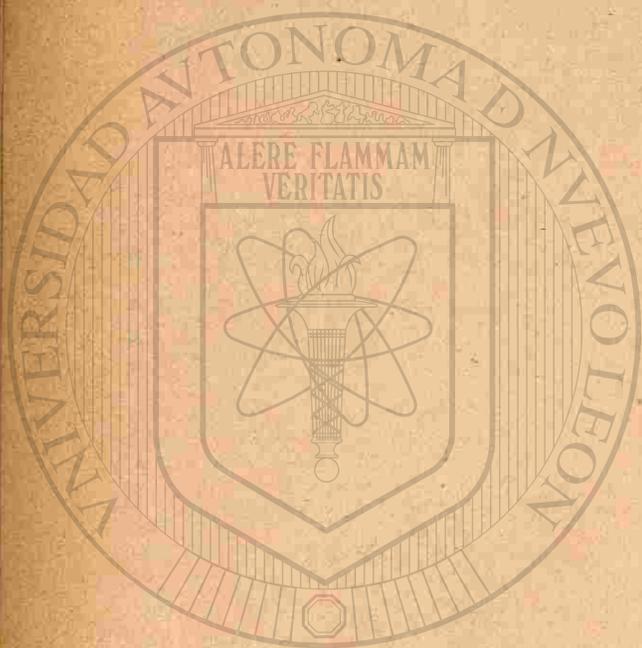
AU CAVALIER :

- « Vous servirez de guide pour l'itinéraire à suivre. »

AU PELOTON,
au fur et à mesure de l'arrivée des postes :

- « Le peloton va gagner *Manonville* par la grand'route.
- » La marche sera reprise dans le même ordre que ce matin. »

(1) Croquis très succinct, qui a été donné plus haut (*Observations préliminaires*, croquis n° 1).



PROBLÈME N° 6

ARRIÈRE-GARDE

Conduite d'une arrière-garde en cas d'attaque de l'ennemi.

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1893, art. 25.
Instruction pratique sur le service en campagne du 3 septembre 1902, art. 25.
Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 8 décembre 1904, §§ 294 et 298.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 80' — 3° 90' ; latitude 3° 40' — 3° 30'.

Deux compagnies d'infanterie chargées d'une mission spéciale ont été repoussées de *Liméy* par un parti ennemi venant du nord ; elles se replient sur *Lagney* par *Noviant-aux-Prés* et *Ménil-la-Tour*, en se couvrant par un peloton d'arrière-garde.

Rôle du peloton d'arrière-garde.

Principes.

1° Obliger l'ennemi à manœuvrer, à se dépenser en efforts successifs, à perdre du temps. Le tenir à distance, le contenir, ne jamais se laisser refouler sur la colonne, ni la découvrir.

A cet effet, prendre des positions en arrière d'une coupure

de terrain, par exemple, manœuvrer par bonds, retarder la marche de l'ennemi en créant des obstacles sur la direction suivie.

2^o Maintenir autant que possible la distance qui sépare l'arrière-garde du corps principal, sans cependant laisser trop augmenter cette distance pour ne pas être coupé, cette distance étant plus grande lorsque l'ennemi est près de la colonne, lorsqu'il faut assurer à celle-ci plus de temps pour son écoulement, etc...

(Le lieutenant René est supposé commander le peloton d'arrière-garde; un cycliste lui est adjoint.)

ORDRES VERBAUX DONNÉS, LORS DU DÉPART DE LIMEY, AU PELOTON :

« Le peloton va former l'arrière-garde des deux compagnies.
» La 2^e section marchera à environ 500 mètres du gros; la 1^{re}, à 300 mètres en arrière de la 2^e. Elle se couvrira par huit éclaireurs, sous la direction du sergent Lucien.
» Je marcherai avec la section de queue; le cycliste se tiendra avec moi. »

A peu près à mi-chemin entre *Noviant-aux-Prés* et *Minorville*, le sergent commandant les éclaireurs envoie le renseignement suivant :

« Une compagnie ennemie sort de *Noviant-aux-Prés*, elle suit la route de *Minorville* et semble être l'avant-garde d'une colonne qui est encore dans *Noviant-aux-Prés*. »

Le cycliste est envoyé pour rendre compte au commandant de la colonne.

Celui-ci prescrit au commandant de l'arrière-garde de protéger le passage des deux compagnies dans le défilé de *Minorville*.

Conception.

Pour permettre aux compagnies de se dérober, il faut qu'elles aient le temps de gagner le plateau situé à 400 mètres sud de *Minorville*, village qui constitue un véritable défilé, étant situé

entre deux ruisseaux. Il y a environ 1300 mètres à parcourir, ce qui exige que l'arrière-garde puisse contenir l'ennemi environ 20 minutes.

En subdivisant le peloton en deux fractions d'égale force, on lui permet de manœuvrer par bonds et de prendre des positions échelonnées qui obligeront l'ennemi à manœuvrer.

Exécution.

Aussitôt l'ennemi signalé, le lieutenant examine le terrain, voit si celui-ci est conforme à la carte et donne les ordres verbaux suivants :

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS (1) :

« Prenez position à environ 50 mètres à droite (ouest) de la route, et ouvrez le feu à votre initiative sur l'ennemi.
» Vous vous replierez en démasquant le front de la 2^e section qui va s'établir à environ 500 mètres de ce point, dans cette direction (il la montre) et vous la couvrirez sur son flanc gauche. »

AU SERGENT PAUL,

COMMANDANT LA SECTION DE QUEUE (1^{re} SECTION) :

« Une compagnie ennemie sort de *Noviant-aux-Prés*.
» Prenez position à environ 50 mètres à gauche (est) de la route et ouvrez le feu de façon à forcer l'ennemi à se déployer le plus loin possible.
» Gardez-vous sur votre droite par une patrouille. »

ORDRE ÉCRIT

porté par le cycliste

AU SERGENT LOUIS, COMMANDANT LA 2^e SECTION :

« Une compagnie ennemie sort de *Noviant-aux-Prés*.
» La 1^{re} section prend position à gauche de la route; cherchez, à droite de cette route, un emplacement favorable pour battre le plateau parallèlement à la route. »

(1) Les éclaireurs sont à 150, 200 mètres en arrière de la 1^{re} section.

- » Les éclaireurs ont l'ordre de se replier sur votre gauche et de couvrir votre flanc gauche.
- » Envoyez un caporal et huit hommes au pont de ruisseau, qui se trouve sur la route que nous suivons.
- » Ce caporal devra :
- » 1^o Chercher les matériaux nécessaires pour barricader le pont;
- » 2^o S'assurer qu'il n'existe pas de passerelle au moulin situé un peu à droite de la route. Dans ce cas, il vous ferait prévenir si elle peut vous servir.
- » Je me tiens avec la section de queue. »

Lorsque l'ennemi est trop pressant, le lieutenant donne l'ordre verbal suivant au sergent Paul, commandant la 1^{re} section :

- « Battez en retraite en vous tenant à gauche de la route.
- » A 800 mètres d'ici, vous rencontrerez un ruisseau qui traverse la route que nous suivons.
- » Vous vous porterez au pont et vous en organiserez rapidement la défense, ainsi que celle de l'entrée du village.
- » Une escouade de la 2^e section doit se trouver déjà au pont.
- » Je me tiens avec la 2^e section. »

Dès que la 2^e section ne peut plus se maintenir, le lieutenant lui donne l'ordre verbal suivant (ainsi qu'aux éclaireurs) :

- « En retraite sur *Minorville*.
- » Vous organiserez une barricade sur le pont du ruisseau de la *Rehaine*, qui se trouve à la pointe sud du village. »

Si l'ennemi ne continue pas la poursuite, la marche est reprise dans les mêmes conditions qu'à la sortie de *Limey*.

Si l'ennemi continue la poursuite, l'arrière-garde manœuvre de position en position comme il a été expliqué, en ayant soin de ne pas se laisser accrocher.

PROBLÈME N^o 7

ARRIÈRE-GARDE

Thème et principes.

Les mêmes que dans le problème précédent.

Au moment où les éclaireurs arrivent à la descente du mamelon situé au sud de *Minorville*, sur la route de *Minorville* à *Royaumeix*, un peu avant d'atteindre le petit ruisseau qui traverse la route, le sergent commandant les éclaireurs envoie le renseignement suivant au lieutenant René commandant l'arrière-garde :

- « Une compagnie ennemie sort de *Minorville*. Elle suit la route
- » de *Royaumeix* et semble être l'avant-garde d'une colonne qui
- » est encore dans *Minorville*. »

Compte rendu est fait par le cycliste au commandant de la colonne, lequel prescrit au commandant de l'arrière-garde de protéger la colonne jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à *Royaumeix*, en raison du tournant de la route.

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Conception.

Pour permettre aux compagnies de gagner *Royaumeix*, il ne faut plus, comme dans le problème précédent, rester sur la route suivie : ce serait découvrir la colonne ; car, si nous exécutions la manœuvre en échelons le long de la route *Minorville*=*Royau-*

- » Les éclaireurs ont l'ordre de se replier sur votre gauche et de couvrir votre flanc gauche.
- » Envoyez un caporal et huit hommes au pont de ruisseau, qui se trouve sur la route que nous suivons.
- » Ce caporal devra :
- » 1^o Chercher les matériaux nécessaires pour barricader le pont;
- » 2^o S'assurer qu'il n'existe pas de passerelle au moulin situé un peu à droite de la route. Dans ce cas, il vous ferait prévenir si elle peut vous servir.
- » Je me tiens avec la section de queue. »

Lorsque l'ennemi est trop pressant, le lieutenant donne l'ordre verbal suivant au sergent Paul, commandant la 1^{re} section :

- « Battez en retraite en vous tenant à gauche de la route.
- » A 800 mètres d'ici, vous rencontrerez un ruisseau qui traverse la route que nous suivons.
- » Vous vous porterez au pont et vous en organiserez rapidement la défense, ainsi que celle de l'entrée du village.
- » Une escouade de la 2^e section doit se trouver déjà au pont.
- » Je me tiens avec la 2^e section. »

Dès que la 2^e section ne peut plus se maintenir, le lieutenant lui donne l'ordre verbal suivant (ainsi qu'aux éclaireurs) :

- « En retraite sur *Minorville*.
- » Vous organiserez une barricade sur le pont du ruisseau de la *Rehaine*, qui se trouve à la pointe sud du village. »

Si l'ennemi ne continue pas la poursuite, la marche est reprise dans les mêmes conditions qu'à la sortie de *Limey*.

Si l'ennemi continue la poursuite, l'arrière-garde manœuvre de position en position comme il a été expliqué, en ayant soin de ne pas se laisser accrocher.

PROBLÈME N^o 7

ARRIÈRE-GARDE

Thème et principes.

Les mêmes que dans le problème précédent.

Au moment où les éclaireurs arrivent à la descente du mamelon situé au sud de *Minorville*, sur la route de *Minorville* à *Royaumeix*, un peu avant d'atteindre le petit ruisseau qui traverse la route, le sergent commandant les éclaireurs envoie le renseignement suivant au lieutenant René commandant l'arrière-garde :

- « Une compagnie ennemie sort de *Minorville*. Elle suit la route
- » de *Royaumeix* et semble être l'avant-garde d'une colonne qui
- » est encore dans *Minorville*. »

Compte rendu est fait par le cycliste au commandant de la colonne, lequel prescrit au commandant de l'arrière-garde de protéger la colonne jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à *Royaumeix*, en raison du tournant de la route.

Conception.

Pour permettre aux compagnies de gagner *Royaumeix*, il ne faut plus, comme dans le problème précédent, rester sur la route suivie : ce serait découvrir la colonne ; car, si nous exécutions la manœuvre en échelons le long de la route *Minorville*=*Royau-*

meix, l'ennemi pourrait descendre sur le bois de *Minorville* et gagner la lisière ouest de ce bois. Il serait alors en situation de prendre en flanc la colonne avant que celle-ci ne soit arrivée à *Royaumeix*. Il est certain que, dans le cas présent, au tournant de la route de *Minorville* à *Royaumeix*, la colonne gagnerait à travers champs la grand'route, mettant entre elle et le bois de *Minorville* une distance d'environ 1200 à 1300 mètres, au lieu de 800 à 900 si elle suivait la route directe.

Néanmoins, le peloton d'arrière-garde doit permettre à la colonne de gagner *Royaumeix*. Comme il y a environ 3^k,500 de *Royaumeix* jusqu'au point où se trouve la colonne, l'arrière-garde devra tenir environ 35 minutes.

La subdivision de l'arrière-garde en deux fractions d'égale force permettra d'occuper rapidement : avec un groupe, le terrain entre le ruisseau qui se jette dans la *Rehanne* et le bois de *Minorville* ; avec l'autre, la lisière nord de ce même bois.

Exécution.

Aussitôt l'ennemi signalé, le lieutenant examine le terrain et, si celui-ci est conforme à la carte, il donne les ordres verbaux suivants :

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

- « Prenez position où vous êtes et ouvrez le feu de façon à
- » forcer l'ennemi à se déployer le plus loin possible.
- » Dès que vous serez obligé de vous replier, battez en retraite
- » en démasquant le front de la section, qui va s'établir à environ
- » 500 mètres d'ici, à peu près sur la route, au sommet de la
- » crête.
- » Vous la couvrirez sur son flanc gauche, et vous surveillerez
- » les bords du ruisseau qui coule parallèlement à la route. »

AU SERGENT PAUL,
COMMANDANT LA SECTION DE QUEUE (1^{re} SECTION) :

- « Une compagnie ennemie sort de *Minorville*.
- » Prenez position à la crête, à 300 mètres d'ici, et ouvrez le
- » feu à votre initiative sur l'ennemi.
- » Laissez un homme avec moi.

- » Les éclaireurs ont l'ordre de se replier sur votre gauche et
- » de couvrir votre flanc du côté du ruisseau.
- » La 2^e section va prendre position à la lisière du bois de
- » *Minorville*.
- » Je me tiendrai entre elle et vous. »

ORDRE ÉCRIT
porté par le cycliste

AU SERGENT LOUIS,
COMMANDANT LA SECTION DE TÊTE (2^e SECTION) :

- « Une compagnie ennemie sort de *Minorville*.
- » La 1^{re} section va prendre position sur la crête à gauche de la
- » route, à peu près à hauteur d'un chemin de terre qui va au bois
- » de *Minorville*.
- » Prenez ce chemin et cherchez une position le long de la
- » lisière pour battre le terrain en avant du bois, en ayant soin
- » d'appuyer à gauche de ce chemin pour ne pas tirer sur la
- » 4^{re} section.
- » Vous ferez barricader la route.
- » Dès que vous serez installé, vous vous couvrirez sur votre
- » droite.
- » Laissez un homme qui marchera avec moi.
- » Je me tiendrai sur le chemin qui va au bois. »

L'ennemi étant trop pressant, le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Paul, commandant la 1^{re} section :

- « Battez en retraite par échelons de demi-section (1) en prenant
- » comme axe le chemin sur lequel vous êtes.
- » La 2^e section battra en retraite à travers le bois.
- » Je suivrai la lisière du bois. »

Si l'ennemi continue à progresser, lorsque la 1^{re} section a terminé son mouvement, la 2^e section établie à la lisière du bois est menacée d'être coupée. Dès qu'il y a danger pour elle, le lieutenant lui donne l'ordre suivant :

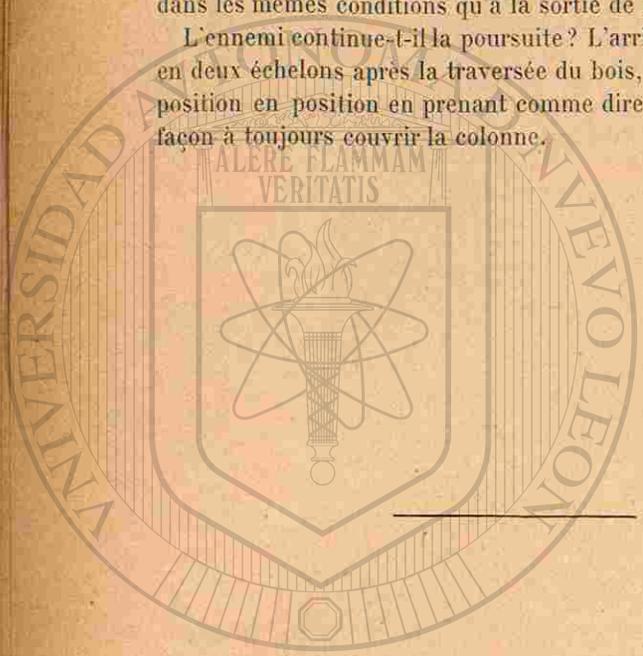
- « Battez en retraite par échelons de demi-section en prenant
- » d'abord comme direction le chemin que vous avez suivi.

(1) Cet échelonnement n'est que temporaire. Il a un caractère exceptionnel : le § 184 du Règlement dit que tous les éléments de la section « s'engagent généralement en même temps et sur le même front ».

» A 400 mètres de la lisière, vous rencontrerez un chemin qui
» coupe le premier, vous le prendrez en tournant à droite, et vous
» le suivrez. »

L'ennemi abandonne-t-il la poursuite? La marche est reprise dans les mêmes conditions qu'à la sortie de *Minorville*.

L'ennemi continue-t-il la poursuite? L'arrière-garde se reforme en deux échelons après la traversée du bois, et elle manœuvre de position en position en prenant comme direction *Royaumeix*, de façon à toujours couvrir la colonne.



PROBLÈME N° 8

AVANT-POSTES

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. — Rapport au Président de la République. — Titre IV : sûreté, avant-postes. — Titre II : art. 16. — Titre IV : chap. IV, art. 28 à 43 inclus, art. 88.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 16 art. 28 à 43 inclus, art. 88.

Thème (1).

Terrain : Longitude 3° 80' — 4°; latitude 54° 10 — 54° 20.

Une brigade, couvrant la droite d'une armée en marche vers la *Moselle*, a atteint, avec son gros, *Sanzey*—*Mènil-la-Tour*.

Avant d'arriver à *Sanzey*, le commandant de l'avant-garde (deux bataillons) reçoit l'ordre de s'établir aux avant-postes, de façon à couvrir les cantonnements contre les entreprises de l'ennemi qui est signalé sur la rive droite de la *Moselle*, en marche sur *Pont-à-Mousson*.

(1) C'est un des cas où nous envisageons le rôle d'une assez forte unité, ce qui nous a paru préférable à l'étude de l'établissement d'un petit poste sans liaison avec le réseau complet.

Organisation du poste et formation des faisceaux (1).

HOMMES disponibles. (c)	RONDE (2 sergents et 3 hommes). (b)	PATROUILLES (2 caporaux et 6 hommes). (a)	SENTINELLES (21 hommes). (d)					
2 dont l'homme qui est provisoirement resté avec la grand'garde.	H H S S	H C H C	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)	(2)(1)
	H	H H H H	A (3)	(3)	A (3)	(3)	A (3)	(3)
Total : 2 sous-officiers + 4 caporaux + 44 hommes = 50.								
<p>(a) Les patrouilles des 1^{re} et 2^e escouades ont été détachées pour couvrir l'installation du poste, soit 2 caporaux et 6 hommes.</p> <p>(b) Le sergent Paul et le soldat Roger, le sergent Lucien et le soldat Julien sont désignés pour faire des rondes. Le lieutenant se réserve d'en faire lui-même, avec le soldat Michel.</p> <p>(c) Nous supposons que nous avons laissé : à la réserve des avant-postes, 2 malades ; à la grand'garde, 4 cuisiniers.</p> <p>(d) Associer, autant que possible, pour former chaque sentinelle double, un soldat expérimenté et un réserviste.</p>								

Les sacs sont placés assez en arrière pour ne pas gêner en cas d'une prise d'armes rapide.

La répartition faite, le lieutenant s'occupe d'envoyer les *sentinelles* à leur place, — de rectifier leurs *emplacements*, — de leur donner leur *consigne*, — de faire rentrer les *patrouilles*, — de se mettre en *communication* avec les *postes voisins*, — de commander le *service* et les *corvées*, — de placer la *sentinelle devant les armes*.

A cet effet, il donne l'ordre verbal suivant au groupe de sentinelles n° 1 (en tendant le bras vers la droite, dans la direction d'un buisson) :

« Vous voyez ce buisson ? Allez vous placer derrière et observez

(1) Ici, comme toujours, on se conformera au terrain : derrière une haie, on se disposera sur un front étendu ; derrière une meule de paille, on se disposera en profondeur. Et les faisceaux ne seront alignés que si le terrain s'y prête.

» dans la direction de ce grand arbre : c'est la direction de l'ennemi.
 » J'irai vous donner la consigne dans quelques minutes.
 » Partez. »

Les groupes de sentinelles n° 2 et n° 3 reçoivent des ordres analogues, variant évidemment en raison du terrain.

Ceci fait, le lieutenant commandant le poste se porte sur la ligne des sentinelles avec le sous-officier le plus ancien. Il rectifie, s'il y a lieu, les emplacements primitivement choisis, et complète la consigne des sentinelles (1).

Étant à proximité de l'ennemi, il se fait suivre par une patrouille, de façon à pouvoir parer immédiatement à tout événement.

Nous ne donnerons pas la consigne des sentinelles ; tout le monde doit la connaître ; nous rappellerons simplement qu'il faut employer des moyens mnémotechniques pour aider à la retenir.

En rentrant, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants aux hommes disponibles :

AU SOLDAT RAPHAEL :

« Suivez ce chemin ; à environ un kilomètre, vous rencontrerez un ruisseau ; le long du ruisseau, à droite et à gauche du chemin, se trouvent les patrouilles des caporaux Gaston et André ; dès que vous les apercevrez, vous leur ferez signe de rentrer. »

[Si on peut rappeler ces patrouilles par un signal convenu, on emploiera ce moyen, de préférence, afin d'éviter des fatigues inutiles.]

AU SOLDAT CLÉMENT :

« Vous voyez cette ferme ? (Il montre la ferme Boyer.)
 » Allez-y. »

(1) Il est bon de remettre à chaque groupe de sentinelles un croquis très succinct représentant son emplacement, la direction de l'ennemi, les accidents du terrain qui se trouvent aux environs de l'endroit occupé (routes, bois, etc.). Le croquis est passé de sentinelles en sentinelles, ce qui permet à celles-ci de réparer un manque de mémoire involontaire.

- » Vous devrez y trouver un poste; vous vous présenterez au
- » chef, et vous lui remettrez ce renseignement (1). »
- » Vous attendrez que le chef de poste vous donne l'ordre de
- » repartir. »

De même, au soldat Pierre, pour le poste n° 2.

Le service se trouve déjà en partie commandé par suite de la répartition des hommes en sentinelles et patrouilles; les patrouilles et premières sentinelles à marcher doivent toujours veiller.

Comme mesure complémentaire, l'ordre suivant est donné :

AU SERGENT PAUL.

- » Vous ferez une ronde ce soir à 7 heures, et une à 1 heure du
- » matin. »

AU SERGENT LUCIEN.

- » Vous ferez une ronde ce soir à 11 heures, et une à 3 heures
- » du matin. »

(Le lieutenant se réserve d'en faire une lui-même à 9 heures du soir, et une à 3 heures du matin.)

Les hommes disponibles sont désignés pour aller chercher les vivres à la grand'garde, et pour faire toutes autres corvées.

Le lieutenant place ensuite, devant les armes, la sentinelle qui a été désignée dans la répartition (voir plus haut), et il lui dit :

- » Mettez-vous derrière ces fagots et observez les groupes de
- » sentinelles.
- » Le groupe n° 1 est derrière ce petit buisson que vous aper-
- » cevez à notre droite; le groupe n° 2, sur le chemin droit devant

(1) « Le lieutenant René, commandant le P. P. n° 1 de la G. G. n° 2, au commandant du poste spécial établi à la ferme *Boyer*.
» Je suis installé à environ 500 mètres du bois d'*Andilly*, sur le chemin de terre qui va d'*Andilly* au *Terrouin*.
» La position de combat du poste est à peu près à hauteur du chemin qui conduit à la ferme que vous occupez.
» Faites-moi connaître les mesures de sûreté que vous avez prises afin que je puisse agir en liaison avec vous et vous soutenir par mon feu en cas d'attaque.
» La grand'garde est établie à la lisière nord-est du bois d'*Andilly*.
» En cas d'attaque, je me replierai à sa droite au nord-ouest de l'étang.

» RENÉ. »

- » vous, derrière des bottes de paille; le groupe n° 3, au coin du
- » champ d'avoine, à votre gauche.
- » Pour m'appeler, les sentinelles sifflent deux fois longue-
- » ment; vous répondrez par le même signal. »

L'installation étant terminée, les hommes qui ne sont pas de service doivent se reposer.

Il est bon de leur indiquer, dans ses grandes lignes, la situation générale, et de leur faire connaître le terrain. De cette façon, lorsqu'ils sont en sentinelle, ils n'ont presque plus rien à apprendre.

De même pour les patrouilles. Orientées qu'elles sont, elles n'ont plus besoin d'autant de détails au moment du départ.

ORDRE VERBAL DONNÉ AU SERGENT PAUL :

- » Vous me remplacerez pendant mes *absences*, pendant que je
- » me reposerai et si je venais à *disparaître*.
- » *En cas d'attaque*, je me placerais un peu à droite du chemin,
- » derrière ce petit rideau; si j'étais obligé de me replier, je sui-
- » vraîs ce petit mouvement de terrain et je me dirigerais sur le
- » grand arbre blanc que vous voyez dans le bois. Il est com-
- » plètement à droite de la grand'garde.
- » Arrivé à la lisière du bois, je la longerais pour aller me placer
- » dans le rentrant, en échelon, en arrière de la grand'garde, la
- » droite à l'étang. »

ORDRE VERBAL DONNÉ AU SERGENT LUCIEN :

- » Faites construire, à l'aide des fagots qui sont là, une clôture
- » pour nous mettre à l'abri d'une surprise de cavalerie, mais
- » telle qu'elle nous permette de sortir. »

[Avant de donner le modèle de rapport à fournir par ce chef de poste, montrons comment on envoie une patrouille.]

Le chef de poste emmène, derrière le tas de paille qui abrite la sentinelle n° 2, le caporal qui commande la première patrouille à marcher, et il lui dit :

- » Vous voyez ces arbres? Dirigez-vous dessus. Vous n'avez
- » qu'à suivre le chemin sur lequel nous sommes. Dans le fond
- » de la vallée coule un ruisseau. Vous tournerez à gauche, et
- » vous fouillerez tous les couverts jusqu'au moulin inclus, dont
- » vous apercevrez le toit : c'est le moulin de *Manoncourt*.

- » Vous examinerez avec soin le terrain qui est de l'autre côté du ruisseau.
- » Vous reviendrez par le même itinéraire.
- » Mots : *Berthier, Bordeaux.*
- » Signaux : Celui qui arrête frappera trois fois sur sa cartouchière; celui qui est arrêté répondra par trois coups sur le bois du fusil. »

Le caporal est orienté : il connaît la direction de l'ennemi ; il sait qu'à sa droite se trouve le village d'*Avrainville*, à sa gauche, *Manoncourt-en-Woèvre*; il n'a plus qu'à donner connaissance à ses hommes des instructions qu'il a reçues et à partir.

RAPPORT A FOURNIR.

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié le 15 août à 4 h. 30 (quatre heures trente) soir.

Arrivé le :

Lieu de départ : A environ 500 mètres nord-est du bois d'*Andilly*, sur le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Le lieutenant René, de la 1^{re} compagnie, commandant le petit poste n° 1, à la *Mare*, au capitaine commandant la grand'garde n° 1, au bois d'*Andilly*.

ORDRE REÇU :

« S'installer en petit poste à la *Mare*, au nord-est du bois d'*Andilly*, pour surveiller le secteur compris entre la ferme *Boyer* (exclue) et le moulin de *Manoncourt* (inclus). »

EXÉCUTION.

Composition du poste : 1 officier, 2 sergents, 4 caporaux, 44 hommes. (Deux malades sont restés à la réserve des avant-postes, 4 cuisiniers à la grand'garde.)

Emplacement : A 500 mètres nord-est du bois d'*Andilly*, sur le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*, près de la *Mare*.

Zone de surveillance : De la ferme *Boyer* (exclue) au moulin de *Manoncourt* (inclus).

Installation terminée à 4 h. 30.

Emplacement des sentinelles. — Groupe n° 1 : Derrière un buisson, sur le chemin qui va de la ferme *Boyer* au chemin qui va du bois d'*Andilly* à *Manoncourt-en-Woèvre*, à 300 mètres sud de l'embranchement.

Groupe n° 2 : A l'embranchement même de ces deux chemins, derrière des bottes de paille

Groupe n° 3 : Au coin d'un champ d'avoine, à 200 mètres du chemin qui va du bois d'*Andilly* à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Ces sentinelles découvrent le terrain presque jusqu'au ruisseau du *Terrouin*.

Postes voisins. — A droite : Poste spécial à la ferme *Boyer*.

A gauche : Poste n° 2 sur le *Terrouin*.

Les relations ont été assurées par deux soldats qui n'ont rapporté aucun renseignement.

Patrouilles envoyées. — Patrouille n° 1 (caporal Robert) : Mission de fouiller les couverts du *Terrouin*, de remonter le ruisseau et de fouiller le moulin de *Manoncourt*. N'est pas encore rentrée.

J'ai l'intention d'envoyer d'heure en heure une patrouille explorer le ruisseau et le terrain à l'est jusqu'au chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*.

Renseignements recueillis : Néant.

En cas d'attaque : Résister sur place le plus longtemps possible; se replier à droite de la grand'garde, sur la lisière du bois d'*Andilly*.

Ligne de retraite : Un mouvement de terrain, à environ 300 mètres au sud du chemin sur lequel se trouve le poste, permet de gagner le bois d'*Andilly* sans être vu.

Divers : Le terrain est très découvert.

Il est conforme à la carte.

La majeure partie des cultures sont enlevées.

Le *Terrouin* est franchissable au gué situé à 600 mètres en aval du moulin de *Manoncourt*; la hauteur de l'eau est d'environ 0^m,50.

A moins d'ordres contraires, j'enverrai la corvée d'alimentation à 5 (cinq) heures.

Lieutenant RENÉ.

Un croquis au 1/10,000 ou au 1/20,000 est joint à ce rapport. Celui-ci est porté au commandant de la grand'garde par l'homme qui a été détaché pour voir l'emplacement du petit poste.

Relèvement des sentinelles. — Les premiers groupes ayant été placés vers 4 heures, la relève a lieu à 5 heures par moitié, afin qu'il y ait constamment, dans chaque groupe de sentinelles doublés, un homme connaissant le terrain et les consignes.

Les hommes formant la deuxième pose se rendent à leur faisceau et le rompent. Le sergent Paul, qui est chargé de l'exécution du service, donne l'ordre suivant à la sentinelle n° 1 (en tendant le bras vers la droite, dans la direction d'un buisson) :

« Vous voyez ce buisson? Le groupe n° 1 est dissimulé der-

» rière; vous devez l'apercevoir en ce moment. Allez relever la
» sentinelle fixe. »

A la sentinelle n° 2 et n° 3, des ordres analogues sont donnés,
avec les modifications résultant de ce que leurs positions sont
différentes.

Le lendemain matin, 16 août, le lieutenant René adresse le
rapport suivant sur les événements de la nuit.

N° 4 (1). 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié le 16 août à 4 (quatre) heures matin.

Arrivé le :

Lieu de départ : A environ 500 mètres nord-est du bois d'Andilly, sur
le chemin qui va de ce bois à *Manoncourt-en-Woèvre*.

Le lieutenant René, de la 1^{re} compagnie, commandant le petit poste n° 4, à
la *Mare*, au capitaine commandant la grand'garde n° 1, au bois d'Andilly.

COMPTE RENDU DES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT (2).

Patrouilles envoyées : D'heure en heure, fouiller les couverts du *Terrouin*,
remonter le ruisseau, et fouiller le moulin de *Manoncourt* et le terrain à l'ouest
du chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*.

Renseignements recueillis : Vers 3 h. 30 matin, quatre cavaliers ennemis ont
été vus sur le chemin de *Manoncourt-en-Woèvre* à *Avrainville*; ils paraissaient
se diriger sur cette dernière localité. Ce renseignement a été donné au peloton
de cavalerie qui vient de passer; il a été également transmis au poste de la
ferme *Boyer*.

Nous entendons en ce moment (3 h. 50) des aboiements prolongés de chiens
dans la direction de *Manoncourt-en-Woèvre*.

Divers : Les hommes du poste ne sont pas fatigués; l'état sanitaire est excel-
lent.

Lieutenant RENÉ.

(1) Nous supposons que le chef de poste a envoyé deux avis après son rapport
d'installation.

(2) Il n'est pas nécessaire de répéter les renseignements donnés dans le rapport
d'installation.

PROBLÈME N° 10

Thème et situation.

Les mêmes qu'au précédent problème.

L'arrivée sur les emplacements a toujours lieu
pendant le jour, mais elle se fait sous la protection
des reconnaissances de cavalerie, ainsi que des
vedettes, lesquelles occupent la ligne générale
Avrainville—*Manoncourt-en-Woèvre*—*Minorville*.

Conception.

Jusqu'à la tombée de la nuit, il n'est pas nécessaire de prendre
le service régulier; les grand'gardes se portent en formation de
marche sur les emplacements qu'elles doivent occuper et restent
groupées. Les commandants des grand'gardes reconnaissent la
place que les petits postes et les sentinelles devront prendre à la
chute du jour, de façon que non seulement les chefs de poste
soient orientés, mais que les sentinelles et les chefs de patrouille
le soient également et voient le terrain.

Cette reconnaissance terminée, le commandant de la cavalerie,
ne laissant en place que ses vedettes, se retire avec son gros, soit
sur la réserve des avant-postes, soit plus en arrière, pour se
reposer jusqu'au jour.

Une heure avant la tombée de la nuit, les petits postes partent
de la grand'garde et se dirigent sur leurs emplacements. La
reconnaissance du terrain ayant été faite, les ordres donnés avant

» rière; vous devez l'apercevoir en ce moment. Allez relever la
» sentinelle fixe. »

A la sentinelle n° 2 et n° 3, des ordres analogues sont donnés,
avec les modifications résultant de ce que leurs positions sont
différentes.

Le lendemain matin, 16 août, le lieutenant René adresse le
rapport suivant sur les événements de la nuit.

N° 4 (1). 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié le 16 août à 4 (quatre) heures matin.

Arrivé le :

Lieu de départ : A environ 500 mètres nord-est du bois d'Andilly, sur
le chemin qui va de ce bois à Manoncourt-en-Woèvre.

Le lieutenant René, de la 1^{re} compagnie, commandant le petit poste n° 4, à
la Mare, au capitaine commandant la grand'garde n° 1, au bois d'Andilly.

COMPTE RENDU DES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT (2).

Patrouilles envoyées : D'heure en heure, fouiller les couverts du Terrouin,
remonter le ruisseau, et fouiller le moulin de Manoncourt et le terrain à l'ouest
du chemin de Manoncourt-en-Woèvre à Arrainville.

Renseignements recueillis : Vers 3 h. 30 matin, quatre cavaliers ennemis ont
été vus sur le chemin de Manoncourt-en-Woèvre à Arrainville; ils paraissaient
se diriger sur cette dernière localité. Ce renseignement a été donné au peloton
de cavalerie qui vient de passer; il a été également transmis au poste de la
ferme Boyer.

Nous entendons en ce moment (3 h. 50) des aboiements prolongés de chiens
dans la direction de Manoncourt-en-Woèvre.

Divers : Les hommes du poste ne sont pas fatigués; l'état sanitaire est excel-
lent.

Lieutenant RENÉ.

(1) Nous supposons que le chef de poste a envoyé deux avis après son rapport
d'installation.

(2) Il n'est pas nécessaire de répéter les renseignements donnés dans le rapport
d'installation.

PROBLÈME N° 10

Thème et situation.

Les mêmes qu'au précédent problème.

L'arrivée sur les emplacements a toujours lieu
pendant le jour, mais elle se fait sous la protection
des reconnaissances de cavalerie, ainsi que des
vedettes, lesquelles occupent la ligne générale
Avrainville—Manoncourt-en-Woèvre—Minorville.

Conception.

Jusqu'à la tombée de la nuit, il n'est pas nécessaire de prendre
le service régulier; les grand'gardes se portent en formation de
marche sur les emplacements qu'elles doivent occuper et restent
groupées. Les commandants des grand'gardes reconnaissent la
place que les petits postes et les sentinelles devront prendre à la
chute du jour, de façon que non seulement les chefs de poste
soient orientés, mais que les sentinelles et les chefs de patrouille
le soient également et voient le terrain.

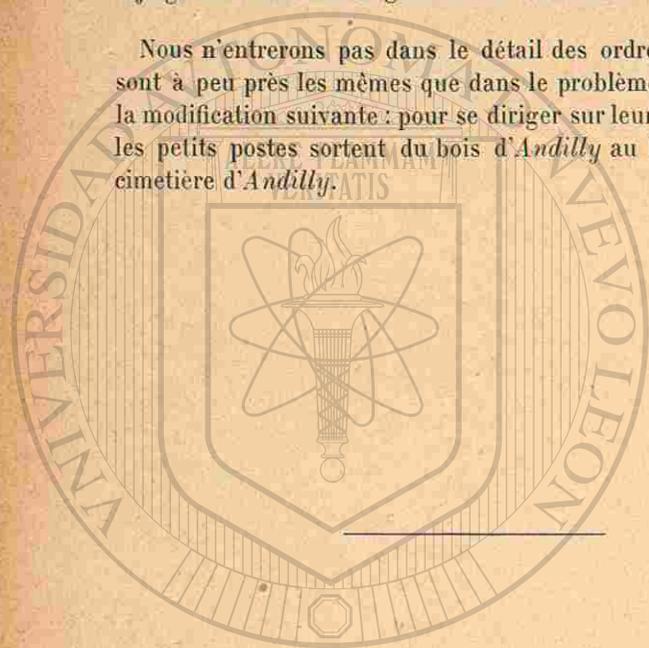
Cette reconnaissance terminée, le commandant de la cavalerie,
ne laissant en place que ses vedettes, se retire avec son gros, soit
sur la réserve des avant-postes, soit plus en arrière, pour se
reposer jusqu'au jour.

Une heure avant la tombée de la nuit, les petits postes partent
de la grand'garde et se dirigent sur leurs emplacements. La
reconnaissance du terrain ayant été faite, les ordres donnés avant

le départ, les hommes répartis en groupes de sentinelles et patrouilles, le service peut fonctionner dès que le poste est arrivé sur son emplacement.

Lorsque les sentinelles et petits postes sont placés, les vedettes rejoignent à leur tour le gros de leur escadron.

Nous n'entrons pas dans le détail des ordres à donner : ils sont à peu près les mêmes que dans le problème précédent, sauf la modification suivante : pour se diriger sur leurs emplacements, les petits postes sortent du bois d'*Andilly* au lieu de partir du cimetière d'*Andilly*.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PROBLÈME N° 11

Thème et situation.

Les mêmes qu'au problème n° 9, mais la troupe arrive en position vers 7 heures du soir.

Conception.

L'ennemi étant à proximité, les ordres donnés par les commandants de l'avant-garde et du secteur sud des avant-postes à *Andilly* sont les mêmes ; ils ne sont modifiés par le commandant de la grand'garde qu'en raison de l'arrivée tardive.

La reconnaissance du terrain ne peut se faire, le placement des sentinelles est très difficile, l'envoi de patrouilles dans un terrain inconnu et non vu peut occasionner des fatigues exceptionnelles, peu en rapport avec les renseignements recueillis ; les patrouilles peuvent même s'égarer.

Néanmoins, les éléments doivent toujours être échelonnés dans le sens de la profondeur, en vue du combat et en raison de la proximité de l'ennemi ; mais, au lieu de couvrir toute la zone par des sentinelles et des patrouilles, on se bornera à placer les premières sur les chemins et à envoyer les secondes en avant, le long des routes, pour éviter qu'elles se perdent. Au besoin, elles occuperont les voies de communication pendant un certain temps, et ne rentreront que lorsqu'elles seront remplacées par une autre patrouille, laquelle s'installera à son tour en poste détaché.

Exécution.

Le lieutenant René, commandant le petit poste n° 1 au cimetière d'Andilly, donne les mêmes ordres que dans le problème n° 9 concernant les malades, les cuisiniers, les hommes à emmener de la grand'garde, à laisser à la grand'garde.

ORDRE DONNÉ AU CAPORAL GASTON :

- » La section a pour mission de s'installer en petit poste vers une mare située à 300 mètres au delà de ce bois (d'Andilly), sur un chemin qui traverse ce bois et qui s'embranché à gauche, à 250 mètres d'ici.
 - » Couvrez avec huit hommes la marche de la section, et fouillez en passant le bois que je viens de vous indiquer.
 - » Vous irez jusqu'à un ruisseau que vous trouverez à 1500 mètres au delà du bois, en suivant le chemin.
 - » Arrivé au ruisseau, vous vous installerez en poste détaché, pour protéger l'installation du poste et pour garder le chemin.
 - » Vous ferez fouiller le moulin de *Manoncourt* qui se trouve à 400 mètres à gauche de l'extrémité du chemin où vous devez vous installer et vous vous assurerez qu'un poste est établi (1) au pont du ruisseau qui est un peu plus loin que le moulin de *Manoncourt* et sur le même chemin.
 - » Vous reconnaîtrez également un gué qui se trouve à environ 600 mètres en aval du moulin de *Manoncourt*.
 - » Je vous ferai relever par un autre poste dans deux heures.
- » Mots : *Berthier, Bordeaux.*

» *Signaux* : Celui qui arrête frappera trois fois sur la cartou-chière, celui qui est arrêté répondra par trois coups sur le bois du fusil. »

Les ordres donnés au sergent Paul sont les mêmes qu'au problème n° 9 (2).

Arrivé à l'emplacement provisoire, le lieutenant commandant le

(1) Le petit poste n° 2 a dû envoyer un poste à ce point.
(2) Le chef de poste se tient en avant pour reconnaître le terrain ; s'il faisait complètement nuit, il marcherait avec la section.

poste envoie un groupe de sentinelles à environ 200 mètres en avant, à l'embranchement du chemin qui va à la ferme *Boyer* et il place une sentinelle devant les armes.

Pour les ordres, voir ceux indiqués au problème n° 9.

Les relations sont établies avec le poste de la ferme *Boyer* qui se trouve facilement.

Deux heures après l'arrivée, le lieutenant envoie une patrouille de six hommes remplacer la première.

Il donne les ordres suivants au caporal André, qui la commande :

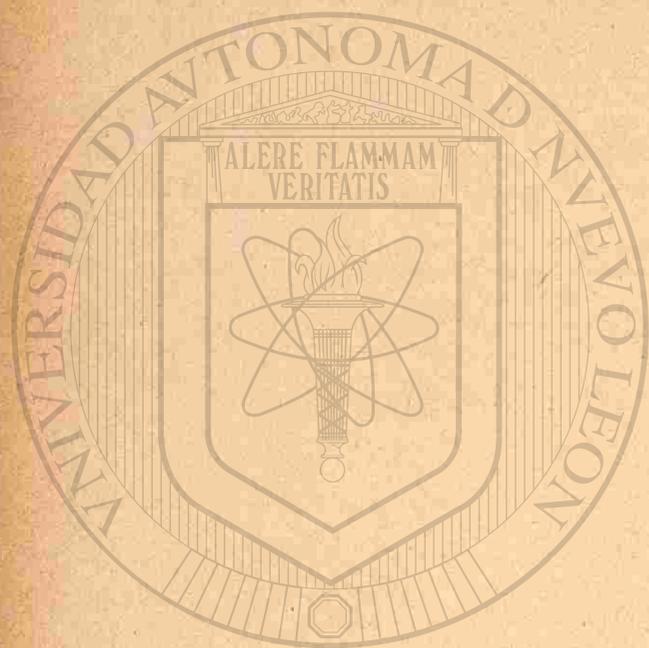
» Avec six hommes, allez relever le poste du caporal Gaston que vous trouverez à un kilomètre d'ici, en suivant tout droit le chemin sur lequel nous sommes. Vous observerez la même consigne que lui, c'est-à-dire que vous fouillerez les couverts du ruisseau.

» Mots : *Berthier, Bordeaux.*

» *Signaux* : Celui qui arrête frappera trois fois sur sa cartou-chière ; celui qui est arrêté répondra en frappant trois fois sur le bois du fusil. »

Les rapports sont fournis de la même façon.

En principe, la nuit, la position de combat du poste se trouve sur les chemins ou tout près, pour pouvoir agir par le feu ; en effet, il n'est pas très facile de s'aventurer dans un terrain qu'on ne connaît pas : il y a donc beaucoup de chance pour qu'une attaque dirigée contre un poste se fasse par les chemins.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PROBLÈME N° 12

ATTAQUE D'AVANT-POSTES

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895 : Titre IV, chap. IV, art. 37.
Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 37.

Thème.

Le même que celui du problème n° 9.

A 5 heures du soir, le chef du petit poste n° 1 de la grand'garde n° 2 entend, dans la direction du moulin de *Manoncourt*, des coups de feu précipités (feu à répétition). Il en conclut que la patrouille du caporal Jean, qui a pour mission de surveiller les bords du *Terrouin*, aperçoit l'ennemi en forces.

En conséquence, il fait prendre les armes à son poste et se porte sur la ligne des sentinelles, avec le sergent Lucien et la première patrouille à marcher, pour se rendre compte de la situation.

Quelques minutes après être arrivé près du groupe n° 3 (dans le champ d'avoine), il reçoit le renseignement suivant :

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 1^{er} BATAILLON.

Expédié à 5 h. 10 du soir.

Lieu de départ : Moulin de *Manoncourt*.

Le caporal Jean, chef de patrouille n° 4, au lieutenant commandant le petit poste n° 1.

ORDRE REÇU :

« Fouiller les couverts du ruisseau du *Terrouin* et le moulin de *Manoncourt*. »

EXÉCUTION :

En arrivant au moulin de *Manoncourt*, j'ai vu une compagnie ennemie traverser le ruisseau sur le pont situé au delà du moulin.

Cette compagnie se dirigeait sur le poste.

Les coups de feu que j'ai fait tirer du moulin de *Manoncourt* ont arrêté la marche de l'ennemi et l'ont obligé à fouiller les couverts du *Terrouin*.

Je me replie sur la sentinelle n° 1 en démasquant le front du petit poste.

Caporal JEAN.

ORDRES DONNÉS PAR LE LIEUTENANT CHEF DE POSTE
AU SERGENT LUCIEN :

« Retournez au poste et envoyez immédiatement communiquer
» au poste de la ferme *Boyer*, au petit poste n° 2 et à la grand'-
» garde, par les hommes qui ont reconnu ces différentes fractions,
» le renseignement suivant : *Une compagnie ennemie débouche*
» *du pont du Terrouin sur la route de Manoncourt-en-Woèvre.*
» *Cette compagnie se dirige sur le poste n° 1.*
» Communiquez également ce renseignement au poste. Je reste
» ici pour observer les mouvements de l'ennemi. »

La compagnie ennemie, que les coups de feu tirés du moulin de *Manoncourt* ont rendue circonspecte, s'avance dans la direction du poste couverte par ses éclaireurs.

A environ 400 mètres, les groupes de sentinelles 2 et 3, qui aperçoivent très distinctement la pointe, font feu sur elle, puis ils se replient en démasquant le petit poste : le groupe n° 2 à droite du poste, le groupe n° 3 en suivant le champ d'avoine à gauche.

Prévenu de l'arrivée de l'ennemi par le groupe n° 2 et la patrouille, le groupe n° 1 se replie également à droite du poste.

Le lieutenant commandant le poste rentre avec la patrouille et donne l'ordre suivant à la section rassemblée :

« L'arme à la main.
» En avant.
» Par groupes, derrière le petit rideau qui est à la droite du
» chemin. »

La section ouvre le feu.

Le poste spécial établi à la ferme *Boyer*, qui voit très distincte-

ment l'ennemi, exécute des feux d'enfilade sur le flanc gauche de celui-ci.

Le lieutenant, apercevant dans le fond de la vallée d'autres troupes ennemies s'avancant dans la direction du poste, envoie le renseignement suivant au commandant de la grand'garde :

« La compagnie ennemie qui se déploie devant nous me paraît
» être l'avant-garde d'un bataillon.
» J'aperçois dans le fond de la vallée quatre officiers à cheval,
» et, de temps à autre, suivant le terrain, des troupes à pied.
» Je me replie sur la lisière est du bois d'*Andilly*. »

Le poste étant menacé, le lieutenant donne l'ordre verbal ci-dessous à la 1^{re} demi-section :

« En retraite sur le grand arbre blanc que vous voyez là-bas
» au milieu du bois.
» Suivez le cheminement que nous avons reconnu (en arrivant
» ici).
» Vous vous placerez à la lisière du bois, dans le rentrant, de
» manière à protéger le flanc droit de la grand'garde, et en laissant
» à votre gauche de la place pour la 2^e demi-section.
» Je reste avec la 2^e demi-section. »

Dès que la 1^{re} demi-section est placée, le lieutenant donne l'ordre suivant à la 2^e demi-section :

« En retraite sur le grand arbre blanc que vous voyez là-bas
» au milieu du bois, en suivant le mouvement de terrain que
» nous avons reconnu (en arrivant ici).
» Vous vous placerez à gauche de la 1^{re} demi-section.
» Je marche avec vous. »

Lorsque la section est placée à la lisière est du bois d'*Andilly*, elle ne peut plus agir isolément; elle fait partie d'un tout, elle est encadrée et doit se conformer aux ordres du commandant de la compagnie.

Le combat est engagé sur le front.

Rôle du petit poste n° 2 établi sur le *Terrouin*.

Dès que les coups de feu se sont fait entendre, le chef de poste a fait prendre les armes à son poste et a attendu des renseignements plus complets pour donner des ordres.

Lorsque le renseignement lui est apporté du petit poste n° 1, il examine la situation : son poste n'est pas directement attaqué, mais la solidarité lui commande d'agir.

Du fond de la vallée, il ne voit rien. Pour agir, il lui faut se porter sur la croupe qui est au sud du *Terrouin*. D'autre part, il ne doit pas abandonner le ruisseau. Il décide donc de porter trois escouades sur le plateau et de laisser une escouade au bord du ruisseau.

Il rend compte au commandant de la grand'garde des dispositions prises.

Les trois escouades étant placées, le feu est ouvert dès qu'il peut être efficace.

Rôle du poste spécial de la ferme Boyer.

Lorsque le petit poste n° 1 s'est replié sur la grand'garde, le poste établi à la ferme *Boyer*, menacé d'être enveloppé sur sa gauche, s'est porté sur la lisière du bois d'*Andilly* entre les deux grand'gardes.

Rôle de la grand'garde n° 2.

Au reçu du premier renseignement, le commandant de la grand'garde n° 2 fait prévenir le commandant de la grand'garde n° 1, le commandant de la réserve d'avant-postes et le commandant de la grand'garde n° 1 au nord du *Terrouin*.

En même temps, il fait prendre les armes au 2^e peloton.

Il communique les renseignements qu'il vient de recevoir et donne l'ordre d'occuper la lisière du bois, emplacement de combat de la compagnie.

La vigie reste dans l'arbre pour continuer à renseigner le capitaine sur les mouvements de l'ennemi.

Rôle de la grand'garde n° 1.

Dans le secteur de la grand'garde n° 1, l'ennemi n'ayant pas paru, les petits postes restent d'abord sur leurs emplacements. Lorsque l'engagement devient général, ils se replient sur la grand'garde pour former la ligne de bataille et mener le combat, ou bien ils restent en place, en attendant des ordres, suivant les circonstances.

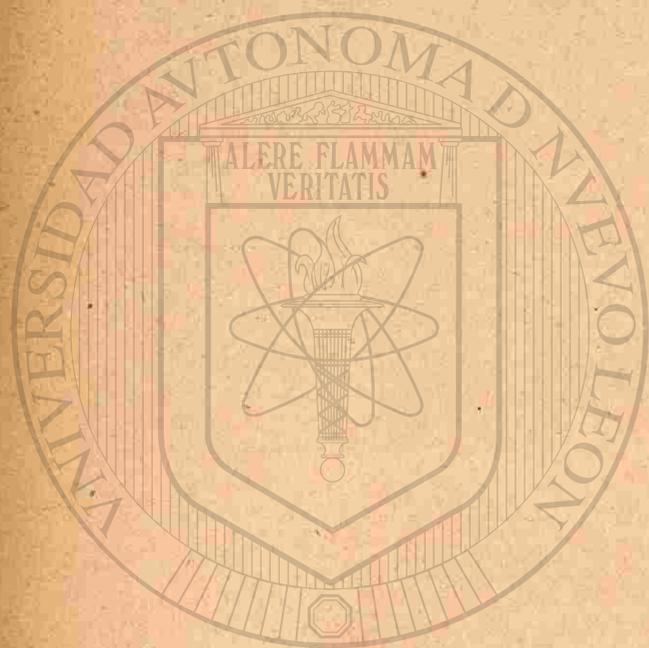
Rôle de la réserve d'avant-postes.

Aussitôt que des coups de feu nourris se sont fait entendre, la réserve a pris les armes.

Lorsque le chef de bataillon commandant le secteur sud est au courant de la situation, il envoie un cavalier au commandant de l'avant-garde (1) lui porter les renseignements qu'il a reçus, et il donne l'ordre au capitaine commandant la 3^e compagnie de conduire le reste du bataillon au sud du bois d'*Andilly*, en laissant un peloton pour garder le village.

Il se porte sur la ligne de feu pour se mettre au courant de la situation, de façon à intervenir, le cas échéant.

(1) Le chef de bataillon ne commande que le secteur sud ; comme il y avait deux bataillons à l'avant-garde, il fait prévenir son chef direct, qui est le commandant de l'avant-garde.



PROBLÈME N° 13

RECONNAISSANCE

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, titre IV, art. 35.
Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 35.

Thème.

Terrain : Longitude 4° 10' — 4° 20' ; latitude 54° 20' — 54° 30'.

La garnison assiégée dans *Toul* (situé à environ 7 kilomètres sud-est de *Bouvron*) a ses avant-postes autour de cette place. Dans la zone nord-est, les réserves d'avant-postes sont en cantonnement d'alerte à *Rosières-en-Haye*—*Saint-Georges*.

Le commandant de la réserve des avant-postes, du bataillon cantonné à *Rosières-en-Haye*, donne l'ordre écrit suivant :

AU LIEUTENANT RENÉ, A LA RÉSERVE DES AVANT-POSTES.

Rosières-en-Haye, 10 août, 4 h. 30 matin.

- « Le poste de la corne sud-est du bois de *Villers* signale, à » 4 heures du matin, la présence de cavaliers dans la direction de » *Villers-en-Haye*.
- » Partez avec une section pour fouiller le secteur bois de » *Villers*—*Villers-en-Haye*—*Griscourt*—*ferme Jolibois*—les » *Remises*—bois de *Villers*.

» Renseignez-vous sur la force, la composition et la direction des partis ennemis qui se sont montrés dans les environs, et, s'ils n'ont pas disparu, sur leurs emplacements, leurs mouvements et les corps auxquels ils appartiennent.

» La reconnaissance sortira par le poste n° 2 de la grand'garde n° 2 qui est établi à la corne sud-est du bois de *Villers*.
» Vous ne disposerez d'aucun cavalier.

» Mots : *Davout, Draguignan*.

» Signaux : Celui qui arrête, deux coups de sifflet longs; celui qui est arrêté répondra par deux coups de sifflet brefs.

» Les hommes n'emporteront pas le havresac.

» Commandant FERNAND. »

Principes.

1° Se garder contre toute surprise en se couvrant, selon l'effectif, soit par des éclaireurs, soit par une avant-garde, une arrière-garde et des flanqueurs.

2° Marcher par bonds successifs, le service de sûreté exécutant à l'avance le mouvement, en vertu du précepte émis pour la patrouille : « Le patrouilleur qui marche n'observe pas; le patrouilleur qui observe ne marche pas. »

3° S'avancer avec précaution; observer l'ennemi, s'il y a lieu, et le suivre, sans se laisser apercevoir.

4° Ne combattre que si on y est absolument forcé.

5° Communiquer l'objet de sa mission à ses subordonnés en temps opportun.

6° Indiquer des points de ralliement successifs.

7° Établir sa troupe en position d'attente près de l'endroit à reconnaître; envoyer des patrouilles sur les points qu'il importe de fouiller, et diriger en personne la patrouille chargée de la mission la plus importante.

Préliminaires.

Au reçu de l'ordre du commandant des avant-postes, le lieutenant va au cantonnement de sa section et prescrit aux hommes de se tenir prêts à partir dans un quart d'heure : les outils seront portés au ceinturon, les sacs laissés au cantonnement.

Puis il appelle le sergent Paul, étudie avec lui l'opération, et lui donne ses instructions d'ensemble pour l'exécution de la mission qui lui est confiée. Il lui communique les ordres qu'il a reçus, les renseignements recueillis, pour le cas où il aurait à prendre le commandement. « Dites au sergent Alfred (de l'autre section) de faire charger les sacs sur la voiture de compagnie. »

Conception.

Le secteur à fouiller se présente sous la forme d'un quadrilatère très découvert, dont deux côtés (sud et est) traversent de nombreux couverts et permettent de s'approcher sans être vu des points les plus importants à reconnaître : *Villers-en-Haye* et *Griscourt*.

En débouchant par *Jolibois*, il est plus facile :

1° D'envoyer des patrouilles à *Villers-en-Haye* et à *Griscourt*, en raison de la situation de ces deux villages à cheval sur le ruisseau d'*Ache*. (En effet, en abordant les localités par l'est, on se ménage le bénéfice d'avoir deux ponts à sa disposition, tandis que, du côté de l'ouest, on n'a que le pont de *Villers-en-Haye*. Dans ces conditions, toutes les routes de retraite sont convergentes. Du côté de l'ouest, au contraire, *Griscourt* devant être abordé par le sud, la retraite serait plutôt excentrique);

2° D'établir sa troupe en position d'attente en un point central permettant de recueillir les fractions détachées.

Enfin, en cas d'attaque de l'ennemi, les points de ralliement sont nombreux : d'abord les *Remises*, puis *Jolibois*, qui seraient en même temps des points d'appui pour résister et donner aux avant-postes le temps de prendre les armes.

En raison de ces considérations, le lieutenant adopte l'itinéraire suivant :

Prendre le ravin boisé à l'est du bois de *Villers*, ce qui permet d'arriver jusque sur la route de *Villers-en-Haye* à *Saizerais* sans être vu; contourner au sud l'éperon à l'ouest des *Remises*; suivre le ravin des *Remises*; se porter à l'est de *Villers-en-Haye* au delà du chemin de *Villers-en-Haye* à *Dieulouard*, et s'établir en position d'attente pour procéder à la reconnaissance de *Villers-en-Haye* et de *Griscourt*.

Exécution.

ORDRE DONNÉ A LA SECTION RASSEMBLÉE :

« Des cavaliers ennemis s'étant montrés ce matin dans la direction de *Villers-en-Haye*, la section est chargée d'exécuter une reconnaissance dans le secteur *bois de Villers=Villers-en-Haye=Griscourt=ferme Jolibois=bois de Villers*, pour se renseigner sur la force, la composition et la direction des partis ennemis, sur leurs emplacements, leurs mouvements, et les corps auxquels ils appartiennent.

» Mots : *Davout* (1), *Draguignan*.

» SIGNAUX : Celui qui arrête, deux coups de sifflet longs ; celui qui est arrêté répond par deux coups de sifflet brefs.

» Les mêmes signaux seront employés entre nous pour indiquer qu'une mission est terminée.

» Le sergent Paul me remplacerait au cas où je viendrais à disparaître. »

Jusqu'au bois de *Villers*, la section est couverte par les avant-postes.

Pour se rendre au poste n° 2, elle suit le chemin de terre qui, de la grand route, rejoint le chemin de *Villers-en-Haye* à *Saize-rai*.

Arrivée à hauteur de ce poste, elle prend à gauche à travers champs.

Le lieutenant demande au chef de poste s'il n'a rien à lui communiquer. Sur sa réponse négative, il examine le terrain et donne les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN :

« Avec six éclaireurs, vous couvrirez la section à environ 100 mètres en avant.

» Suivez le ravin boisé : il conduit à un chemin. (Voyez sur la carte.) Arrivé près de ce chemin, vous vous arrêterez.

» Je marche avec le gros.

(1) Le mot d'ordre est donné aux gradés seuls.

» Pour m'appeler, sifflez un coup long ; je vous répondrai par un coup long. Si je veux vous arrêter, je sifflerai un coup.
» Partez. »

AU SERGENT PAUL :

« Prenez le commandement du gros de la section et suivez à 100, 150 mètres les éclaireurs.
» Je marche avec vous. »

A l'extrémité du ravin boisé, la section s'arrête. Les éclaireurs sont en observation sur la route. Le lieutenant se porte à leur hauteur, fait la reconnaissance du terrain, n'aperçoit aucun indice qui fasse supposer la présence de l'ennemi, et donne l'ordre suivant au sergent Lucien :

« Contournez à droite ce mouvement de terrain. Au chemin de terre que vous voyez à environ 300 mètres d'ici, vous tournerez à gauche. Vous fouillerez le ravin et les maisons à droite, sur la crête. Vous vous arrêterez à l'extrémité du ravin.

» Je vais envoyer une patrouille sur votre droite à la ferme *Jolibois*.

» Voyez bien sur la carte le chemin que je viens de vous indiquer.

» Le point de ralliement est le bois de *Villers*. »

AU SERGENT PAUL :

« Suivez les éclaireurs en ayant soin de traverser la route rapidement. »

A l'entrée du ravin des *Remises*, le lieutenant arrête la section et envoie une patrouille sur *Jolibois* par le *Bois Brûlé*.

AU CAPORAL GASTON :

« Avec quatre hommes (1), dirigez-vous sur le bois qui est à notre droite. C'est le *Bois Brûlé*.

» En arrivant à la lisière, vous tournerez à gauche, et vous suivrez le chemin qui longe le bois. Vous fouillerez la partie du bois qui se trouve à gauche de la grand route.

(1) L'ordre est donné en présence du caporal et des quatre hommes réunis.

» A 700 mètres plus loin, vous devrez trouver un chemin qui aboutit à ce bois : il vient de la ferme *Jolibois*. Vous le prendrez, et vous fouillerez la ferme.

» Lorsque vous l'aurez fouillée, vous vous mettrez en relation par le signal convenu avec le sergent Lucien qui se trouvera à votre gauche à l'extrémité de ce ravin.

» Voici un croquis du terrain.

» Point de ralliement : le bois dans lequel nous sommes.

» Partez. »

ALERE FLAMMAM
AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS,
qui est arrivé à l'extrémité nord du ravin :

« En cas d'attaque de l'ennemi, nous résisterons dans le ravin et les maisons des *Remises*. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA SECTION :

« Suivez ce chemin de terre ; vous vous arrêterez à 400 mètres en arrière des éclaireurs.

» Laissez un caporal et trois hommes à la naissance du ravin ; au signal d'un coup de sifflet, ils devront vous rejoindre. »

Pendant l'arrêt, le lieutenant fait la reconnaissance du terrain, pour voir comment il abordera les deux villages de *Villers-en-Haye* et de *Griscourt*.

Le caporal Gaston, ayant fouillé *Jolibois*, siffle deux fois ; le sergent Lucien lui répond par le signal convenu.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN :

« Avec vos éclaireurs, suivez ce chemin de terre et portez-vous rapidement de l'autre côté de cette route (route de *Dieulouard* à *Villers-en-Haye*), de façon à couvrir la section qui ira s'établir en position d'attente derrière le rideau que vous voyez devant nous, dans les cultures.

» Lieu de ralliement : les *Remises*. »

AU SERGENT PAUL :

« Rappelez les hommes que vous avez laissés en arrière.
» Dès que je vous en donnerai l'ordre, vous vous porterez rapidement derrière le rideau que vous voyez devant nous ; vous choisirez une position d'attente dans les cultures.
» Les éclaireurs vous couvrent.

» Lieu de ralliement : les *Remises*. »

ORDRE VERBAL

transmis au caporal Gaston par un homme :

« La reconnaissance se porte de l'autre côté de la route ; continuez à couvrir le flanc droit.
» Après avoir traversé la route, vous continuerez à marcher. Je sifflerai pour vous arrêter.

» Lieu de ralliement : les *Remises*. »

Averti que les éclaireurs sont en position, le lieutenant donne l'ordre au sergent Paul de se porter en avant.

La patrouille du caporal Gaston exécute son bond. Le lieutenant l'arrête lorsqu'elle arrive sur le petit chemin de terre qui conduit à *Griscourt*.

Le lieutenant procède de nouveau à la reconnaissance du terrain.

La situation est la suivante :

Les éclaireurs, sous la direction du sergent Lucien, couvrent face à *Villers-en-Haye* et un peu au sud ; la patrouille du caporal Gaston est sur le chemin de terre qui conduit à *Griscourt* ; la section est en position d'attente dans le pli de terrain et dans les cultures à gauche de ce chemin et au nord de la route *Villers-en-Haye* = *Dieulouard* ; deux hommes sont restés sur cette route ; ils couvrent dans la direction de *Dieulouard*.

Le lieutenant a *Villers-en-Haye* devant lui, et, complètement sur sa droite, *Griscourt*.

Il prend la résolution d'envoyer une patrouille par *Griscourt*, une autre par le sud de *Villers-en-Haye* ; avec une escouade qu'il dirigera lui-même par le nord, il fouillera *Villers-en-Haye*.

La section restera en position d'attente, prête à recueillir les patrouilles en cas d'attaque, le point de ralliement étant *Jolibois*.

Il donne, en conséquence, les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN :

- « Dirigez-vous sur cette maison blanche (tout au sud de *Villers-en-Haye*) ; vous avez pour mission de fouiller le village de *Villers-en-Haye*.
- » Avec une escouade, je le fouillerai en sens contraire.
- » Point de rendez-vous : l'église.
- » Lieu de ralliement : *Jolibois*.
- » Partez. »

Le lieutenant se porte avec quatre hommes auprès du caporal Gaston et lui donne l'ordre suivant :

- « Dirigez-vous, avec ces huit hommes, sur ce moulin que vous voyez.
- » Un peu au-dessus, il y a un pont. Vous le traverserez et vous fouillerez le village qui est de l'autre côté. C'est *Griscourt*.
- » Vous vous dirigerez ensuite sur ce gros village qui est là à notre gauche. C'est *Villers-en-Haye*. (Remarquez la forme du clocher.)
- » Vous me rejoindrez sur la place de l'église.
- » Dans *Griscourt*, vous n'aurez qu'à tourner à gauche pour vous diriger sur *Villers*.
- » Le point de ralliement est *Jolibois*.
- » Partez. »

AU SERGENT PAUL :

- « Je pars avec une escouade fouiller *Villers-en-Haye* ; restez en position d'attente en vous couvrant dans toutes les directions (1).
- » En cas d'attaque, résistez sur place.
- » Lieu de ralliement : *Jolibois*.
- » Si *Villers* n'est pas occupé, je vous ferai un signal en mettant un képi au bout d'un fusil : vous vous dirigerez sur cette maison blanche (tout au sud de *Villers*). »

A LA 2^e ESCOUADE :

- « Vous allez venir avec moi en patrouille. »

(1) Dans la réalité, il suffira d'un homme ou, au plus, de deux.

AU CAPORAL ANDRÉ :

- « Avec deux hommes, marchez en suivant le ravin, et dirigez-vous sur le moulin qui est à votre gauche.
- » Je vous suis à 100 mètres avec le reste de l'escouade.
- » Partez. »

A L'ESCOUADE :

- « Par quatre. Suivez-moi. »

La patrouille du sergent Lucien fouille le village du sud au nord.

La patrouille du caporal Gaston, après avoir passé le pont, s'est dirigée sur l'église de *Griscourt*, en ayant eu soin de laisser cinq hommes au pont, pour le garder. De l'église, elle est descendue à travers le village, a interrogé les habitants et a trouvé au pont de *Villers* trois hommes de la patrouille du lieutenant.

Celle-ci, après avoir laissé ces trois hommes au pont de *Villers*, s'est rabattue dans *Villers*, a fouillé le village et interrogé les habitants ; elle est allée à la mairie et au bureau de poste ; elle a ouvert les boîtes aux lettres, etc.

Elle retrouve la patrouille du sergent Lucien à l'église.

L'ennemi ayant disparu, le lieutenant fait signe à la reconnaissance de se diriger sur la partie sud du village, il donne l'ordre au sergent Lucien avec les éclaireurs de précéder la reconnaissance et de se diriger sur le bois de *Villers* en prenant, à la sortie du village, le premier chemin à droite, puis à un kilomètre de là, un chemin de terre qui, se détachant à gauche de la route, va directement au bois de *Villers*.

AU CAPORAL GASTON,
qui a rassemblé ses hommes :

- « Vous formerez l'arrière-garde de la reconnaissance et vous nous couvrirez dans la direction de *Villers-en-Haye* jusqu'à ce que la reconnaissance ait disparu dans le bois. »

AU SERGENT PAUL,
qui arrive avec le gros de la reconnaissance :

« Suivez les éclaireurs. Je marche avec vous. »

La reconnaissance arrive dans le bois de *Villers* et rentre à la réserve des avant-postes.

RAPPORT.

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE. 3^e BATAILLON.

Expédié le 10 août à 7 h. 30 matin.

Arrivé :

Lieu de départ : *Rosières-en-Haye*.

Le lieutenant René, de la 9^e compagnie, chargé d'une reconnaissance, au commandant des avant-postes, à *Rosières-en-Haye*.

ORDRE REÇU :

« Fouiller le secteur : *Bois de Villers*—*Villers-en-Haye*—*Griscourt*—ferme *Jolibois*—*les Remises*—*bois de Villers*. »

EXÉCUTION :

Effectif : 1 section (2 sergents, 4 caporaux, 50 hommes).

Heure de départ : 4 h. 45.

Heure de rentrée : 7 h. 15.

Itinéraire suivi : *Bois de Villers*—*Remises*—*Villers-en-Haye*—*bois de Villers*.

Ordres donnés. — A 5 heures, au caporal Gaston : « Avec quatre hommes, fouillez partie sud de *Bois-Brulé* et *Jolibois*. »

A 6 heures, au sergent Lucien : « Fouillez avec les éclaireurs *Villers-en-Haye* par le sud. »

A 6 heures, au caporal Gaston : « Avec huit hommes, fouillez *Griscourt* et rejoignez-moi à *Villers-en-Haye*. »

Avec une escouade, j'ai fouillé *Villers-en-Haye* par le nord.

Renseignements recueillis : *Bois-Brulé*, *Jolibois*, *les Remises* ne sont pas occupés.

A *Jolibois*, les habitants de la ferme n'ont pas vu l'ennemi.

A *Villers-en-Haye*, j'ai interrogé les habitants et les enfants (1) ; au dire de la

(1) Nous supposons que, en raison du caractère particulier de la reconnaissance, le lieutenant et un homme connaissent la langue de l'ennemi.

plupart, une vingtaine de cavaliers (uhlans, d'après description de l'uniforme : schapska, tunique bleu foncé, pantalon gris et lance) ont traversé le village vers 4 heures du matin et sont repartis aussitôt après dans la direction de *Dieulouard*. Un d'eux a demandé au maire les ressources en vivres.

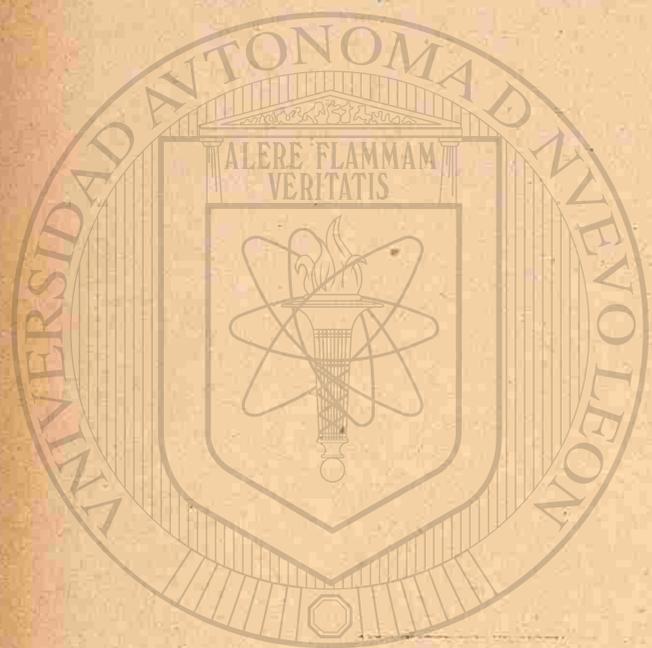
A *Griscourt*, on a donné les mêmes renseignements au caporal Gaston.

Ci-inclus 4 journaux et 6 lettres venant de X... donnant des nouvelles de la guerre ; 3 lettres venant de Y... où paraît être l'armée ennemie.

Lieutenant RENÉ.

Un croquis est joint à ce rapport ; il est établi soit au 1/10,000, soit au 1/20,000 ; tous les points fouillés par la reconnaissance y sont marqués.

L'itinéraire suivi par la reconnaissance est tracé avec un crayon de couleur (en principe non employé dans le croquis), les itinéraires des *patrouilles* détachées sont tracés avec le même crayon, mais en pointillé.



PROBLÈME N° 14

AVANT-POSTES POUR UNE PETITE UNITÉ

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1905. Titre IV, chap. IV, art. 28 à 44.

Instruction sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 28 à 44.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 80' — 4° 30' ; latitude 54° 20' — 54° 30'.

Un peloton, venant de *Nomény*, est chargé d'une mission spéciale dans la direction d'*Ansauville*. Il s'arrête, pour passer la nuit, à *Jolibois*, à l'est de *Villers-en-Haye*.

Des reconnaissances et des détachements de cavalerie ennemie sont signalés sur le front *Flirey=Ansauville=Ménil-la-Tour*.

Principes.

1° Se couvrir contre une surprise immédiate. A cet effet, s'entourer complètement de postes et supprimer les échelons intermédiaires, en raison de la faiblesse de l'effectif, le gros de la troupe étant considéré comme le poste principal ou la grand-garde.

2° Placer les postes de couverture à des distances suffisantes pour que le gros ait le temps de prendre les armes et de manœuvrer.

Conception.

Quoique les renseignements sur l'ennemi ne fassent pas sentir une attaque, il y a toujours lieu, avec la cavalerie, de craindre une surprise. En conséquence, on cherchera une ferme isolée pour le cantonnement du peloton.

Celle de *Jolibois* paraît convenir (1).

Ce choix présente les avantages suivants : facilité de se couvrir dans toutes les directions, en raison du plus petit nombre de chemins à garder et qui convergent ; concentration du cantonnement dans quelques bâtiments, ce qui évite la dispersion. En outre, il y a moins à redouter les indiscretions des habitants, car il est plus facile de surveiller les quelques habitants d'une ferme que toute la population d'un village.

D'autre part, il n'y a aucun intérêt à bivouaquer. Dans la ferme, les hommes seront à l'abri, se reposeront mieux et seront plus dispos pour pouvoir continuer l'opération.

Une partie de la troupe sera de piquet, de façon à être prête à se porter rapidement, au premier signal, sur la direction menacée.

Les issues de la ferme seront gardées, et défense sera faite aux habitants de sortir.

Enfin, pour donner à la troupe le temps de prendre les armes, les postes de surveillance devront être à des distances variables suivant les directions, en raison du terrain, mais toujours suffisamment éloignés pour permettre la manœuvre.

Exécution.

Sur la route de *Dieulouard* à *Villers-en-Haye*, avant d'arriver au chemin de terre qui passe à environ 200 mètres à l'ouest de la

(1) Si l'ennemi était très dangereux (cas où les patrouilles de cavalerie auraient été signalées jusqu'à la *Moselle*), on ne s'arrêterait pas dans un endroit aussi en vue. Il y aurait lieu de marcher de nuit, de dissimuler sa marche, de faire halte dans un bois, ou tout au moins dans un lieu écarté.

Cette hypothèse fait l'objet du problème n° 23.

ferme *Jolibois*, le lieutenant commandant le détachement donne l'ordre suivant aux chefs de section et de demi-section, ainsi qu'aux caporaux :

« Le peloton va passer la nuit dans la ferme qui est à notre gauche. (*Il la montre.*) C'est la ferme *Jolibois*.

» Des patrouilles et des reconnaissances de cavalerie sont signalées dans la direction de ce village (*Villers-en-Haye*) et à environ 12 kilomètres.

» Chaque demi-section fournira aux avant-postes un poste de 1 caporal et 4 hommes, sauf la 4^e demi-section qui en fournira deux.

» Ces postes seront placés vers les endroits que je vais vous indiquer.

» *Poste de la 1^{re} demi-section.* — Caporal Gaston, suivez la route pendant environ 900 mètres. Là, vous prendrez un chemin de terre qui doit être le deuxième à gauche à partir d'ici ; ce chemin croise à 200 mètres un autre chemin de terre ; vous vous installerez vers cette croisée de chemins.

» *Poste de la 2^e demi-section.* — Caporal André, suivez la route et prenez le premier chemin de terre à gauche ; suivez-le jusqu'à la maison rouge que vous voyez là-bas (*Remises*) ; vous installerez le poste vers cet endroit. J'enverrai des patrouilles dans le ravin.

» *Poste de la 3^e demi-section.* — Caporal Robert, suivez la route et prenez le premier chemin de terre à gauche ; vous tournerez ensuite à gauche en prenant le chemin qui passe près de la ferme, vous le suivrez et vous vous arrêterez à mi-chemin entre la ferme et un bois que vous apercevrez devant vous.

» *Postes de la 4^e demi-section.* — Caporal Jean, vous vous placerez à l'embranchement de la route et du premier chemin de terre à 200 mètres d'ici.

» Caporal Maurice, en marchant dans cette direction (*il la montre*), à travers champs, vous rencontrerez, à environ 500 mètres d'ici, un chemin de terre qui va vers la ferme ; vous vous placerez sur ce chemin et à environ 500 mètres de la ferme.

» En cas d'attaque, tous les postes résisteront sur place le plus longtemps possible et se replieront de façon à démasquer la ferme.

» Point de ralliement : la ferme *Jolibois*.

» Mots : *Augereau, Auch*

- » SIGNAUX : celui qui arrête frappe deux coups sur la cartou-
» chière; celui qui est arrêté, trois coups sur l'épée-baïonnette.
- » Pour m'appeler, vous emploierez un signal qui ne soit pas vu
» de l'ennemi.
- » Après ma reconnaissance, ces signaux seront communiqués
» à la vigie.

- » Les repas seront portés à chaque poste par des corvées four-
» nies par les demi-sections auxquelles les postes appartiennent.
- » Une vigie sera placée dans un des bâtiments de la ferme.
- » Partez. »

AU SERGENT PAUL,
commandant la 1^{re} demi-section :

- « Suivez le poste de la 3^e demi-section et conduisez le peloton à
» la ferme.
- » En arrivant, vous ferez garder les issues pour empêcher les
» habitants de sortir.
- » Vous laisserez les hommes sous les armes, sac à terre. »

AU SERGENT LOUIS,
commandant la 2^e demi-section :

- « Vous reconnaîtrez la ferme et ses abords.
- » Votre attention se portera principalement sur les points sui-
» vants : ressources en cantonnement, — vivres, — mise en état
» de défense, — vues, — placement d'une vigie.
- » Vous interrogerez les habitants.
- » Je vais faire la reconnaissance du terrain. »

Le sergent Louis rend compte verbalement au lieutenant, dès
que celui-ci rentre, de la reconnaissance qu'il a faite :

- « Il existe quatre granges pouvant contenir chacune une demi-
» section, — une cuisine et un fournil où l'on peut faire la cui-
» sine, — de la paille à volonté, — du pain pour une dizaine
» d'hommes, du lard et des légumes en quantité suffisante pour
» tout le peloton, trois grosses lanternes pour l'éclairage.
- » La ferme se prête assez facilement à une organisation défen-
» sive, surtout dans la direction de l'ouest; on a des vues éten-
» dues dans cette direction.
- » Le pigeonnier est tout indiqué pour placer une vigie.
- » Les habitants ne savent rien de l'ennemi. »

Le lieutenant donne les ordres suivants en présence du sergent
Paul (le plus ancien) :

- « Chaque demi-section occupera une grange.

- » Les repas seront faits pour la 1^{re} section dans la cuisine de la
» ferme; pour la 2^e, dans le fournil.

- » Les demi-sections seront de piquet à tour de rôle de deux
» heures en deux heures en commençant par la 1^{re} demi-section.
- » La demi-section de piquet fournira les sentinelles devant les
» armes, ainsi que la vigie, laquelle sera placée dans le pigeonnier.

- » Les issues de la ferme seront barricadées.

- » Les hommes conserveront leurs armes à l'intérieur des bâti-
» ments; ceux-ci devront rester ouverts et éclairés toute la nuit;
- » les seaux en toile (1) seront tenus pleins d'eau pendant la nuit.

- » Il est interdit de fumer dans les granges.

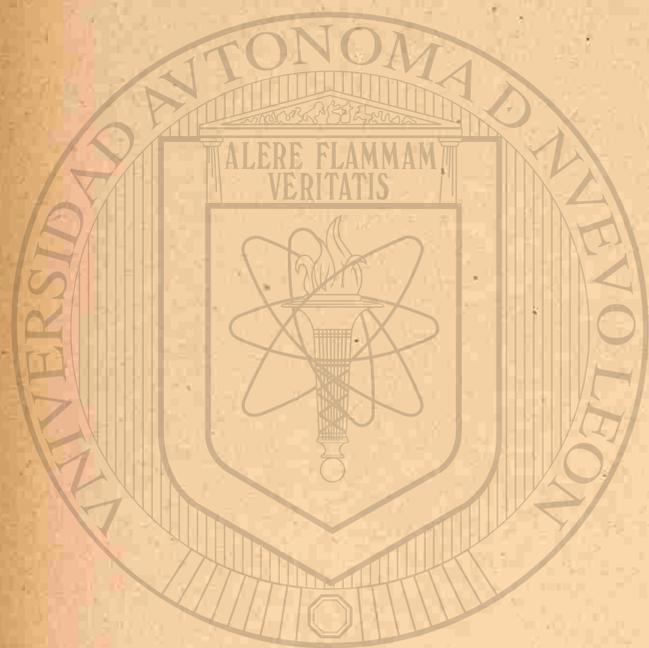
- » Les trois premières demi-sections utiliseront les trois lan-
» ternes qui existent dans la ferme.

- » Il est interdit de coucher ailleurs que sur l'aire des granges.
- » Le sergent Lucien distribuera la paille pour le couchage des
» hommes à 3 heures du soir.

- » A partir de 8 heures, les chefs de section enverront des
» patrouilles de deux heures en deux heures à environ 800 ou
» 1000 mètres au delà des postes.

- » En cas d'attaque, le peloton se formera dans la cour de la
» ferme et, suivant la direction de l'ennemi, se portera sur un
» emplacement de combat choisi. »

(1) S'il existe des seaux dans la ferme, on les emploiera de préférence, de
façon que les hommes puissent faire leur sac le soir même.



PROBLÈME N° 15

AVANT-POSTES DE COMBAT AU CONTACT, PENDANT LA BATAILLE

Instruction sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 36.
Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, § 286.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90' — 4° ; latitude 54° 10' — 54° 20'.

Le combat est engagé depuis le matin entre deux partis qui occupent, à la fin de la journée, les emplacements suivants :

PARTI AMI : lisière sud du bois de *Chazeau* = Bois de la ferme du *Bois Nathan* = Ferme *Lechu* = lisière sud du *Bois le Prêtre*.

PARTI ENNEMI : Ruisseau des *Grands Prés* et le mamelon situé à environ un kilomètre sud du *Bois le Prêtre*.

A la fin de la journée, le 3^e bataillon du régiment, qui a son front d'action à l'est du chemin *Ferme Boyer* = *Ferme Lechu*, a deux compagnies

en première ligne sur le front *Ferme Lechu* et 400 mètres à l'est du chemin *Ferme Boyer*—*Ferme Lechu*, 9^e compagnie à droite, 10^e compagnie à gauche; les deux compagnies de renfort sont à 350-400 mètres en arrière.

L'ennemi est au ruisseau et au nœud de chemins qui vont sur *Bouvron*—*Ferme Lechu*—*Bois le Prêtre*—*Pont de Jaillon*, et sur la croupe du mouvement de terrain au sud du *Bois le Prêtre*.

A la tombée de la nuit, le commandant du bataillon donne les ordres suivants qu'il fait porter aux quatre commandants de compagnie :

Ferme Lechu,
15 juillet, 8 heures soir.

- « Le bataillon reste au contact.
- » Les commandants de compagnie remettront de l'ordre dans leurs compagnies; les emplacements des différentes unités seront rectifiés, s'il y a lieu. Toutefois on devra rester en formation de combat, mais pas en éparpillement. La 9^e compagnie restera à la ferme *Lechu*.
- » La section de cette compagnie qui occupe la haie fournira les avant-postes et gardera la route de *Francheville*.
- » La 10^e compagnie se gardera dans son secteur. Des petits postes seront envoyés avec mission de s'embusquer à proximité des lignes ennemies et de signaler tous les mouvements qui pourraient s'y produire.
- » Les compagnies profiteront de la nuit pour renforcer leur position.

» Commandant FERNAND. »

Considérations générales.

Même lorsqu'on est certain que la bataille reprendra le lendemain, on ne peut laisser la nuit les unités engagées déployées, sans occasionner de grandes fatigues. Donc, le soir venu, lorsque les coups de feu se feront rares, les unités se rassembleront pour

se reposer tout en tenant solidement les points d'appui, sans toutefois se grouper en masse derrière (1).

Qu'y a-t-il d'important, en effet, sur une ligne de bataille, sinon les points d'appui? Le terrain qui les sépare n'a qu'une importance médiocre. Donc, la nuit, on gardera tous les points marquants du terrain, tous les points d'appui, en plaçant en avant de chacun d'eux une partie de la troupe qui reste sous les armes.

Dans le cas particulier qui nous occupe, le bataillon se reforme dans son champ d'action, de façon à être prêt à agir au cas où l'ennemi tenterait un coup de main.

En avant, des sections veillent; entre les intervalles, il y a une circulation incessante de patrouilles.

Principes.

1^o Rester sous les armes, et se garder par des sentinelles placées latéralement.

2^o Faire surveiller l'adversaire par des postes et des patrouilles.

3^o Assurer la sécurité des troupes en arrière; mettre rapidement en état de défense les obstacles du terrain; en créer d'artificiels, au besoin.

ORDRES VERBAUX

donnés aux gradés réunis

par le lieutenant commandant la section (2) :

- « Le bataillon va bivouaquer.
- » La compagnie reste à la ferme *Lechu*; la section a pour mission d'assurer la sécurité du bataillon dans le front d'action de la compagnie.
- » Nous allons rester derrière la haie; la section va se reformer en ordre dans la tranchée, la 1^{re} escouade à droite.

(1) Les batailles russo-japonaises nous montrent la possibilité pour l'artillerie de reprendre son tir la nuit sur un terrain connu, on ne peut donc grouper les unités derrière les points d'appui: il faut les laisser en formation de combat près de ces points de façon qu'elles puissent les défendre en cas d'attaque.

(2) La section occupe la haie qui clôture la ferme; une tranchée ébauchée a été construite; de son emplacement, la section bat de ses feux le chemin qui va à *Francheville*.

- » Les hommes mettront sac à terre derrière eux et se tiendront
- » prêts à ouvrir rapidement le feu dans la direction de la route.
- » Les hausses seront placées immédiatement à 250 mètres. »

AU SERGENT LUCIEN :

- « Assurez-vous des communications à travers la ferme ; que
- » toutes les portes de l'enclos restent bien ouvertes ; vous les
- » fixerez au besoin. »

AU SERGENT PAUL :

- « Envoyez à 150 mètres d'ici, et un peu à droite du chemin,
- » deux hommes qui formeront un groupe de sentinelles.
- » Si l'ennemi se présente, ils devront se replier sans faire feu,
- » en restant toujours à droite de la route.
- » Vous enverrez également deux hommes sur notre gauche et
- » à 50 mètres environ en avant de la haie pour nous couvrir et
- » nous relier à la 40^e compagnie ; le reste comme je l'ai dit.
- » Ces groupes seront relevés par moitié, d'heure en heure,
- » comme pour les sentinelles des petits postes.

» Mots : *Napoléon, Naples.*

- » SIGNAUX : Celui qui arrête, deux coups sur la cartouchiere ;
- » celui qui est arrêté, deux coups sur le bois du fusil »

AU CAPORAL GASTON :

- « Avec les soldats Léon, Victor et Clément (1), vous allez vous
- » diriger dans la direction des arbres qui sont le long d'un ruisseau.
- » L'ennemi occupait dans la journée les bords du ruisseau.
- » Vous tâcherez de vous faufiler entre deux groupes de sentinelles
- » ou deux postes pour observer les mouvements de l'ennemi.
- » Vous vous installerez en petit poste à l'endroit que vous
- » jugerez le meilleur pour remplir votre mission.
- » Vous rentrerez lorsque vous jugerez cette mission terminée.
- » Si vous étiez poursuivi, n'oubliez pas, en rentrant, de démasquer le front d'action de la section qui est de 100 mètres à
- » gauche de la route.

» Mots : *Napoléon, Naples.*

(1) Le caporal Gaston connaît la langue de l'ennemi ; les soldats Léon, Victor, Clément, sont très adroits et très décidés ; c'est pour ces raisons que le lieutenant les désigne nominativement.

- » SIGNAUX : Celui qui arrête, deux coups sur la cartouchiere ;
- » celui qui est arrêté, deux coups sur le bois du fusil.
- » Partez. »

En principe, on enverra des officiers pour exécuter ces petites opérations, qui exigent du sang-froid, de l'adresse, du coup d'œil et de l'à-propos. C'est du reste un principe :

« A la découverte, reconnaissance de l'officier de cavalerie ; au contact, reconnaissance de l'officier d'infanterie. »

AU CAPORAL ANDRÉ :

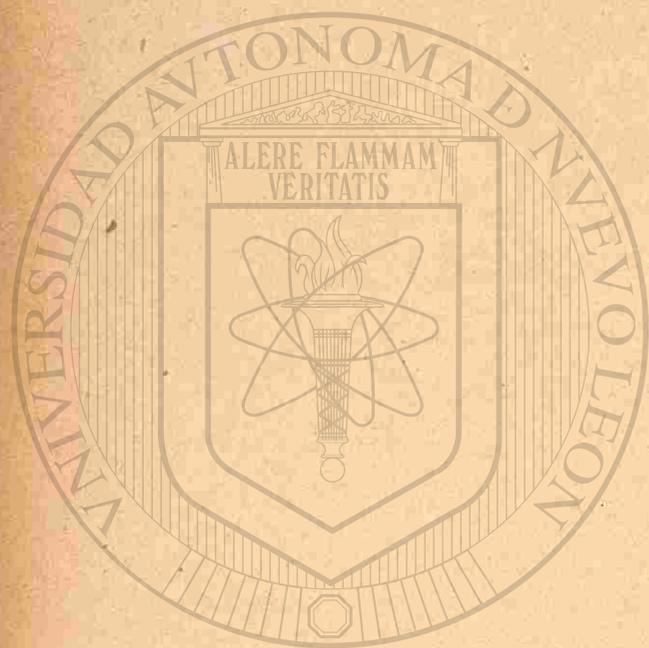
- « Avec trois hommes, vous suivrez le chemin qui est à droite
- » de la ferme en vous maintenant un peu à droite, et vous vous
- » porterez jusqu'où vous pourrez, de façon à ne pas être entendu
- » de l'ennemi ; là, vous vous arrêterez et vous vous posterez pour
- » le surveiller ; essayez d'entendre les ordres qui se donnent ou
- » les mouvements qui se font.

» Mots : *Napoléon, Naples.*

- » SIGNAUX : Celui qui arrête, deux coups sur la cartouchiere ;
- » celui qui est arrêté, deux coups sur le bois du fusil.
- » Vous ne partirez que dans une demi-heure »

La 9^e compagnie, qui fournit le service, assure la liaison avec la section et les autres unités qui sont rassemblées à gauche et à droite de la ferme *Lechu*, c'est-à-dire dans la direction du bois *le Prêtre* et des bois de la Ferme du bois *Nathan*.

De nombreuses patrouilles circulent dans les intervalles du terrain non occupé.



PROBLÈMES N^{os} 16 ET 17

EXÉCUTION D'UNE RÉQUISITION CONDUITE D'UN CONVOI

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895 : titre IX, art. 403, 404 ; titre X, art. 405 à 408 ; titre XII, art. 415 à 419.
Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902 : titre IX, art. 403 ; titre X, art. 108 ; titre XII, art. 115, 118, 120.
Instruction pratique sur le service de la cavalerie du 4^{er} août 1902 : titre IX, art. 81 ; titre X, art. 82 à 86 ; titre XII, art. 87 à 93.

Thème.

Terrain : Longitude 3^e 90' — 4^e 10' ; latitude 34^e 20' — 54^e 30'.

Un détachement mixte est cantonné à *Dieulouard*.

Ses avant-postes s'étendent à un kilomètre à l'ouest et au sud de cette ville en passant par les points 242 et 220.

Le commandant du détachement envoie un peloton d'infanterie et dix cavaliers, commandés par un maréchal des logis et un brigadier, sous les ordres du lieutenant René, opérer une réquisition à *Manonville*.

D'après les renseignements, des détachements de cavalerie ennemie sont signalés dans la direction de *Flirey=Bernécourt*.

Principes.

1° Tenir secret le but de l'opération. Ne le faire connaître qu'à celui qui serait appelé à remplacer le chef.

2° Suivre un itinéraire détourné.

3° Au moment d'agir, faire connaître le but à tout le monde.

4° Partager sa troupe en deux groupes : l'un exécute l'opération (c'est le groupe d'exécution) ; l'autre protège l'opération (c'est le groupe de protection, qui se divise en deux : troupe de sûreté et troupe de manœuvre).

La cavalerie est affectée au groupe de protection.

5° Cerner la localité de façon à empêcher les habitants d'en sortir.

6° Établir la troupe de sûreté du groupe de protection en avant-postes aux abords du village à réquisitionner, de façon à couvrir l'opération et tenir la troupe de manœuvre rassemblée en un point central d'où elle puisse manœuvrer.

7° S'adresser à la municipalité et la charger de la réunion des objets requis. Ne recourir à l'exécution militaire qu'en cas de mauvaise volonté. Dans ce cas, assurer le maintien de l'ordre et de la discipline, et empêcher le pillage.

8° Donner un reçu des prestations fournies.

Nous reproduisons ci-dessous l'ordre écrit donné par le commandant du détachement au lieutenant chargé de l'opération.

N° 1. Dieulouard, 20 juillet, 5 heures soir.

« Demain matin, un peloton de la 9^e compagnie opérera une réquisition à *Manonville* (1).

(1) On peut prendre un guide.

» Il aura à sa disposition dix cavaliers commandés par un maréchal des logis et un brigadier.

» Le capitaine commandant l'escadron sera prévenu par mes soins de cet ordre.

» L'opération dont il s'agit sera exécutée le plus tôt et le plus rapidement possible.

» Des détachements de cavalerie ennemie sont signalés dans la direction de l'ouest, vers *Flirey=Bernécourt*.

» D'après les renseignements que je possède, la réquisition pourra porter sur :

» 100 hectolitres de blé en sacs pesant environ 8,000 kilogr.

» 100 hectolitres d'avoine en sacs pesant environ 5,000 kilogr.

» Les voitures nécessaires au transport des denrées, ainsi que les sacs, seront également réquisitionnés.

» La réquisition sera faite régulièrement, contre reçu comportant indemnités.

» Les hommes n'emporteront pas le havresac.

» Mots pour le 20 : *Berthier, Bordeaux*.

» Mots pour le 21 : *Napoléon, Naples*.

» Ci-joint :

» 1° Une liste des principaux propriétaires de *Manonville* détenteurs de céréales et de voitures attelées :

» 2° Un carnet d'ordres ;

» 3° Un carnet de reçus de réquisition.

» L'heure de départ et l'itinéraire de l'aller et du retour me seront communiqués.

» Commandant FERNAND. »

Conception.

Une réquisition, prise dans son ensemble, comprend trois parties : aller, — exécuter, — rentrer. ®

Nous allons examiner chacune de ces trois opérations.

1° Aller.

Le secret et la rapidité étant les plus sûres garanties du succès pour opérer une réquisition, il importe de garder le secret le plus longtemps possible, et de faire choix d'un itinéraire qui permette d'arriver sur la localité sans avoir été signalé.

A. *Secret de l'opération.* — Pour qu'il soit gardé, le but ne devra être communiqué qu'au moins de monde possible, c'est-à-dire à celui seulement qui aurait à prendre le commandement au cas où le chef viendrait à disparaître. Quant à la troupe, on lui dira autre chose que la vérité : par exemple, que la mission du détachement est de reconnaître le ruisseau d'Ache (1); mais, au moment d'agir, on mettra tout le monde au courant du but que l'on poursuit, de façon que chacun connaisse la situation.

B. *Choix de l'itinéraire.* — On voit que trois routes conduisent de Dieulouard à Manonville :

- a) La grand route Dieulouard = Ferme les Quatre-Vents = Manonville ;
- b) La route Dieulouard = Villers-en-Haye = Manonville ;
- c) La route qui longe le ruisseau d'Ache : Dieulouard = Griscourt = Gézoncourt = Martincourt = Manonville.

Il n'y a aucune raison pour prendre la première qui est trop longue.

Quant à la deuxième, elle est sensiblement aussi longue que la troisième mais elle passe sur des plateaux très en vue et expose le détachement à être aperçu (2).

La troisième est relativement la plus courte; elle permet au détachement de dissimuler sa marche et d'arriver à proximité de Manonville sans être éventé.

De plus, aboutissant au milieu du village, elle permet plus facilement que la deuxième l'enveloppement de la localité.

L'itinéraire pour l'aller sera donc Dieulouard = Griscourt = Gézoncourt = Martincourt = Manonville.

C. *Détermination de l'heure.* — A quelle heure partira-t-on ?

L'ordre est formel : « Agir le plus tôt et le plus rapidement possible. »

Or, de Dieulouard à Manonville par Gézoncourt, il y a 13^k,500 environ, soit trois heures de marche. En principe, on ne peut agir de nuit pour ces sortes d'opérations. Nous sommes en juillet; à 4 heures du matin, il fait jour : à cette heure-là, on a des chances

(1) On ruisseau d'Esse. Nous adopterons exclusivement le nom d'Ache.

(2) Ce danger existe même pour une marche de nuit.

pour ne rencontrer aucun habitant, pour surprendre le village endormi, et pour cerner la localité sans qu'aucune indiscretion soit possible. On peut donc fixer l'heure de départ à 1 heure du matin.

D. *Organisation de la marche.* — La marche sera organisée comme elle l'est dans tout détachement isolé, les voitures nécessaires à l'enlèvement des denrées étant réquisitionnées sur place.

E. *Division de la troupe.* — D'après les principes énoncés plus haut, la troupe doit être divisée en deux groupes : l'un exécutant l'opération, l'autre la protégeant. Ce dernier sera évidemment le plus fort; néanmoins il faut conserver du monde dans la localité pour réquisitionner, car, si l'on n'a pas assez d'hommes dans le village, il y aura perte de temps : le but est de prendre quelque chose vite et de s'en aller le plus rapidement possible.

En conséquence, le lieutenant René affecte cinq escouades à la protection et trois à l'opération.

2^o Exécuter.

A. *Rôle de la cavalerie.* — Dans la marche de nuit qui précède l'exécution, les cavaliers adjoints au détachement n'ont rien à faire. Ils marchent donc derrière le gros du peloton. En effet, ce qu'on veut, c'est passer inaperçu et atteindre Manonville sans être signalé.

En arrivant à Martincourt, on fera immédiatement entourer Manonville par les cavaliers; puis, lorsque l'avant-garde arrivera, ils iront occuper les ponts du ruisseau d'Ache et de la Réhanne, à l'ouest et au sud de Manonville, pour empêcher les habitants d'aller donner l'éveil à l'ennemi, et pour faire la reconnaissance du terrain.

B. *Rôle de l'avant-garde.* — Lorsque l'avant-garde arrive en vue de l'endroit où doit être exécutée la réquisition, des groupes sont envoyés en convergeant vers la localité, de façon à y pénétrer et à la cerner de tous les côtés à la fois. Ils ont aussi à remplacer les cavaliers.

Cette prise de possession doit être prompte et secrète : le mouvement doit avoir lieu au même moment vers toutes les issues; celles-ci sont ensuite gardées, pendant toute la durée de l'opération, pour empêcher la population de sortir du village. Si quelques habi-

tants sont déjà dehors, dans les champs avoisinants, on les force à rentrer. Le reste de l'avant-garde se porte à la mairie, ainsi qu'à la poste, pour empêcher toute communication télégraphique (1).

Le commandant du détachement remet au maire l'ordre de réquisition ou le lui fait remettre soit par le maréchal des logis, soit par le commandant de l'avant-garde, suivant les circonstances.

Il indique également le nombre de voitures nécessaires à leur transport, l'heure et le lieu de livraison. Il rappelle enfin les conséquences qu'entraînerait un refus d'obtempérer aux ordres de réquisition.

C. *Rôle du gros.* — Arrivé à proximité de la localité et sachant que l'avant-garde est chargée d'opérer la réquisition, le commandant du gros constitue une nouvelle avant-garde et porte sa troupe du côté de la direction de l'ennemi, à environ 300 à 400 mètres à l'ouest de l'église de *Manonville*, en un point assez central pour qu'on puisse manœuvrer dans toutes les directions.

Ce groupe constitue la troupe de manœuvre, laquelle se couvre par des avant-postes destinés à offrir une première résistance et à lui donner ainsi le temps et l'espace nécessaires pour manœuvrer.

Lorsque les avant-postes arrivent sur leurs emplacements, les cavaliers sont envoyés plus au loin vers *Noviant-aux-Prés* = *Minorville*, non pour aller à la recherche de l'ennemi, mais pour signaler son approche. Ce qu'il faut, c'est passer inaperçu et, par conséquent, se faire aussi petit que possible, tout en conservant ses moyens d'action.

La première ligne de résistance est facile à déterminer : en arrière des ruisseaux pour les directions de *Noviant-aux-Prés* et de *Minorville*, et à la *Carrière*, si l'ennemi venait par le chemin de terre qui longe le ruisseau.

La deuxième ligne est tout indiquée : c'est la lisière du village.

D. *Détail de l'opération.* — Par une reconnaissance rapide du terrain, le commandant de l'opération se rend compte des dispositions prises.

(1) Lorsqu'il y a une gare, on s'y rend aussi pour empêcher tout départ de train, toute communication télégraphique, téléphonique, etc.

Après, il se rend à la mairie, où doivent l'attendre les autorités municipales de la localité convoquées par le maire ; le gradé chargé de la réquisition des denrées lui rend compte des premières mesures adoptées pour la réunion des céréales et la réquisition des voitures.

Le lieutenant indique alors le point sur lequel devront être dirigées les voitures une fois chargées.

Ce point est choisi évidemment du côté de la ligne de retraite ; il doit être d'un accès facile et permettre le départ par plusieurs routes. Dans le cas présent, ce sera, d'après la carte, un champ libre qui se trouve à l'ouest du château. (L'emplacement sera déterminé exactement sur le terrain, d'après le minimum de travaux à faire pour y accéder.)

Si on a besoin d'outils, on les requiert.

Un gradé et le nombre d'hommes nécessaires sont désignés pour recevoir, former et protéger les voitures à mesure qu'elles se présentent ; ici, ce sera l'arrière-garde, soit une escouade.

E. *Organisation du convoi.* — Au fur et à mesure que les voitures arrivent au point indiqué, le gradé chargé de former le convoi passe une inspection minutieuse des attelages, des chargements et des voitures. Il s'assure que ces dernières sont munies des pièces de rechange nécessaires ; il fait numérotter les voitures et désigne les soldats qui sont affectés à leur garde.

Quand un convoi est considérable, il est essentiel de le partager en plusieurs fractions et de répartir les voitures d'après la nature de leur chargement.

Dans le cas présent, 16 voitures nous sont nécessaires : 10 pour le blé, 6 pour l'avoine. Chaque groupe comprendra donc 5 voitures de blé et 3 d'avoine (1).

Lorsque le convoi est organisé, il part avec sa troupe de protec-

(1) A moins d'ordre contraire évidemment : si, par exemple, il avait été spécifié que l'on doit ramener du blé à tout prix, on formerait le premier groupe rien qu'avec le blé, le deuxième avec l'avoine, de façon à pouvoir faire filer plus facilement le blé en cas d'attaque.

tion immédiate, couvert dans la direction dangereuse par la troupe de manœuvre.

Après vérification et livraison des denrées requises, le lieutenant remet au maire le reçu comportant indemnités (ou il le paye, suivant les ordres qu'il a reçus).

3° Rentrer.

A. *Choix de l'itinéraire.* — Si l'ennemi attaque, trois routes permettent de retourner à *Dieulouard* : on peut revenir par *Martincourt*, ou bien passer par l'ancienne grand route (1) et *Rogéville*, ou enfin prendre par *Domèvre-en-Haye*—*Tremblecourt*.

Suivant la direction d'attaque, on prendra l'une ou l'autre de ces routes, savoir :

Attaque principale par le nord : route de *Domèvre-en-Haye*.

Attaque principale par *Noviant-aux-Prés* : ancienne grand route.

Attaque principale par *Minorville* : route de *Martincourt*.

Si l'ennemi ne se présente pas, l'ancienne grand route par le sud de *Rogéville*—*Villers-en-Haye*—*Dieulouard* offre de sérieux avantages : étant plus large que l'itinéraire suivi à l'aller, elle permet à la colonne de marcher en ordre plus serré (2). De plus, les nombreux chemins qui y aboutissent facilitent un changement d'itinéraire ; enfin, sur les plateaux traversés par le chemin, la vue s'étend loin et on évite plus facilement des surprises. Ici, la question d'être vu importe assez peu ; ce qu'il faut, c'est pouvoir se dérober facilement. Si l'on pouvait passer inaperçu, cela vaudrait mieux évidemment, mais cette considération est secondaire à côté de la nécessité de faire arriver le convoi à destination.

L'itinéraire par *Domèvre-en-Haye* ne serait pris que dans le cas d'une attaque par le nord.

B. *Organisation du détachement.* — Le problème à résoudre est la conduite d'un convoi de *Manonville* à *Dieulouard*.

(1) C'est actuellement le chemin qui, passant par les cotes 283 et 307, arrive à la ferme des *Quatre-Vents*.

(2) Quand une route est large, on peut y marcher sur deux voitures de front, et surtout on peut diminuer les distances entre les voitures, l'escorte ayant la place nécessaire sur les côtés.

Les principes sont les mêmes que pour l'exécution de la réquisition. Du reste, toutes les opérations que nous allons étudier peuvent se ranger sous la dénomination générale : détachements de surprises, — détachements de protection, suivant la mission à remplir.

L'escorte sera partagée en deux groupes : l'un — le plus faible — assure la protection immédiate et la garde du convoi ; l'autre, formé du gros de l'escorte, marche là où il est le mieux placé pour couvrir le convoi et s'interposer rapidement, le cas échéant, entre lui et l'ennemi. Il forme colonne isolée, soit sur la route même que suit le convoi, en avant ou en arrière de lui, soit sur une route parallèle, suivant que l'ennemi est signalé en avant, en arrière ou sur les flancs.

En raison du peu de mobilité du convoi, il est bon de s'éclairer un peu plus au loin de façon à être prévenu le plus tôt possible de l'approche ou du voisinage de l'ennemi, afin d'avoir le temps de diriger le convoi sur un nouvel itinéraire.

Exécution.

Au reçu de l'ordre n° 1 du colonel commandant le détachement, le lieutenant étudie sur la carte l'opération qui lui est confiée et il en prépare l'exécution par tous les moyens dont il dispose, fait choix d'un itinéraire et en déduit l'heure de départ ; puis il rend compte au commandement des dispositions générales qu'il a adoptées.

COMPTE RENDU.

Dieulouard, 20 juillet, 6 heures soir.

« Le lieutenant René, chargé d'opérer une réquisition à *Manonville*, au » colonel commandant le détachement de *Dieulouard*.

» Je partirai le 21 juillet à 4 heures du matin, par l'itinéraire *Dieulouard*—*Griscourt*—*Gézoncourt*—*Martincourt*—*Manonville*.

» Je rentrerai par l'itinéraire ancienne grand route—point coté 307 au sud de » *Rogéville*—*Villers-en-Haye*—*Dieulouard*.

» Si je prenais un autre itinéraire, je vous préviendrais (1).

» Lieutenant RENÉ. »

(1) Ce renseignement est indispensable ; il permet au commandant de prendre les dispositions nécessaires pour porter secours au convoi en cas d'attaque.

Il donne ensuite l'ordre verbal suivant vers 6 heures du soir :

AU PELOTON RÉUNI :

- « Le peloton sera rassemblé cette nuit à minuit 50 dans la cour »
- » de la ferme, pour exécuter une reconnaissance.
- » Les sacs seront faits immédiatement et chargés sur la voiture »
- » de compagnie ; les outils seront portés au ceinturon.
- » On emportera un repas froid. Le caporal Gaston achètera »
- » en plus 15 kilogr. de pâté et en fera la distribution.
- » Le café sera pris avant le départ. »

Le lieutenant va ensuite trouver le capitaine commandant l'escadron de cavalerie, lui communique l'ordre qu'il a reçu, et s'entend avec lui au sujet de la désignation des gradés et hommes qui doivent accompagner le détachement.

ORDRE DONNÉ AU MARÉCHAL DES LOGIS :

- « Avec le brigadier et les dix hommes désignés, vous vous trou- »
- » verez à minuit 50 à la ferme située derrière l'église, à côté de »
- » l'estaminet ayant comme enseigne *Au franc-tireur des Vosges*.
- » Il serait bon que vous la reconnaissiez dès maintenant. »

Le lieutenant appelle le chef de section Paul et lui confie que le peloton va opérer une réquisition à *Manonville*. Il lui donne ses instructions d'ensemble (voir page 97) pour l'exécution de l'opération, lui communique les ordres qu'il a reçus, et les renseignements qu'il a recueillis, pour le cas où celui-ci, qui est son successeur éventuel, aurait à prendre le commandement.

- « Vous trouveriez sur moi, ajoute-t-il, tous les croquis que je »
- » viens de vous montrer. »

ORDRE VERBAL

donné au peloton rassemblé et aux cavaliers avant le départ :

- « Des détachements de cavalerie ennemie sont signalés vers »
- » l'ouest dans la direction de *Flirey=Bernécourt*.
- » Nous allons à *Martincourt* pour reconnaître le ruisseau d'*Ache*, »
- » auquel les gens du pays donnent tantôt le nom d'*Ache*, tantôt »
- » le nom d'*Esse*.
- » Itinéraire : *Griscourt=Gézoncourt=Martincourt*.

- » *Avant-garde* : deux escouades sous le commandement du ser- »
- » gent Lucien (1). — Voici un croquis de la route à suivre.
- » *Gros* : cinq escouades sous les ordres du chef de section Paul.
- » *Arrière-garde* : une escouade.

- » Les dix cavaliers, le maréchal des logis et le brigadier mar- »
- » cheront derrière l'arrière-garde.
- » Je me tiendrai avec le gros de l'avant-garde. »

Avant d'arriver à *Martincourt* (il est environ 3 heures du matin), le lieutenant arrête le détachement et donne les ordres verbaux suivants :

- « La véritable mission du détachement est d'aller à *Manonville* »
- » opérer une réquisition. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS :

- « Voici un croquis de *Manonville* et des environs. »
- » Portez-vous rapidement sur ce village, en suivant l'itinéraire »
- » indiqué sur le croquis.
- » *Manonville* est à environ 3 kilomètres d'ici.
- » Vous ferez rapidement le tour du village et vous placerez au »
- » fur et à mesure des hommes aux issues pour surveiller tous les »
- » débouchés et empêcher les habitants d'aller donner l'éveil à »
- » l'ennemi.
- » Avec le reste de vos hommes, vous fouillerez l'intérieur du »
- » village.
- » Lorsque l'avant-garde vous aura remplacé aux issues du vil- »
- » lage, vous vous porterez aux ponts des ruisseaux d'*Ache* ou »
- » d'*Esse* et de la *Rehanne*. (Il les montre sur le croquis.) Puis, »
- » lorsque la troupe de protection sera placée, vous vous porterez »
- » au delà de *Manonville*, et vous installerez deux postes : l'un »
- » au nord de *Noviant-aux-Prés* pour surveiller les directions de »
- » *Lironville=Flirey=Bernécourt*, ainsi que celle du moulin de »
- » *Manonville* ; l'autre, à l'ouest de *Minorville* pour surveiller les »
- » directions de *Grosrouvres=Ansauville*.
- » Vous ne laisserez franchir à qui que ce soit votre ligne d'ob- »
- » servation tant que la réquisition ne sera pas terminée.
- » Cette opération durera environ trois heures.

(1) Le sergent Lucien doit être pourvu d'une lanterne.

» Vous m'enverrez les renseignements à l'église de *Manonville*
» où vous laisserez un de vos cavaliers.

» Partez. »

AU SERGENT LUCIEN,
commandant l'avant-garde :

« Vous avez compris quel chemin il faut prendre pour aller à
» *Manonville* ?

» En arrivant en vue de ce village, vous donnerez des ordres
» pour qu'il soit cerné de tous les côtés à la fois. Vous placerez
» des sentinelles à toutes les issues avec la consigne :

» De ne laisser sortir aucun habitant,

» De prévenir en cas d'attaque de l'ennemi,

» De diriger sur l'église les hommes porteurs de renseignements.

» Avec le reste de votre monde, vous occuperez la mairie (1)
» et vous placerez une vigie dans le clocher. Voici mes jumelles.

» Vous convoquerez d'urgence la municipalité, et vous remet-
» trez cet ordre au maire en l'invitant à réunir dans un délai de
» trois heures les denrées dont l'énumération figure sur l'ordre.
» Le champ libre avant d'arriver au château me paraît convenir
» à cet effet.

» Vous vous en assurerez. »

AU CHEF DE SECTION PAUL,
commandant le gros :

« Voici un croquis de *Manonville* et des environs.

» Lorsque vous verrez l'avant-garde occuper le village, vous en
» constituerez une nouvelle avec deux escouades.

» En arrivant à *Manonville*, vous enverrez :

» Une escouade commandée par le sergent Maurice sur la route
» de *Noviant-aux-Prés*, à environ 300 mètres au delà du ruisseau ;

» Un poste de 4 caporal et 4 hommes sur le chemin de terre qui
» longe le ruisseau d'*Ache*, à peu près au *Lavoir* ;

» Un poste, — le reste de la 2^e escouade, — commandé par un
» caporal sur la route de *Minorville*, vers le point coté 240.

» Vous établirez le reste du gros à 500 mètres à l'ouest de
» l'église, entre les deux routes de *Noviant-aux-Prés* et de *Minor-*
» *ville*.

(1) Il n'y a ni gare ni bureau de poste.

» Vous désignerez un gradé pour explorer les bords des ruisseaux
» depuis la route de *Manonville* à *Minorville* jusqu'au *Lavoir*.

» En cas d'attaque, les petits postes résisteront sur leurs empla-
» cements le plus longtemps possible. Ils se replieront en démas-
» quant le front d'action de la troupe de manœuvre.

» Avec le gros, vous vous porterez sur la direction menacée, et
» vous tiendrez de façon à permettre l'enlèvement des denrées (2). »

AU SERGENT GEORGES :

« Vous resterez avec l'escouade d'arrière-garde à *Manonville*.
» Je vous charge de l'organisation du convoi.

» Le point sur lequel seront dirigées les voitures se trouvera
» probablement dans les champs entre la route de *Manonville* à
» *Martincourt* et le chemin qui mène à la ferme des *Quatre-Vents*,
» près du château. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« Je vous charge d'assurer dans le village l'exécution des ordres
» donnés aux sergents Lucien et Georges.

» Vous me préviendrez dès que le convoi sera prêt : si on ne
» me trouve pas dans le village, c'est que je serai avec le groupe
» de manœuvre. »

Dès qu'il pense que les ordres donnés sont exécutés, le lieute-
nant procède à une reconnaissance rapide pour se rendre compte
des dispositions prises, et il les rectifie au besoin.

Vers 6 h. 30, il reçoit le renseignement suivant du chef de sec-
tion Louis :

« Le convoi est presque organisé ; il ne manque plus qu'une
» voiture. »

L'ennemi n'ayant pas été signalé, le lieutenant donne les
ordres suivants :

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« L'itinéraire de retour est : chemin de *Manonville* à ferme

(2) Le lieutenant n'entre pas dans plus de détails, puisqu'il a fait connaître ses intentions, dès la veille, à ce chef de section.

» des *Quatre-Vents*=calvaire au sud de *Rogéville*=*Villers-en-Haye*=*Dieulouard*.

» Organisez immédiatement le convoi sur la direction de marche avec les trois escouades qui sont dans *Manonville*, et faites chercher quatre litres de pétrole qui seront portés par les hommes qui accompagnent les voitures.

» *Ordre de marche* :

» *Avant-garde* : une escouade.

» *Convoi* : Premier groupe, 8 voitures (5 de blé et 3 d'avoine).

» Deuxième groupe : 8 voitures (5 de blé et 3 d'avoine).

» Vous verrez s'il convient de faire marcher les voitures sur deux files, encadrées par une escouade.

» Les hommes de cette escouade surveilleront les conducteurs civils ; quelques-uns marcheront sur les deux côtés de la route.

» *Arrière-garde* : Une escouade.

» Le gros du peloton marchera à environ 400 mètres en arrière.

» Je me tiendrai avec ce gros. »

AU CHEF DE SECTION PAUL.

(Ordre écrit porté par le cavalier) :

« Rassemblez tout votre monde ; le convoi va gagner *Dieulouard* par la route *Manonville*=ferme des *Quatre-Vents*=point coté 307 au sud de *Rogéville*=*Villers-en-Haye*=*Dieulouard*.

» Vous suivrez à environ 400 mètres en arrière l'escouade qui garde le convoi, dans l'ordre suivant : trois escouades, et à 150 mètres plus en arrière, une escouade sous les ordres du sergent Maurice.

» Vous détacherez une escouade sous les ordres du sergent Alfred sur l'itinéraire *Domèvre-en-Haye*=*Tremblecourt*=bois de la *Côte-en-Haye*, jusqu'à la lisière est de ce bois. Là, elle prendra le chemin de terre qui va à *Rogéville*, où elle nous rejoindra.

» Nous quitterons la grand'route vers 8 heures et nous serons à *Rogéville* vers 8 h. 30.

» Les cavaliers couvriront dans les directions de l'ouest et du sud.

» Je marcherai avec les trois escouades. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS QUI EST A NOVIANT-AUX-PRÉS

(Ordre écrit porté par le cavalier) :

« Le convoi va gagner *Dieulouard* par le chemin *Manonville*=ferme les *Quatre-Vents*.

» En arrivant à un bois, à environ 4 kilomètres de *Manonville*,

» il tournera à gauche pour marcher sur *Villers-en-Haye*, et, de là, sur *Dieulouard*.

» Nous quitterons l'ancienne grand'route vers 8 heures, et nous serons à *Villers-en-Haye* vers 9 heures.

» Éclairez-nous suffisamment loin, sur la direction de marche et au nord, de façon que je sois renseigné le plus tôt possible de l'approche de l'ennemi.

» Le brigadier éclaire au sud de la route.

» Je marche sur la route avec le gros du peloton. Vous m'y enverrez un second cavalier qui restera avec moi.

» Ci-joint un croquis. »

AU BRIGADIER QUI EST A MINORVILLE

(Ordre écrit porté par le cavalier) :

« Le convoi va gagner *Dieulouard* par le chemin *Manonville*=ferme les *Quatre-Vents*.

» En arrivant à un bois, à environ 4 kilomètres de *Manonville*, il tournera à gauche pour marcher sur *Villers-en-Haye*, et, de là, sur *Dieulouard*.

» Nous quitterons l'ancienne grand'route vers 8 heures, et nous serons à *Villers-en-Haye* vers 9 heures.

» Une flanc-garde suit la route de *Manonville*=*Domèvre-en-Haye*=*Tremblecourt*.

» Éclairez-nous suffisamment au loin au sud de la direction de marche, de façon que je sois renseigné le plus tôt possible sur l'approche de l'ennemi.

» Le maréchal des logis éclaire au nord.

» Je marche sur la route avec le gros du peloton.

» Ci-joint un croquis. »

AU CAVALIER PORTEUR DES ORDRES CI-DESSUS

(Ordre verbal) :

» Vous reviendrez me rejoindre ; je serai sur la route. »

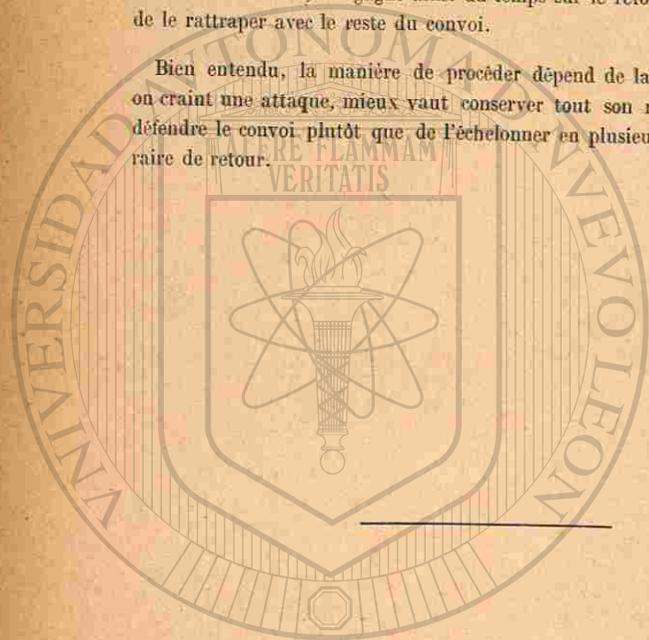
Lorsque le convoi est formé, le lieutenant donne l'ordre de partir.

NOTA. — S'il s'était agi de requérir du bétail, on aurait pris les mêmes dispositions que ci-dessus en ce qui concerne l'organisation et la conduite du convoi,

avec cette différence que, au retour, l'itinéraire n'aurait plus été subordonné à la nécessité de suivre une route carrossable.

Dans le cas où la réquisition comporte des denrées et du bétail, la livraison des bestiaux étant plus rapide que celle des autres denrées, on peut faire partir à l'avance le troupeau en lui donnant une faible escorte. Comme ce troupeau marche moins vite, on gagne ainsi du temps sur le retour, certain que l'on est de le rattraper avec le reste du convoi.

Bien entendu, la manière de procéder dépend de la situation tactique; si on craint une attaque, mieux vaut conserver tout son monde pour garder et défendre le convoi plutôt que de l'échelonner en plusieurs fractions sur l'itinéraire de retour.



PROBLÈME N° 18

DÉFENSE D'UNE RÉQUISITION

Thème.

Le même que le précédent (1), l'ennemi attaquant pendant que l'opération s'effectue.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 10 ; latitude 34° 20 — 34° 30.

RENSEIGNEMENT ÉCRIT

envoyé de *Noviant-aux-Prés*, le 21 juillet (5 heures du matin), par le maréchal des logis de cavalerie au lieutenant commandant la réquisition à *Manonville* :

« Une compagnie ennemie marche de *Bernécourt* sur *Noviant-aux-Prés*.
» Je ne la perds pas de vue.

» *Nota.* — Je fais communiquer ce renseignement au poste d'infanterie. »

Le cavalier chargé de porter la note (2) reçoit l'ordre verbal suivant :

« Vous communiquerez ce renseignement au poste situé sur la route de *Manonville* à *Noviant-aux-Prés*. »

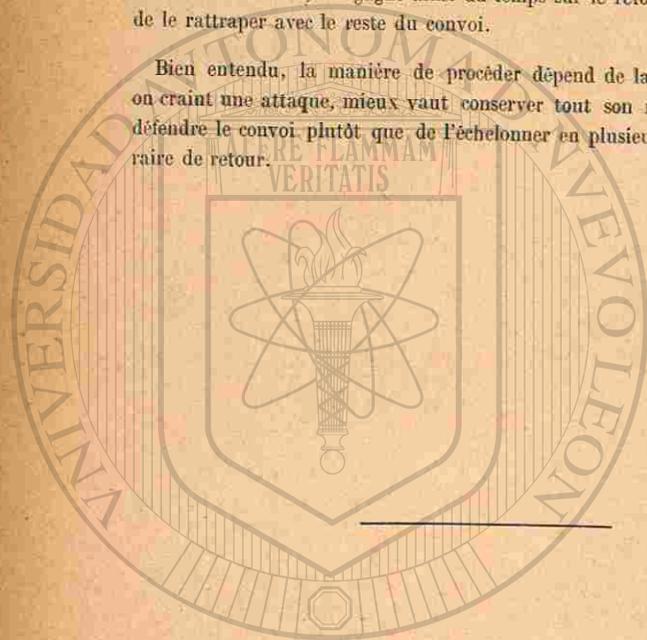
(1) Comme nous n'avons pas fait la reconnaissance du terrain, nous n'avons pu apprécier la valeur du ruisseau d'*Ache* comme obstacle; nous supposons donc que ce ruisseau est relativement assez large pour ne pouvoir être franchi que sur les ponts.

(2) Le pli contenant le renseignement n'a pas été fermé (art. 16 de l'Instruction sur le service de l'infanterie en campagne.)

avec cette différence que, au retour, l'itinéraire n'aurait plus été subordonné à la nécessité de suivre une route carrossable.

Dans le cas où la réquisition comporte des denrées et du bétail, la livraison des bestiaux étant plus rapide que celle des autres denrées, on peut faire partir à l'avance le troupeau en lui donnant une faible escorte. Comme ce troupeau marche moins vite, on gagne ainsi du temps sur le retour, certain que l'on est de le rattraper avec le reste du convoi.

Bien entendu, la manière de procéder dépend de la situation tactique; si on craint une attaque, mieux vaut conserver tout son monde pour garder et défendre le convoi plutôt que de l'échelonner en plusieurs fractions sur l'itinéraire de retour.



PROBLÈME N° 18

DÉFENSE D'UNE RÉQUISITION

Thème.

Le même que le précédent (1), l'ennemi attaquant pendant que l'opération s'effectue.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 10 ; latitude 34° 20 — 34° 30.

RENSEIGNEMENT ÉCRIT

envoyé de *Noviant-aux-Prés*, le 21 juillet (5 heures du matin), par le maréchal des logis de cavalerie au lieutenant commandant la réquisition à *Manonville* :

« Une compagnie ennemie marche de *Bernécourt* sur *Noviant-aux-Prés*.
» Je ne la perds pas de vue.

» *Nota.* — Je fais communiquer ce renseignement au poste d'infanterie. »

Le cavalier chargé de porter la note (2) reçoit l'ordre verbal suivant :

« Vous communiquerez ce renseignement au poste situé sur la route de *Manonville* à *Noviant-aux-Prés*. »

(1) Comme nous n'avons pas fait la reconnaissance du terrain, nous n'avons pu apprécier la valeur du ruisseau d'*Ache* comme obstacle; nous supposons donc que ce ruisseau est relativement assez large pour ne pouvoir être franchi que sur les ponts.

(2) Le pli contenant le renseignement n'a pas été fermé (art. 16 de l'Instruction sur le service de l'infanterie en campagne.)

Exécution.

Le lieutenant reçoit cet avis à 5 h. 15 du matin ; il remet au cavalier un accusé de réception et fait communiquer le renseignement à tous les groupes.

Il donne ensuite l'ordre verbal suivant au chef de section Louis, chargé d'organiser le convoi :

- « Je fais hâter la livraison des denrées.
- » Formez un convoi de celles qui sont déjà livrées et tenez-les prêtes pour les faire filer par le chemin de *Manonville* à ferme les *Quatre-Vents*.
- » Vous donnerez à ce convoi une escorte d'une force proportionnée au nombre de voitures. »

Vers 5 h. 35, il reçoit le renseignement suivant envoyé de *Noviant-aux-Prés*, à 5 h. 20, par le maréchal des logis :

- « La compagnie ennemie a quitté la route de *Bernécourt* à *Noviant-aux-Prés*. Elle marche à travers champs.
- » Elle est en ce moment au sud de *Noviant-aux-Prés*.
- » Ses patrouilles de gauche fouillent le village. »

ORDRE ÉCRIT AU MARÉCHAL DES LOGIS
(porté par le cavalier qui a apporté ce renseignement) :

- « Continuez à observer l'ennemi pendant sa marche, en restant constamment sur sa gauche.
- » Si vous étiez trop pressé, repliez-vous derrière le ruisseau, par la passerelle du moulin de *Manonville*.
- » Si l'ennemi vous suivait, vous détruiriez la passerelle. »

AU SERGENT MAURICE
commandant le poste sur la route de *Noviant-aux-Prés* :

- « Résistez sur place.
- » Dès que vous serez obligé de vous replier, faites-le en démasquant le front.
- » D'après un renseignement qui me parvient, vous devez trouver sur le ruisseau, au nord de la route, dans le rentrant, une barque qui vous permettra de le passer.
- » Lorsque vous aurez traversé le ruisseau, vous attacherez la barque, ou vous la mettrez hors d'usage, pour que l'ennemi ne puisse s'en servir.
- » Vous viendrez nous rejoindre à la lisière du village. »

ORDRES VERBAUX
AU CHEF DE SECTION PAUL
(porté par une estafette) :

- « La compagnie ennemie se dirige sur *Manonville*.
- » Portez-vous près de la route de *Manonville* à *Noviant-aux-Prés*.
- » Barriadez immédiatement le pont avec les trois voitures que j'y envoie et défendez le passage en arrière.
- » Envoyez deux hommes pour conduire la barque sur la rive opposée et dans la courbe que fait le ruisseau, de façon que le poste du sergent Lucien puisse traverser la rivière. »

AU CAPORAL ANDRÉ
qui est sur la route de *Manonville* à *Minorville*
(ordre porté par un cavalier) :

- « Restez en position et ne battez en retraite que lorsque vous serez certain que l'ennemi ne vient pas de votre côté.
- » Dans ce cas, repliez-vous par la route de *Manonville* et cherchez un emplacement de combat pour battre tout le terrain au sud du village (1). »

AU BRIGADIER, A MINORVILLE
(ordre écrit porté par le cavalier) :

- « Restez en observation à *Minorville*.
- » Faites explorer par un ou deux cavaliers les bords du ruisseau d'*Ache*, en aval de *Minorville*, de façon à me prévenir de toute tentative de passage du ruisseau par l'ennemi. »

AU CAPORAL ROBERT
sur le chemin de terre qui conduit au moulin de *Manonville*
(ordre écrit porté par un homme) :

- « Restez en position et ne battez en retraite que sur mon ordre.
- » Dans ce cas, vous vous replierez sur la *Carrière*. »

(1) Il n'y a pas lieu de lui prescrire de tenir le pont par lequel il se retire, puisqu'il résulte de la situation qu'il n'y a rien à craindre de ce côté.

Situation.

1^o Groupe de protection.

Le poste du sergent Maurice, débordé sur sa gauche, se replie en prenant comme direction le *Lavoir*.

Arrivé sur les bords du plateau, il se jette dans le ravin que forme le ruisseau et il passe ce ruisseau en barque.

Parvenu sur la rive opposée, il fait tirer deux ou trois coups de fusil dans le fond de la barque, ou se sert des outils portés par les hommes, pour la couler. Puis il se dirige sur le village par le plus court.

Le chef de section Paul occupe avec ses trois escouades le terrain à l'ouest de *Manonville* entre le village et le ruisseau. (Défense d'un défilé en arrière.)

2^o Groupe d'exécution.

Le chef de section Louis rend compte qu'il a en ce moment 6 voitures de blé et 3 voitures d'avoine prêtes à partir.

L'ennemi progressant, le lieutenant donne les ordres suivants :

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« Faites filer ces neuf voitures par le chemin de la ferme des » *Quatre-Vents*, en ne mettant que deux escouades à la garde du » convoi. Donnez l'ordre à l'autre escouade de se rassembler sur » la place de l'église sous le commandement du sergent Lucien et » partez avec le convoi. »

AU CAPORAL ROBERT :

« Repliez-vous sur la *Carrière* et protégez le flanc droit du peloton. »
» Vous maintiendrez à cet effet la liaison avec le chef de section » Paul. »

AU SERGENT MAURICE :

« Conduisez votre escouade sur la place de l'église. »
» Elle s'y réunira à celle du sergent Lucien. »
» Celui-ci prendra le commandement du groupe. »

AU SERGENT LUCIEN :

« Je vous envoie l'escouade du sergent Maurice; prenez le

» commandement du groupe et portez-vous au sud de l'église, où » vous trouverez probablement l'escouade du caporal André. »
» Vous formerez échelon en arrière et à gauche du groupe du » chef de section Paul. »
» Je me tiens avec ce dernier groupe. »

Au cas où l'ennemi forcerait le passage du ruisseau, on se replierait et la manœuvre s'exécuterait ensuite comme pour une arrière-garde.

Après avoir formé les six escouades en deux groupes, on battraient en retraite par échelon, couvert sur les deux flancs par les cavaliers.

Dans la circonstance, un échelon irait occuper le bois de la *Rappe*.

RENSEIGNEMENT ÉCRIT

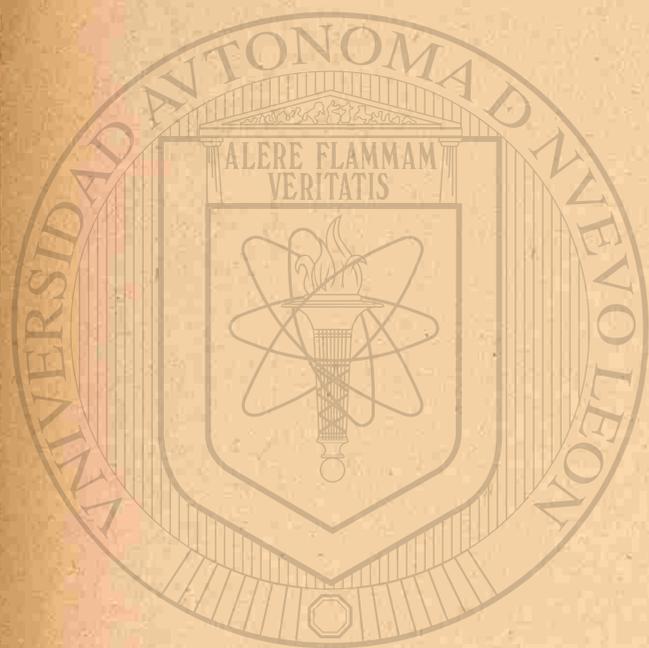
donné au cavalier pour être porté au colonel commandant le détachement de *Dieulouard* :

« J'ai été attaqué par une compagnie d'infanterie pendant l'exécution de la réquisition; j'ai néanmoins eu le temps de requérir » 6 voitures de blé et 3 d'avoine. »
» Ce convoi, sous la direction du chef de section Louis, gagne » *Dieulouard* par l'itinéraire *Manonville=ferme les Quatre-* » *Vents=Villers-en-Haye=Dieulouard*.

» Je résiste dans *Manonville*.

» Dès que je serai forcé, je me replierai par échelons, pour » couvrir le convoi.

» Lieutenant RENÉ. »



PROBLÈME N° 19

DÉFENSE D'UN CONVOI

Thème.

Le même que celui des problèmes n^{os} 16 et 17, l'ennemi attaquant pendant la marche du convoi sur *Dieulouard*.

Le brigadier commandant la patrouille de cavalerie envoie au lieutenant commandant le détachement (par *vitesse rapide*) le renseignement suivant :

Lisière sud du *Grand Bois Bas*, 21 juillet, 7 h. 25 matin.

« Une compagnie ennemie sort d'un bois situé le long du
» chemin qui, de l'ouest, va à *Manoncourt-en-Woèvre*; elle est
» en formation de marche et semble se diriger sur ce village.
» Je me porte dans un bois plus au sud pour continuer à
» observer.
» *Nota.* — Je fais communiquer ce renseignement à la flanc-
» garde. »

ORDRE VERBAL AU CAVALIER
porteur de cette note :

« Donnez le renseignement en passant à la flanc-garde qui se
» trouve sur la route de *Domèvre-en-Haye* à *Tremblecourt*. »

Le renseignement arrive au lieutenant vers 7 h. 35.

Situation.

Au moment où le lieutenant reçoit le renseignement, la situation est celle-ci :

La compagnie ennemie est entrée dans *Manoncourt-en-Woèvre*. Le convoi est à peu près à l'embranchement de la route suivie et du chemin à deux traits qui va à *Tremblecourt*.

L'escouade de flanc est à *Tremblecourt*.

La patrouille de cavalerie commandée par le brigadier est dans *Bois-Chaudé*.

La patrouille du maréchal des logis est à *Manonville*.

Conception.

Au reçu du renseignement, le lieutenant calcule rapidement que l'ennemi ne peut arriver sur le convoi avant que celui-ci soit engagé sur *Rogéville*.

Il ne change donc rien aux dispositions prises et il se propose de gagner rapidement le plateau au sud de *Rogéville*.

Il envoie les ordres suivants :

AU BRIGADIER

(ordre porté par le cavalier qui a apporté le renseignement).

- « Continuez à observer l'ennemi : ne le perdez pas de vue et faites-moi connaître sa direction de marche.
- » Tenez-vous en relation avec la flanc-garde. »

AU SERGENT ALFRED,

commandant l'escouade de flanc-garde sur la route de *Domèvre-en-Haye* à *Tremblecourt*

(ordre porté par le cavalier qui a apporté le renseignement) :

- « Une compagnie ennemie est près de *Manoncourt*.
- » On ne fera pas de halte horaire.
- » Continuez à couvrir mon flanc droit.
- » Si l'ennemi vous attaquait, résistez de façon à couvrir le convoi. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS QUI COMMANDE LE CONVOI
(ordre porté par un cavalier) :

- « On me signale une compagnie ennemie à *Manoncourt-en-Woèvre*.
- » Il n'y aura pas de halte horaire.
- » Faites accélérer l'allure du convoi. »

COMPTE RENDU

du lieutenant René, chargé d'opérer une réquisition, au colonel commandant le détachement à *Dieulouard* (porté par le même cavalier).

Sur la route de *Manonville* à *Ferme les Quatre-Vents*
21 juillet, 7 h. 40 matin.
(Vitesse rapide.)

- « Le convoi est sur le chemin, à hauteur de *Tremblecourt*.
- » La patrouille de cavalerie qui est sur mon flanc droit me signale une compagnie ennemie à *Manoncourt-en-Woèvre*.
- » Je pense avoir le temps de gagner le plateau qui se trouve au sud de *Rogéville*, pour protéger le convoi.
- » Je vous prie d'envoyer du renfort pour m'aider à me dégager dans le cas où l'ennemi attaquerait le convoi.
- » Lieutenant RENÉ. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS

(ordre écrit transmis par un cavalier) :

- « Une compagnie ennemie est signalée à *Manoncourt-en-Woèvre*.
- » Je ne pense pas maintenant que l'ennemi nous attaquera de votre côté.
- » Continuez néanmoins à me couvrir en prenant comme direction le chemin de terre qui, de l'ancienne grand-route, va à *Rogéville*. »

RENSEIGNEMENT ENVOYÉ PAR LE BRIGADIER :

Plateau sud de *Tremblecourt*, 7 h. 50 matin.

- « La compagnie ennemie gagne, par la traverse, le bois de la *Côte-en-Haye*.
- » Je continue à l'observer. »

Ce renseignement parvient au lieutenant à 8 heures.

L'éloignement de l'ennemi permet au convoi d'atteindre le plateau de *Rogéville*, mais le lieutenant, s'attendant à être attaqué, donne les ordres suivants :

AU CHEF DE SECTION LOUIS
qui commande le convoi :

- « Filez sur *Villers-en-Haye*.
- » Je vais tenir le plateau de *Rogéville*.
- » Si l'ennemi était trop pressant sur notre droite (est de *Rogéville*), vous gagneriez l'itinéraire de ce matin en passant par *Villers-en-Haye*.
- » Je pense être secouru par un détachement venant de *Dieulouard*. »

AU SERGENT ALFRED
commandant la flanc-garde (1)
(ordre écrit porté par le cavalier) :

- « Occupez les bois qui bordent l'ancienne grand'route.
- » Si l'ennemi attaque, résistez très vigoureusement en donnant à votre feu toute son intensité, de façon à faire croire à l'ennemi que les bois sont fortement occupés.
- » Vous vous replierez dans la direction du bois de *Villers*.
- » (C'est le grand bois que vous apercevrez à votre droite, lorsque vous vous replierez.)
- » Je me tiens avec trois escouades entre les deux routes qui mènent à *Rogéville*. »

AU CHEF DE SECTION PAUL :

- « Installez-vous en position d'attente entre les deux chemins qui conduisent à *Rogéville*. »

Après avoir pris le chemin qui conduit à *Rogéville*, le lieutenant s'arrête à environ 350 mètres au delà du tournant de la route, à peu près au chemin de terre qui se dirige sur *Rogéville*. Il attend l'escouade d'arrière-garde et donne l'ordre suivant au sergent Maurice :

- « Une compagnie ennemie est signalée dans la direction de ce chemin. Installez-vous à la lisière du bois (à l'est du chemin).

(1) Cette flanc-garde gagne le point coté 307 par le chemin de terre qui suit la lisière est du bois de la *Côte-en-Haye*.

- » En cas d'attaque, résistez sur place.
- » Je me propose de résister sur le plateau.
- » Au cas où vous seriez obligé de vous replier, prenez comme direction cette route.
- » Je me tiens, avec les trois escouades du gros, en arrière de ce mouvement de terrain. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS,
qui a rejoint :

- « Portez-vous dans la direction du bois de *Villers* et éclairez-nous constamment de ce côté. »

Situation.

Le convoi continue à filer sur *Villers-en-Haye*.
L'ennemi sort du bois de la *Côte-en-Haye*.

Le poste du sergent Alfred, placé aux petits bois sur la route, près du point 307, le reçoit à coups de fusil et l'oblige à un premier déploiement le long de la lisière du bois de la *Côte-en-Haye*.

Le brigadier conserve le contact.

En entendant l'attaque se produire, le lieutenant donne l'ordre suivant au chef de section Paul :

- « L'ennemi attaque le groupe Alfred. Portez-vous sur le plateau avec deux escouades. »

L'ennemi, progressant sur sa droite, oblige le poste du petit bois à se replier ; celui-ci se dirige sur le bois de *Villers*.

RENSEIGNEMENT

apporté par le cavalier qui est allé à *Dieulouard* :

- « Le colonel envoie une compagnie à votre secours. »

On peut admettre qu'il est environ 8 h. 40 : le convoi est près d'arriver à *Villers-en-Haye*, à hauteur du petit chemin de terre qui va au bois de *Villers*.

Comme l'ennemi marche sur ce bois et que du renfort est annoncé, le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Maurice :

- « Repliez-vous.

» Prenez en passant l'escouade disponible, et placez-vous en échelon à environ 250 mètres à gauche et en arrière des deux escouades engagées. »

Dès que ces deux escouades sont placées, il dit au sergent Paul, chef de section :

« Repliez-vous en prenant comme direction la corne nord du bois de *Villers* que vous apercevrez à votre droite quand vous vous replierez.
» Je me tiens avec vous. »

La retraite s'effectue d'échelon en échelon en prenant comme direction générale la corne nord du bois de *Villers*.

Le convoi a pris par le nord de *Villers-en-Haye*.

Vers 9 heures, le lieutenant reçoit le renseignement suivant du capitaine commandant la compagnie de renfort :

« Je suis à peu près à hauteur de la ferme de *Jolibois*.
» Le convoi vient de tourner à *Villers-en-Haye* et remonte vers *Griscourt*.
» Je vais m'établir près de cette ferme en position d'attente.
» Repliez-vous sur *Villers*. »

Au reçu de cet ordre, le lieutenant renvoie au capitaine, par un cavalier, le renseignement suivant :

« J'occupe avec quatre escouades la lisière ouest du bois de *Villers*; l'ennemi cherche à pénétrer dans le bois par le sud et à gagner mon flanc gauche.
» J'ai une escouade à l'est du bois, sur ma gauche. »

En raison de l'arrivée des secours et de la proximité de *Dieulouard*, on peut considérer maintenant que le convoi est sauvé (1).

(1) Il n'y a pas lieu de faire acte d'initiative et de profiter de ce qu'on a la supériorité du nombre pour attaquer la compagnie ennemie. Ce serait sortir de la mission donnée.

PROBLÈME N° 20

ATTAQUE D'UN CONVOI

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre X, art. 103 à 108.
Titre XII, art. 115 à 120.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 108, 118 et 120.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 10 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Un détachement mixte, venant du sud-ouest et marchant sur *Pont-à-Mousson*, s'est arrêté à *Avrainville* et *Manoncourt-en-Woèvre* dans la journée du 15 juin.

Ayant appris, par un espion, vers 9 heures du soir, qu'un convoi d'une vingtaine de voitures doit être conduit, le lendemain, de *Flirey* à *Pont-à-Mousson*, par la grande route, le chef du détachement envoie un peloton d'infanterie, commandé par le lieutenant René, avec mission d'aller cap-
turer ou détruire ce convoi.

Principes.

1° Tenir secret le but de l'opération. Ne le faire connaître qu'à celui qui serait appelé à remplacer le chef.

» Prenez en passant l'escouade disponible, et placez-vous en échelon à environ 250 mètres à gauche et en arrière des deux escouades engagées. »

Dès que ces deux escouades sont placées, il dit au sergent Paul, chef de section :

« Repliez-vous en prenant comme direction la corne nord du bois de *Villers* que vous apercevrez à votre droite quand vous vous replierez.
» Je me tiens avec vous. »

La retraite s'effectue d'échelon en échelon en prenant comme direction générale la corne nord du bois de *Villers*.

Le convoi a pris par le nord de *Villers-en-Haye*.

Vers 9 heures, le lieutenant reçoit le renseignement suivant du capitaine commandant la compagnie de renfort :

« Je suis à peu près à hauteur de la ferme de *Jolibois*.
» Le convoi vient de tourner à *Villers-en-Haye* et remonte vers *Griscourt*.
» Je vais m'établir près de cette ferme en position d'attente.
» Repliez-vous sur *Villers*. »

Au reçu de cet ordre, le lieutenant renvoie au capitaine, par un cavalier, le renseignement suivant :

« J'occupe avec quatre escouades la lisière ouest du bois de *Villers*; l'ennemi cherche à pénétrer dans le bois par le sud et à gagner mon flanc gauche.
» J'ai une escouade à l'est du bois, sur ma gauche. »

En raison de l'arrivée des secours et de la proximité de *Dieulouard*, on peut considérer maintenant que le convoi est sauvé (1).

(1) Il n'y a pas lieu de faire acte d'initiative et de profiter de ce qu'on a la supériorité du nombre pour attaquer la compagnie ennemie. Ce serait sortir de la mission donnée.

PROBLÈME N° 20

ATTAQUE D'UN CONVOI

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre X, art. 103 à 108.
Titre XII, art. 115 à 120.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 108, 118 et 120.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 10 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Un détachement mixte, venant du sud-ouest et marchant sur *Pont-à-Mousson*, s'est arrêté à *Avrainville* et *Manoncourt-en-Woèvre* dans la journée du 15 juin.

Ayant appris, par un espion, vers 9 heures du soir, qu'un convoi d'une vingtaine de voitures doit être conduit, le lendemain, de *Flirey* à *Pont-à-Mousson*, par la grande route, le chef du détachement envoie un peloton d'infanterie, commandé par le lieutenant René, avec mission d'aller capturer ou détruire ce convoi.

Principes.

1° Tenir secret le but de l'opération. Ne le faire connaître qu'à celui qui serait appelé à remplacer le chef.

2° Suivre un itinéraire détourné. Se procurer des guides, le cas échéant.

3° Lorsqu'on est arrivé à connaître la direction de la marche du convoi ennemi, choisir, pour attaquer, le moment et l'endroit qui donnent le plus de chances de réussir.

4° Diviser sa troupe en trois parties ayant chacune une mission spéciale : une première fraction attaque le convoi proprement dit ; une deuxième, ordinairement la plus forte, est chargée d'attaquer le groupe de protection ; une troisième forme réserve.

5° Au moment d'agir, faire connaître à tout le monde le but de la mission.

6° Lorsque l'attaque est décidée, indiquer un point de ralliement.

ORDRE ÉCRIT
donné par le commandant du détachement
au lieutenant chargé de l'opération (1) :

Manoncourt-en-Woëvre, 15 juin, 9 h. 15 soir.

Vous irez avec un peloton de la 9^e compagnie capturer ou détruire un convoi qui, de *Flirey*, doit se rendre à *Pont-à-Mousson* par la grand'route.

Les hommes n'emporteront pas le havresac.

Vous prendrez comme guide le braconnier Raymond qui tient l'auberge en face de l'église.

Il existe à côté de la mairie un cordonnier-bourellelier chez lequel vous pouvez peut-être trouver les outils nécessaires pour couper les traits d'attelage.

Mois pour le 15 : *Augereau, Amiens*.

Mois pour le 16 : *Masséna, Marseille*.

Le détachement fera séjour demain 16 juin.

Vous me ferez connaître votre heure de départ et l'itinéraire que vous comptez suivre (2).

Commandant FERNAND.

Au reçu de cet ordre, le lieutenant étudie sur la carte l'opération qui lui est confiée et il en prépare l'exécution par tous les moyens dont il dispose.

(1) Cet ordre a dû être préalablement étudié sur la carte avec le commandant du détachement lequel a fait connaître sa manière de voir et les dispositions générales qu'il prendrait.

(2) Ce compte rendu est de règle, et il doit être entendu qu'il sera fourni même s'il n'en est pas fait mention.

Conception.

Il semble préférable d'attendre que le convoi soit parti de *Flirey* pour l'attaquer. En effet, essayer d'enlever le convoi à *Flirey*, c'est s'exposer à tomber dans le système de protection établi autour de ce village ; c'est se priver des avantages de la surprise.

Le meilleur moment paraît donc être celui où l'adversaire emmène son convoi ; on a en plus la chance, si l'on réussit dans sa tentative, de trouver les voitures prêtes à emmener.

C'est donc sur la route de *Flirey* à *Pont-à-Mousson* qu'il paraît avantageux d'attaquer le convoi.

Mais en quel point ?

Pas trop près de *Pont-à-Mousson*, car l'ennemi, prévenu, enverrait des troupes de renfort qui feraient échouer le coup de main.

Le convoi étant obligé de traverser le bois dit *le Brûlé*, le bois dit *le Haut* et le bois dit *la Lampe*, cet endroit paraît présenter tous les avantages de la surprise et du terrain. Le lieutenant se décide donc à attaquer le convoi lorsque celui-ci sera engagé dans ces bois.

Quant à la division de la troupe, elle est invariablement la même pour toutes ces sortes d'opérations : le principal est de couper la troupe de protection du convoi ou de l'empêcher de lui porter secours. Comme on se ménage le bénéfice de la surprise, on peut espérer réussir, n'eût-on qu'une force à peu près égale à celle de l'ennemi. Quatre escouades seront affectées à cette tâche.

Pendant que la troupe de protection sera aux prises avec un groupe, on attaquera le convoi avec le reste de ses forces, tout en conservant une réserve, évidemment très faible, pour pouvoir parer à toute éventualité.

L'attaque en tête produit ordinairement les meilleurs résultats : trois escouades seront désignées à cet effet ; dans cette fraction, des hommes seront spécialement chargés de couper les traits, de mettre les premières et dernières voitures en travers de la route pour empêcher le convoi d'avancer ou de rétrograder, à moins que l'on se rende compte qu'il y ait possibilité d'emmener tout ou partie du convoi.

Choix de l'itinéraire. — Étant donnée la conception de l'opération, il n'y a d'autre itinéraire à suivre que : *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Martin-court=Saint-Jean* = le chemin qui traverse les bois situés au nord de *Saint-Jean*, en passant au moulin de *Heymonrupt*, et le thalweg qui, remontant vers le nord, aboutit à la grand'route.

A partir de *Saint-Jean*, l'itinéraire à travers bois, en raison de la marche de nuit, est difficile à suivre; il y aura donc lieu de se procurer un guide.

Cet itinéraire ayant 13^k,500, dont 4 kilomètres par un sentier, il faut compter sur 3 h. 30 de marche pour le parcourir.

Pour arriver dès l'aube, c'est-à-dire vers 3 heures du matin, avant le passage du convoi, on devra donc partir à 11 h. 30 du soir.

Exécution.

Le lieutenant appelle le chef de section Paul. Il lui confie que le peloton va attaquer un convoi qui doit aller dans la matinée du lendemain de *Flirey sur Pont-à-Mousson* par la grand'route. Il lui donne ses instructions d'ensemble (voir page 125) pour exécuter l'opération, il lui communique les ordres qu'il a reçus et les renseignements recueillis, pour le cas où il aurait à prendre le commandement.

« Allez à l'auberge qui est en face de l'église; vous vous assurerez si Raymond, l'aubergiste, est chez lui. En causant avec lui, tâchez de savoir s'il a l'intention de s'absenter: il doit nous servir de guide. S'il compte s'absenter, vous le retiendrez; si non, vous irez le chercher une demi-heure avant le départ en lui disant que le commandant du détachement le fait appeler, et vous me l'amènerez.

» Demandez-lui s'il y a des grimpettes dans le pays, et chez qui on pourrait en trouver deux paires.

» Vous irez également, chez le cordonnier-bourrelier qui se trouve à côté de la mairie, réquisitionner les quelques outils qu'il pourrait avoir pour couper les traits des voitures. Vous lui remettrez un reçu.

» J'ai sur moi les cartes nécessaires et 50 francs qui m'ont été remis par le capitaine pour acheter des vivres au retour. »

De *Manoncourt-en-Woèvre*, 15 juin (10 h. soir), le lieutenant

René adresse le compte rendu suivant au commandant du détachement mixte :

« Le peloton partira ce soir à 11 h. 30.

» Itinéraire : *Manoncourt-en-Woèvre=Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Martin-court=Saint-Jean* et le chemin de terre qui longe le ruisseau du moulin de *Heymonrupt* et qui rejoint la grand'route.

» Je compte attaquer le convoi lorsque celui-ci sera dans les bois.

» Lieutenant RENÉ. »

Le lieutenant se rend ensuite au cantonnement de son peloton, réunit les chefs de section, les sous-officiers et les caporaux (il peut être 10 h. 30), et donne les ordres verbaux suivants :

« Le peloton est chargé d'une mission spéciale.

» Il partira dans une heure.

» Réveillez les hommes; faites-les apprêter; qu'on termine les sacs. Ceux-ci seront placés sous le hangar, le 2^e peloton les chargera sur la voiture de compagnie.

» Les outils seront portés au ceinturon; les hommes porteurs de lanternes les prendront.

» A 11 h. 1/4, il sera fait une distribution de fromage et d'eau-de-vie.

» Les hommes emporteront un repas froid.

» Caporal Gaston, allez rapidement chez l'épicier acheter 15 kilogr. de fromage et six litres d'eau-de-vie. Vous achèterez également deux litres de pétrole; vous les mettrez dans de petits

» bidons que vous prendrez chez l'épicier; vous lui remettrez ce reçu; vous lui direz qu'il sera payé demain par le capitaine

» Félix. »

Le chef de section Paul revient, accompagné du guide, muni de deux paires de grimpettes et de quatre tranchets.

A 11 h. 30, les instructions suivantes sont données au peloton réuni :

« Le peloton est chargé d'opérer une réquisition à *Saint-Jean*.

» Itinéraire : *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Martin-court=Saint-Jean*.

» *Avant-garde* : deux escouades sous les ordres du chef de section Paul (qui a un croquis de l'itinéraire). M. Raymond servira de guide à la colonne.

- » Gros : cinq escouades sous les ordres du chef de section Louis.
- » Arrière-garde : une escouade.
- » Je marcherai au gros de l'avant-garde.
- » Il est défendu de fumer et de causer. »

Arrivé à la sortie nord-ouest de *Saint-Jean*, près du petit ruisseau, le lieutenant fait tourner à droite et prendre le chemin de terre ; il donne les ordres suivants :

ALERE FLAMMAM
VERITATEM
AUX CAPORAUX :

« Vous allez nous diriger par ce chemin à travers bois sur la grand'route de *Flirey* à *Pont-à-Mousson* ; vous nous arrêterez à 400 mètres de cette route. »

AUX CAPORAUX :

« Faites allumer les lanternes. »

Le lieutenant se rend compte très facilement jusqu'au moulin de *Heymonrupt*, si le guide conduit bien le détachement ; au delà, la marche se continue pendant un kilomètre environ dans le ravin pour retrouver un chemin de terre qui mène directement à la grand'route en faisant des lacets.

A 400 mètres de la grand'route, le lieutenant arrête le détachement et fait éteindre les lanternes. (Il est environ 3 heures du matin). Il donne les ordres verbaux suivants :

« La véritable mission du détachement est de capturer ou de détruire un convoi qui vient de *Flirey* et se dirige sur *Pont-à-Mousson* par la grand'route.

» La 1^{re} section, sous les ordres du chef de section Paul, est chargée d'attaquer l'escorte.

» La 2^e section, moins une escouade, sous les ordres du chef de section Louis, est chargée de l'attaque des voitures.

» La 8^e escouade, sous les ordres du sergent Alfred, restera en réserve et se tiendra entre les deux groupes, prête à soutenir l'un ou l'autre.

» Je resterai avec cette escouade.

» Tout le peloton va rester groupé dans le fourré que voici, en position d'attente.

» Il sera couvert par une sentinelle double que je vais placer moi-même. »

AU SERGENT LUCIEN ET AU SOLDAT LÉON (bûcheron) :

- « Cherchez un arbre ayant des vues étendues dans la direction de *Flirey*, pour vous servir d'observatoire ; voici deux paires de grimpettes et une jumelle.
- » Voici aussi du papier et un crayon, si vous n'en avez pas.
- » Emmenez avec vous le soldat Victor qui m'apportera les renseignements (1). »

Le chef de section Paul donne au chef de section Louis les quatre tranchets qu'il a réquisitionnés.

Le sergent Louis désigne la 7^e escouade pour s'élancer sur les voitures, dès que le moment sera venu, avec mission de couper les traits et de placer les premières voitures en travers de la route pour empêcher le convoi d'avancer ; il remet à quatre hommes les quatre tranchets et à deux autres les bidons de pétrole.

RENSEIGNEMENTS DU SERGENT LUCIEN.

N^o 1. 3 h. 45 matin.

Le convoi sort de *Liméy* ; je ne distingue pas très bien dans quelle formation il marche.

N^o 2. 3 h. 55 matin.

Le convoi est arrêté ; il doit faire la halte horaire.

N^o 3. 4 h. 5 matin.

Le convoi a repris la marche.

Il y a environ une quinzaine de voitures ; elles marchent sur deux de front. L'escorte me paraît être d'un peloton ; il y a en avant une escouade ; le gros suit à environ 400 mètres en arrière.

Je ne vois pas de cavaliers. Des patrouilles circulent sur les flancs.

Au reçu de ce dernier renseignement, le lieutenant donne les ordres suivants :

(1) Le sergent Lucien prendra également des cailloux destinés à lester le papier sur lequel il écrira le renseignement, de façon à pouvoir laisser tomber ce papier sans avoir à craindre qu'il s'envole.

AU CHEF DE SECTION PAUL :

- « La 2^e section profitera du coude que fait la route pour attaquer les voitures, dans la montée.
- » En même temps, vous vous porterez rapidement avec votre section entre les voitures et le gros de l'escorte, et vous l'attaquerez vigoureusement, de façon à la séparer du convoi.
- » Vous n'exécuterez votre mouvement qu'à mon signal.
- » Point de ralliement : le moulin de *Heymonrupt*. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

- « Lorsque le convoi aura tourné la route et gravira la pente, vous l'attaquerez vigoureusement, en avant et sur le flanc.
- » Vous n'exécuterez votre mouvement qu'à mon signal.
- » Au cas où nous réussirions, les voitures seraient dirigées par le chemin de terre qui va à *Lironville* : c'est le premier à gauche en allant sur *Liméy* par la grand'route.
- » Si on est obligé d'abandonner les voitures, on tâchera de les mettre hors de service ou de les brûler; les attelages seront emmenés.
- » Point de ralliement : le moulin de *Heymonrupt*. »

AU SERGENT ALFRED :

- « Maintenez-vous entre les deux groupes, prêt à soutenir l'un ou l'autre. »

Le sergent Lucien et les soldats Léon et Victor ont rejoint; tous les groupes sont prêts à agir.

Exécution.

Pour donner le signal, le lieutenant profite du tournant de la route, c'est-à-dire du moment où l'escorte perd de vue le convoi.

La 1^{re} section attaque cette escorte.

La 2^e section s'élance sur le convoi au moment où il gravit la pente et elle l'attaque de front et de flanc.

La surprise réussit, mais l'ennemi, avant de se replier, trouve le moyen d'enlever les clavettes qui retiennent les moyeux et les brancards.

Comme, d'autre part, plusieurs chevaux sont tués ou griève-

ment blessés, et que les traits, taillés à coups de tranchet, sont inutilisables, le lieutenant se décide à abandonner sa capture.

Mais, pour que l'ennemi ne puisse venir reprendre ses approvisionnements, il fait arroser les sacs de pétrole (1) et essaye d'y mettre le feu. N'y ayant réussi qu'incomplètement, il fait éventrer les sacs intacts à coups de baïonnette.

Il s'occupe alors de mettre de l'ordre dans sa troupe et de régler la marche de retour.

Il donne les ordres verbaux suivants :

AU CHEF DE SECTION PAUL :

- « Continuez la poursuite de façon à protéger nos préparatifs de départ pour *Lironville*.
- » Je vous ferai prévenir dès que nous serons prêts à partir ;
- » après, vous protégerez le convoi pendant sa marche.
- » Je mets à votre disposition la 8^e escouade. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

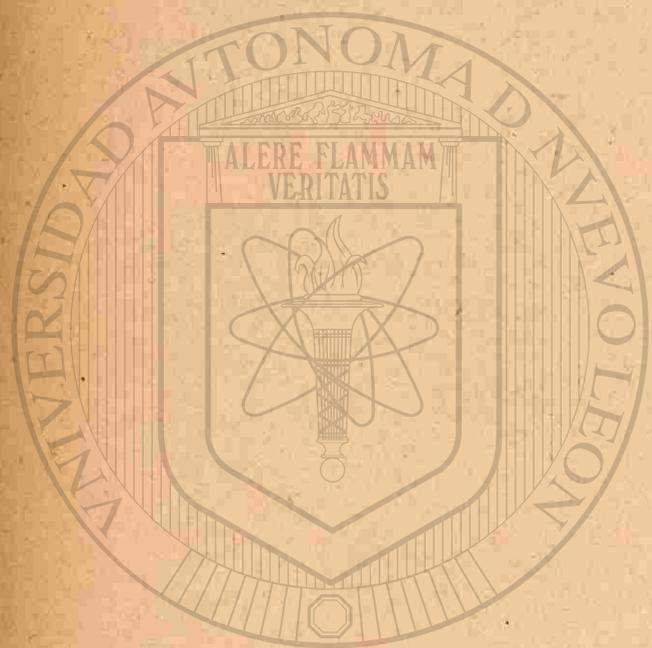
- « Avec vos trois escouades, formez rapidement un convoi des attelages en état de marcher, et organisez-en la marche.
- » Direction : *Lironville*.
- » Vous n'avez qu'à suivre ce chemin (chemin de terre du *Fond des 4 Vaux* à *Lironville*).
- » La 1^{re} section vous suivra à 400 mètres.
- » Je me tiens d'abord sur la grand'route, puis, pendant la marche, au gros de la 1^{re} section. »

La marche s'étant effectuée sur *Lironville*, sans incident, le convoi se dirige sur *Manoncourt-en-Woèvre*, par *Noviant-aux-Prés=Minorville*, couvert par une section qui sert de troupe de protection.

A *Noviant-aux-Prés*, le lieutenant juge que l'ennemi ne tentera plus un coup de main, et il fait faire à son détachement une grand'halte d'une heure. Il envoie un gradé bon marcheur à *Manoncourt-en-Woèvre* avec un compte rendu sommaire des événements.

Il va confirmer verbalement ce compte rendu, lorsqu'il est arrivé lui-même et qu'il a conduit ses hommes au cantonnement.

(1) La convention de Genève n'est pas applicable ici.



PROBLÈME N° 21

ATTAQUE D'UNE RÉQUISITION

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre X, art. 105 à 108.
Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 105 à 108.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 80' — 4° 10'; latitude 34° 10' — 34° 30'.

Le commandant du corps chargé d'investir *Toul* apprend que, dans la matinée du 28 juin, l'ennemi doit opérer une réquisition à *Manoncourt-en-Woèvre*.

A 11 heures du soir, il donne l'ordre suivant au chef de bataillon qui commande la réserve d'un secteur d'avant-postes à *Flirey* :

- « J'apprends que l'ennemi doit exécuter demain, 28 juin, une réquisition à *Manoncourt-en-Woèvre*.
- » Envoyez immédiatement un peloton d'infanterie, et quelques cavaliers, avec mission de s'opposer à cette réquisition.
- » Les hommes n'emporteront pas le sac.

- » Je préviens le commandant de l'escadron de cavalerie qu'il ait à mettre à votre disposition 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 10 cavaliers. »

Principes.

1° Tenir secret le but de l'opération. Ne le faire connaître qu'à celui qui serait appelé à remplacer le chef.

2° Faire choix d'un itinéraire autant que possible détourné, mais subordonné à la condition d'amener le détachement en un point qui lui permette d'agir sur la ligne de retraite de l'ennemi pour empêcher celui-ci de faire filer son convoi.

3° Diviser sa troupe en trois parties ayant chacune une mission spéciale.

Une première fraction est chargée d'attaquer le groupe de protection de l'ennemi; une deuxième, de se diriger sur le village et de tomber sur les travailleurs avant qu'ils aient eu le temps de se réunir et d'empêcher la réquisition. Si le convoi est déjà en formation, s'en emparer.

Une troisième forme réserve, prête à appuyer l'une ou l'autre fraction.

4° Au moment d'agir, faire connaître à tout le monde l'objet de la mission.

5° Indiquer un point de ralliement.

Conception.

Il est 11 h. 1/4 du soir lorsque le lieutenant reçoit l'ordre d'attaquer la réquisition; il n'y a pas une minute à perdre. Manoncourt est à une douzaine de kilomètres de Flirey; on ne peut donc compter arriver beaucoup avant 3 heures du matin, près de ce village.

D'autre part, la proximité des avant-postes ennemis et de Toul commande d'attaquer l'ennemi pendant la réquisition.

En effet :

1° A Manoncourt, l'ennemi est isolé, et, si le coup de main réussit, les troupes des avant-postes n'auront pas le temps de se porter au secours de la réquisition.

2° Plus tôt on attaquera, plus on aura de chance d'empêcher l'ennemi de commencer la réquisition.

L'ennemi devant ravitailler la place de Toul, le convoi prendra,

pour retourner, une route se dirigeant vers le sud : soit celle de Manoncourt à Francheville par la ferme Boyer, soit celle par Avrainville; il est même probable qu'il choisira cette dernière, qui lui permet de se dérober avec plus de sécurité que l'autre.

Il faut donc chercher un point permettant de pouvoir agir sur ces deux lignes de retraite, pour empêcher le convoi de filer.

Par le Grand Bois Bas, on arrive bien près de Manoncourt, mais il est difficile d'agir sur la ligne de retraite, à moins de faire un mouvement enveloppant qui demanderait trop de temps et permettrait à la défense de mettre le convoi en route s'il était prêt.

Par le bois de la Côte-en-Haye, on se place bien sur la ligne principale de retraite; mais, de ce bois à Manoncourt, on est en terrain découvert; on risque d'être signalé de loin par les avant-postes; dans ce cas, l'ennemi aurait le temps de se retirer par Manoncourt=ferme Boyer, et, aussitôt le ruisseau du Terrouin traversé, on peut considérer le convoi comme en sûreté.

3° Reste l'attaque par le bois de la Cumejie et le bois Juré.

Celle-ci offre tous les avantages.

En effet, il est facile de se jeter dans ces bois soit par Minorville, soit par le bois de la Rehanne. En attaquant vigoureusement de ce côté et en jetant une fraction sur le Terrouin, on peut espérer couper la ligne de retraite de l'ennemi, puisqu'on intercepte ainsi les routes qui, de Manoncourt, se dirigent vers le sud.

C'est donc de ce côté qu'on tentera l'attaque de la réquisition.

Deux itinéraires conduisent dans le bois de Cumejie :

1° Flirey=Noviant-aux-Prés=Minorville=bois de Minorville.

2° Flirey=Bernécourt=Grosrouvres=bois de la Rehanne=bois de Minorville.

Ces deux itinéraires ont la même longueur; mais, comme le départ a lieu la nuit, on risque moins de s'égarer sur le deuxième, puisqu'on suit la grand'route. C'est donc celui qu'on prendra.

Au sud du bois de la Rehanne, pour éviter les patrouilles ennemies, on se dirigera sur le bois de Minorville à travers champs, et on gagnera à couvert le bois de la Cumejie.

Arrivé en cet endroit, après une reconnaissance rapide du dispositif de sûreté de l'ennemi, on adoptera un plan d'engagement

permettant et d'agir sur la ligne de retraite de l'ennemi, et d'envelopper le village (1).

Exécution.

Au reçu de l'ordre du chef de bataillon (2), le lieutenant se rend directement au cantonnement de son peloton et donne les ordres verbaux ci-après :

AUX SOUS-OFFICIERS RÉUNIS :

« Le peloton est chargé d'une reconnaissance d'avant-postes sur *Andilly*.
» Vous allez réveiller les hommes et les faire apprêter ; les sacs seront laissés au cantonnement.
» Nous partirons à minuit.
» Les hommes devront avoir pris le café ; ils emporteront un repas froid ; les outils seront portés au ceinturon. »

AU SERGENT LUCIEN :

« Allez trouver le capitaine commandant l'escadron de cavalerie qui est cantonné dans la ferme située en face de l'église ; vous le prierez de vous désigner le maréchal des logis, le brigadier et les dix cavaliers qu'il met à ma disposition, et vous les amènerez. »

Prenant à part le chef de section Paul, le lieutenant lui confie que le peloton a pour mission d'attaquer une réquisition qui doit se faire dans la matinée à *Manoncourt*. Il lui donne ses instructions d'ensemble (voir page 134) pour l'exécution de l'opération ; il lui communique les ordres qu'il a reçus et les renseignements recueillis, pour le cas où il aurait à prendre le commandement. Il ajoute qu'il a sur lui les cartes nécessaires à l'opération.

Au soldat Alexandre, son ordonnance, le lieutenant René dit confidentiellement :

(1) Si on arrivait avant l'ennemi, on occuperait *Manoncourt-en-Woëvre*, pour empêcher qu'il y fasse sa réquisition, et, suivant les instructions reçues, on emmènerait ou on détruirait les approvisionnements existant dans le village.

(2) Cet ordre est la copie de celui de la page 133, avec l'addition suivante : « Vous me rendrez compte des dispositions que vous aurez arrêtées. »

En conséquence, le lieutenant adresse au commandant un compte rendu analogue à celui de la page 127.

« Allez acheter 2 litres de pétrole chez l'épicier. Vous lui demanderez de les mettre dans des récipients facilement transportables.
» Si vos camarades vous demandent ce que vous portez là, ne le leur dites pas. »

ORDRE VERBAL

donné au peloton rassemblé et aux cavaliers avant le départ :

« La mission du peloton est d'exécuter une reconnaissance pour découvrir l'emplacement exact des avant-postes ennemis vers *Andilly*.

» Itinéraire : *Flirey*—*Bernécourt*—*Grosrouvres*—*Andilly*.

» *Avant-garde* : 2 escouades sous le commandement du sergent Lucien (1). Voici un croquis de la route à suivre. Vous n'avez pas à vous tromper : la route est directe.
» *Gros* : 5 escouades à 100 mètres derrière l'avant-garde, sous les ordres du chef de section Paul.
» *Arrière-garde* : 1 escouade à 50 mètres.

» Les cavaliers marcheront derrière l'arrière-garde.

» Je marcherai au gros de l'avant-garde.

» Si, pendant la marche, on entend une patrouille ennemie, on s'arrêtera et on se jettera dans les champs ou dans les couverts à droite et à gauche de la route, pour laisser passer cette patrouille. On reprendra la marche aussitôt que tout danger sera écarté.

» Il est défendu de causer et de fumer. »

Le peloton marche sur le bas-côté de gauche de la route. Près du bois de la *Rehanne*, vers 1 h. 30, on entend très distinctement une patrouille de cavalerie venir sur la route.

Le lieutenant donne l'ordre suivant :

« Tout le monde dans le bois à gauche de la route, et que personne ne bouge. »

Les cavaliers se postent à la lisière est du bois.

(1) Le sergent Lucien doit être pourvu d'une lanterne.

La patrouille ennemie s'arrête, et, après un moment, fait demi-tour, puis s'éloigne.

Avant de reprendre la marche, le lieutenant profite de ce que le détachement est sous bois pour indiquer le but de l'opération et donner ses ordres :

- « La véritable mission du détachement est de s'opposer à une réquisition qui doit être faite ce matin à *Manoncourt*.
- » Un peu après la sortie de ce bois-ci, nous nous dirigerons à travers champs sur un autre bois qui se trouve à gauche de la route.
- » Ordre de marche : le même que précédemment.
- » Les cavaliers longeront la lisière du bois près de la grand'-route.
- » Je conduirai moi-même la colonne. »

Le détachement gagne à travers champs le bois de *Minorville*, puis le bois de *Cumejic*. Les cavaliers se postent dans le rentrant, à la lisière ouest, sur le chemin de terre de *Royaumeix* à la *Ferme de Saint-Charles*.

Arrivé dans ce bois, le lieutenant arrête son détachement, se porte sur la lisière est et procède à la reconnaissance. (Il est environ 3 h. 30.)

Il aperçoit des groupes ennemis se dirigeant vers le nord de *Manoncourt*; un autre vers le sud, probablement sur le pont du *Terrouin*. Un autre s'avance sur la route de *Royaumeix*; sa patrouille de tête est à environ 800 mètres du bois *Juré*.

Le moment est critique. Est-il préférable d'attaquer ou d'attendre ?

Dans une demi-heure, le service fonctionnera régulièrement; la sûreté sera complètement organisée; l'ennemi aura fait la reconnaissance du terrain; en un mot, on lui aura laissé le temps de prendre ses dispositions. Attaquer tout de suite permet, au contraire, de tomber par surprise au milieu d'un service en formation; car, il n'y a pas à se faire d'illusion, si on a eu la chance d'échapper, le matin, à une patrouille de cavalerie, il ne faut pas espérer rester longtemps sans être découvert. L'ennemi averti, manœvrera et on aura bien peu de chance de réussir.

En raison de ces considérations, le lieutenant fait immédiatement son plan d'engagement et donne les ordres verbaux ci-après :

AU SERGENT PAUL :

- « Au moment où la patrouille ennemie dépassera le bois *Juré*,
- » vous essayerez de l'enlever avec la 1^{re} section, puis vous attaquerez brusquement la fraction qui suit.
- » Vous ne tirerez que si vous y êtes forcé.
- » Ensuite vous vous dirigerez sur le village, et vous vous opposerez à tout retour offensif de l'ennemi.
- » Point de direction : le clocher que vous apercevez d'ici. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

- « Avec trois escouades de la 2^e section, vous profiterez de l'attaque de la 1^{re} section pour vous diriger sur le *Terrouin*.
- » Vous attaquerez le poste qui semble se diriger sur le pont du ruisseau, et vous essayerez de le bousculer; vous vous dirigerez ensuite sur le village pour surprendre les travailleurs.
- » Point de direction : le clocher que vous apercevez d'ici.
- » Les cavaliers marchent avec vous. »

AU SERGENT ALFRED :

- « Restez avec la 8^e escouade en réserve à la lisière du bois *Juré*. »

AU MARÉCHAL DES LOGIS :

- « Avec vos cavaliers, suivez le chef de section Louis.
- » Si la section réussit dans son attaque, vous vous précipitez sur le village pour surprendre les travailleurs.
- » Vous me laisserez un cavalier. »

A TOUS :

- « Le lieu de *ralliement* est le bois où nous sommes.
- » Si l'attaque échoue, à la sonnerie « *cavalerie à droite* », tout le monde battra en retraite.
- » Je me tiens avec la 1^{re} section.
- » Le clairon m'accompagnera. »

La patrouille ennemie sort du bois *Juré*; le chef de section Paul, dirigeant sa section à travers le bois de la *Cumejic* et le bois *Juré*, tombe sur le groupe ennemi qui marche sur la route, le long du bois.

Après avoir surpris et dispersé ce poste, la 1^{re} section se dirige sur *Manoncourt*, pendant que la 2^e et les cavaliers gagnent le *Terrouin*.

Le poste ennemi qui se dirige sur le ruisseau essaie de résister ; mais, se voyant débordé sur sa droite, il se replie précipitamment.

La 2^e section le poursuit; les cavaliers en profitent pour gagner la sortie sud de *Manoncourt-en-Woèvre*.

A la lisière du village, la première section se heurte à l'ennemi; mais, celui-ci, après avoir résisté, se replie en voyant à sa gauche une fraction d'infanterie et des cavaliers qui entrent dans le village après avoir housculé les sentinelles des issues.

La 4^{re} section suit dans *Manoncourt*.

Le lieutenant envoie l'ordre verbal suivant au sergent Alfred (transmis par le cavalier) :

« Suivez la route et venez vous placer en réserve au calvaire qui est à 500 mètres de *Manoncourt*. »

Voyant sa ligne de retraite coupée, l'ennemi abandonne la localité.

La 2^e section entre dans le village; elle disperse les travailleurs.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

AU SERGENT PAUL :

« Allez prendre position au nord-est du village et opposez-vous à tout retour offensif de la part de l'ennemi.
» Je me tiens à la mairie. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« Rassemblez votre section sur la place de l'Église, et restez à ma disposition. »

Le lieutenant se rend ensuite à la mairie et s'informe auprès du maire de la nature des denrées que l'ennemi venait réquisitionner; il apprend que c'était du blé et de l'avoine.

Le maréchal des logis, qui a suivi l'ennemi dans sa retraite, envoie le renseignement suivant :

Plateau au nord de *Manoncourt*.

« L'ennemi se retire dans le bois de la *Côte-en-Haye*. »

Au reçu de ce renseignement, le lieutenant juge sa mission terminée (1); il envoie par le cavalier l'ordre suivant au sergent Paul et au maréchal des logis :

« Rassemblement sur la place de l'Église. »

ORDRES VERBAUX

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

« Réquisitionnez une voiture et de la paille pour transporter les blessés (2); avec des hommes disponibles de votre groupe, vous irez les chercher et les mettrez dans la voiture.
» Voici un reçu de réquisition. »

AU PELOTON,

lorsque celui-ci est rassemblé :

« Ordre de marche inverse de celui de ce matin. Mais, comme il fait jour, les distances seront augmentées.
» La voiture marchera en avant du gros.
» Itinéraire : *Minorville*. Prendre après l'église le premier chemin à droite.
» Les cavaliers couvriront en arrière. Deux resteront avec moi.
» Je marcherai au gros de l'arrière-garde. »

A UN CAVALIER :

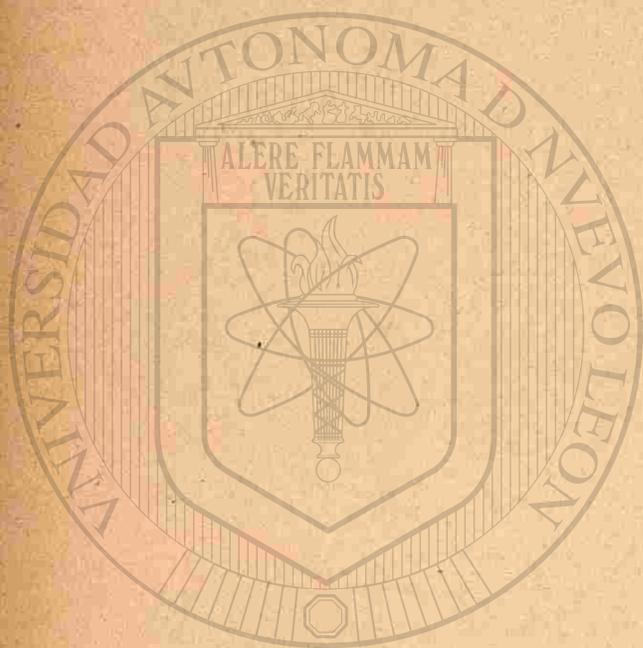
« Vous allez suivre ce chemin; au calvaire, vous trouverez le sergent Alfred; vous lui direz de nous rejoindre à travers champs. Il nous apercevra très bien en montant sur la croupe. »

En arrivant à *Minorville*, après avoir traversé la *Rehanne*, la troupe fait une grand'halte d'une heure. Les hommes mangent le repas froid. Le lieutenant fait acheter 20 kilogr. de jambon et 30 litres de vin.

A l'arrivée à *Flirey*, compte rendu est fait du résultat de l'expédition.

(1) N'ayant eu en vue que l'attaque d'une réquisition, nous n'avons pas donné à dessein d'autre mission au lieutenant : soit de ramener la réquisition, soit de la brûler, etc., ces questions ayant été traitées dans des problèmes précédents.

(2) S'il y a un médecin, on peut le requérir pour donner à ces blessés les premiers soins que nécessite leur état.



PROBLÈME N° 22

GARDE ET DÉFENSE D'UN POINT IMPORTANT

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre X, art. 105 à 108.
Instruction sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 105 à 108.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 30 ; latitude 54° 10 — 54° 30.

Un bataillon est envoyé de *Toul* (7 kilomètres sud de *Bouvron*) à *Marbache*, pour garder la voie ferrée depuis l'*Écluse*, à l'ouest de *Custines*, inclus, jusqu'au passage à niveau du cimetière de *Belleville* inclus.

D'autres troupes gardent la voie au nord et au sud de ces points.

L'ennemi est signalé dans la direction du nord-est.

Le commandant du bataillon de *Marbache* donne un ordre dont le passage suivant concerne le lieutenant René :

- « Vous garderez le pont du *Barrage n° 2* avec un peloton.
- » La compagnie qui sera à *Custines* se mettra en relations avec vous.
- » La voie ferrée sera gardée par des rondes et des sentinelles doubles espacées d'environ 250 mètres. Du côté de la voie ferrée,
- » vous n'aurez qu'à établir la liaison avec ce service de garde.

» Mots : *Ney, Niort.* »

Principes.

1^o Diviser sa troupe en trois fractions :
La première est chargée du service de sûreté ;
La deuxième, la plus forte, désignée sous le nom de troupe de manœuvre, est disponible pour se porter sur la direction menacée ;
La troisième, la plus faible, est destinée à garder le point que l'on veut conserver.

2^o Avec la troupe de sûreté, occuper ou surveiller les routes et chemins conduisant à l'ennemi, par des détachements ou des postes placés à des distances telles qu'elles permettent à la troupe de manœuvre d'occuper son emplacement de combat.

3^o Placer la troupe de manœuvre en un point à peu près central, pour pouvoir la porter facilement dans toutes les directions.

4^o Faire organiser défensivement le point à défendre par la fraction chargée de sa garde immédiate.

Mesures préliminaires.

A la dernière halte horaire, le lieutenant, qui vient de recevoir l'ordre du chef de bataillon, donne l'ordre suivant à son peloton, lequel est au gros de l'avant-garde :

« Le peloton ayant pour mission de garder le pont situé sur la Moselle, à l'endroit dit Barrage n^o 2, à environ un kilomètre au delà de Marbache, ne s'arrêtera pas dans ce bourg.

» La 1^{re} demi-section, sous les ordres du sergent Lucien, formera l'avant-garde du peloton, à la sortie de Marbache.

» Le gros suivra à environ 300 mètres sous les ordres du chef de section Paul.

» Itinéraire : Après la station, le chemin de droite qui longe la voie ferrée, le passage à niveau du chemin de fer et le pont sur la Moselle au Barrage n^o 2.

» Je marche au gros de l'avant-garde. »

En cours de route, le lieutenant étudie sur la carte les détails de l'opération.

Conception.

Toute l'attention se portera sur la garde du pont, pour empêcher l'ennemi de venir tenter une destruction sur la voie, car, en dehors de ce point, la ligne ferrée est difficilement abordable en raison de sa situation par rapport à l'ennemi en arrière de la Moselle et du canal. Il y a donc un très grand intérêt à interdire le passage de la Moselle en ce point.

Le moyen le plus simple serait la destruction du pont, mais l'ordre ne comporte pas cette opération ; il faut conserver ce pont ouvert à nos troupes et se borner à le fermer à l'ennemi.

En raison de la proximité de Marbache, le peloton n'est pas isolé ; il peut donc donner plus de force à son service de sûreté, certain d'être secouru à temps par la réserve du bataillon à Marbache.

En conséquence, une section sera affectée au service de sûreté et à la garde immédiate du pont, et une section restera disponible pour la manœuvre.

Exécution.

Lorsque l'avant-garde a pris possession du pont, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants aux sous-officiers et caporaux réunis au gros de l'avant-garde :

» L'ennemi est dans la direction du nord-est.

» Custines est occupé par une compagnie d'infanterie.

» La 2^e section se tient au Barrage n^o 2.

» Je place le soldat Léon en vigie dans cet arbre pour communiquer avec les différents postes. Il prendra mes jumelles.

» Mots : Ney, Niort.

» Signaux : Pouvant les faire derrière des couverts, on mettra le képi au bout du fusil dans le cas de l'arrivée de l'ennemi.

» La vigie répondra en levant son képi.

» Pour m'appeler, on placera le képi au bout du fusil et on l'agitiera de droite à gauche et de gauche à droite, comme pour marquer deux points au tir à la cible.

» Caporal Gaston, avec la 1^{re} escouade, prenez à droite le chemin qui longe la Moselle : il va à Custines. Vous irez

- » vous installer en poste n° 1 à environ un kilomètre de ce pont,
- » à peu près à l'embranchement d'un chemin de terre qui conduit dans ce bois de sapins. (Il le montre.)
- » Vous enverrez des patrouilles dans ce bois et vous surveillerez la rivière.
- » La compagnie qui est à *Custines* se mettra en relation avec vous.

» Sergent Lucien, avec la 2^e escouade, gagnez la crête qui est là devant nous ; vous vous installerez en petit poste n° 2 à la lisière des premiers bois que vous rencontrerez de l'autre côté du chemin que vous voyez près de la crête. (Regardez sur ma carte.)

» Vous enverrez des patrouilles dans le bois (c'est le bois du *Chapitre*) qui est au delà de celui que vous allez occuper.

» Caporal André, avec la 3^e escouade, prenez à gauche le chemin qui longe la *Moselle* ; à environ un kilomètre d'ici, vous rencontrerez une ferme appelée *le Bâtiment* ; vous vous installerez en petit poste n° 3 dans cette ferme.

» Au delà de la ferme se trouve le village de *Millery* ; vous y enverrez des patrouilles et vous surveillerez la rivière.

» Vous avez tous entendu où sont placés les différents postes. Vous établirez la liaison entre vous.

» En cas d'attaque, vous résisterez le plus longtemps possible, et vous vous replierez en démasquant le front de combat de la section.

» Je vais procéder à la reconnaissance du terrain et vous donnerai des ordres complémentaires, s'il y a lieu.

» Je me tiendrai avec la 2^e section.

» Sergent Alfred, vous resterez avec la 4^e escouade au barrage et vous garderez en même temps le pont sur le canal ; vous placerez une sentinelle au passage à niveau pour vous relier aux sentinelles qui sont échelonnées sur la voie ferrée, avec mission (1) :

» 1^o D'interdire l'accès de la voie ferrée à toute personne étrangère au chemin de fer ou au service spécial de garde. (Les agents du chemin de fer appelés à circuler sur les voies sont porteurs, même en uniforme, d'une carte d'identité) ;

» 2^o D'empêcher toute tentative de destruction ;

» 3^o De signaler les parties de la voie sur lesquelles les trains ne pourraient pas passer sans danger ;

(1) Cette consigne étant spéciale, le lieutenant la donne lui-même.

» 4^o De faire feu sur toute personne qui essaierait, après un premier avertissement, de pénétrer sur la voie ou de toucher aux ouvrages du chemin de fer.

» Ce poste préparera tous les matériaux nécessaires pour barrer le pont.

» Chef de section Paul, commandant la 2^e section, vous me remplacerez au cas où je viendrais à disparaître.

» Dès que le service de sûreté fonctionnera, comme nous sommes appelés à rester longtemps à *Marbache*, vous construisez un abri circulaire. On doit apporter de *Marbache* les matériaux nécessaires : piquets et claies. »

Après avoir donné ses ordres, le lieutenant procède à la reconnaissance du terrain et recherche des emplacements de combat face aux trois directions principales. Il étudie également des positions sur la rive gauche pour le cas où il viendrait à être repoussé : la voie ferrée lui offre un excellent couvert pour battre le débouché du pont du canal.

Dès qu'il a terminé, il fait connaître à tout le monde la situation :

« En cas d'attaque par la *Moselle* (au sud), nous nous porterions en avant de ce champ vert que vous voyez à droite du bois.

» En cas d'attaque par ces bois (il les montre), nous nous porterions dans cette terre labourée à 300 mètres d'ici, dans la direction de cet arbre.

» En cas d'attaque par la ferme, nous nous porterions juste au chemin qui s'embranche à droite et qui monte sur cette crête.

» Caporal Jean, allez, avec quelques hommes, dans cette terre labourée (vers l'est). Vous ferez creuser le sol en arrière des premiers sillons pour permettre aux hommes de se coucher.

» Dans les deux autres directions (sud-est et nord-est), il n'y a aucun travail à faire. »

Attaque de l'ennemi.

Le poste n° 2 signale à la vigie l'arrivée de l'ennemi : la 2^e section prend les armes et se tient prête à partir.

Des coups de feu assez nourris sont tirés dans la direction de

l'est : aucun doute, l'ennemi tente une attaque de ce côté. Cette supposition est confirmée par le renseignement suivant :

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE, 3^e BATAILLON.

Expédié à 3 heures.

Lieu de départ : Sur la crête, dans les petits bois.

Le sergent Lucien, chef du poste n° 2, au lieutenant commandant le peloton.

« La patrouille du caporal Robert que j'ai envoyée dans le bois du *Chapitre* me signale une compagnie ennemie s'avancant sous bois.
» La patrouille s'est repliée sur le poste.
» Une section ennemie est arrivée à la lisière.
» J'ouvre le feu sur elle.

» LUCIEN. »

Au reçu de ce renseignement, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

AU CHEF DE SECTION PAUL :

« Portez-vous un peu en arrière de la terre labourée; vous vous établirez en position d'attente. »

AU SOLDAT VICTOR :

« Suivez ce chemin. A un kilomètre d'ici, vous trouverez le poste n° 1.
» Vous direz au caporal Gaston que, l'ennemi attaquant le poste n° 2, je lui prescris de se replier, quand il jugera le moment venu, en se maintenant constamment sur la route.
» Il devra, en même temps, prévenir la compagnie qui est à *Custines*.
» Sa mission est de s'établir en échelon débordant en arrière et à droite de la section qui va occuper la crête dans cette direction. »

AU SOLDAT RAPHAEL :

« En suivant ce chemin, vous rencontrerez, à un kilomètre d'ici, une ferme, la ferme le *Bâtiment*. Le caporal André l'occupe avec son escouade
» Prévenez-le que, l'ennemi attaquant le poste n° 2, je lui prescris de se replier par la route, quand il jugera le moment venu.

» Sa mission est de s'établir en échelon débordant en arrière et à gauche de la section qui va occuper la crête dans cette direction. »

AU SERGENT ALFRED :

« Faites transmettre par le poste télégraphique, qui est établi au passage à niveau, le renseignement suivant au commandant du bataillon à la station de *Marbache* :
» Une compagnie sort du bois du *Chapitre* et attaque le peloton. Je résiste sur mes emplacements. »

DÉPÊCHE DU COMMANDANT DU BATAILLON

(envoyée au reçu de la dépêche du poste du passage à niveau) :

« Prévenez le lieutenant René que j'envoie une compagnie pour le renforcer.
» Cette compagnie sera, dans vingt minutes au plus tard, au *Barrage n° 2*. »

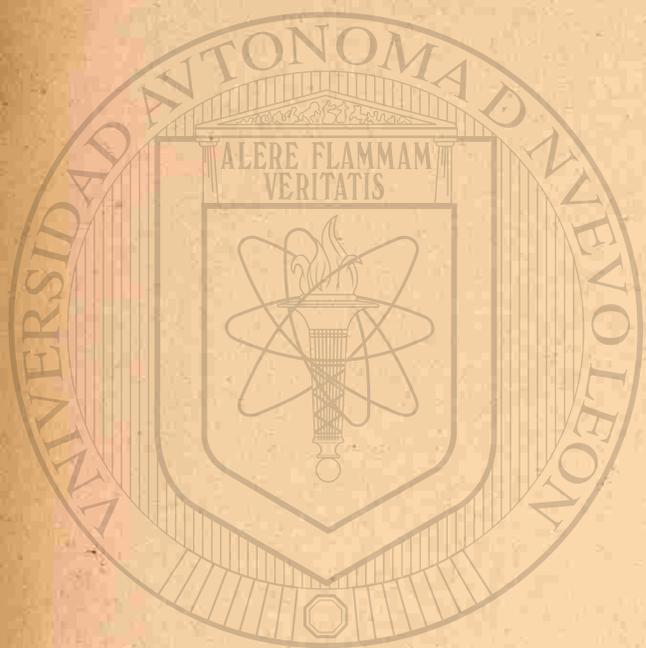
Après avoir résisté pendant un quart d'heure environ, le poste n° 2 se replie sur la lisière est du bois de la *Grande Garenne*, pour tenir ce couvert.

Le poste n° 1 s'établit en échelon débordant en arrière et à droite de la section qui occupe son emplacement de combat à mi-crête.

Le poste n° 3 s'établit également en échelon débordant en arrière et à gauche à l'embranchement du chemin de *Millery* et du chemin qui monte sur le plateau. Une patrouille est restée à la ferme.

La 4^e escouade est au pont.

Installé sur une position organisée défensivement, protégé sur ses flancs par des échelons débordants, le détachement doit être en état de soutenir l'effort de la compagnie ennemie pendant assez de temps pour qu'il puisse être secouru par la compagnie envoyée de *Marbache*.



PROBLÈME N° 23

DÉTACHEMENT CHARGÉ D'OPÉRER UNE DESTRUCTION. ATTAQUE D'UN POINT IMPORTANT

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre X, art. 405 à 408.
Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 408.

Thème.

Terrain : Longitude 4° — 4° 30 ; latitude 54° 10 — 54° 30.

La voie ferrée *Villey-Saint-Étienne—Frouard—Malleloy* est occupée par les troupes d'étape d'un parti ennemi qui opère dans la direction du nord-est vers *Jeandelaincourt—Moivron*. Son gros est échelonné dans tous les villages situés sur cette voie ferrée jusque vers *Faulx-Saint-Pierre*.

L'arrière-garde d'un parti ami s'est arrêtée à *Nomény* et sur la rive gauche de la *Seille*.

Son chef reçoit l'ordre d'envoyer le plus tôt possible un détachement détruire le pont situé sur la *Moselle*, à l'est de *Liverdun*.

ORDRE
donné au lieutenant René
par le commandant de l'arrière-garde :

N° 1. *Nomény, 15 juin, 9 heures matin.*

» La voie ferrée *Villey-Saint-Étienne=Frouard=Malleloy* est occupée par des troupes d'étape.

» Avec un peloton d'infanterie et une demi-section du génie (1), vous irez détruire le pont du chemin de fer sur la *Moselle*, à l'est de *Liverdun*.

» Les explosifs et outils nécessaires seront portés au sergent du génie à 9 h. 30.

» Le commandant du convoi est averti qu'il doit mettre deux mulets et leurs conducteurs à votre disposition.

» Ci-inclus le plan présumé relatif au dispositif de mine du pont de *Liverdun*.

» Mots pour le 15 : *Marceau, le Mans*.

» Mots pour le 16 : *Ney, Niort*.

» Il est urgent d'exécuter cette opération au plus tard demain matin : l'ennemi n'étant maître de la voie ferrée que depuis hier, son service d'étape est probablement encore en voie d'organisation.

» La ration forte de campagne est allouée aux hommes chargés de cette expédition (2). Je préviens l'officier d'approvisionnement de votre régiment qu'il ait à vous distribuer immédiatement les vivres nécessaires.

» L'heure du départ et l'itinéraire (aller et retour) me seront communiqués.

» FERNAND. »

Principes.

1° *Tenir secret le but de l'opération; ne le faire connaître qu'à celui qui serait appelé à remplacer le chef.*

(1) Pour une opération de ce genre, il est inutile d'avoir des cavaliers; une troupe d'infanterie se dissimule toujours mieux lorsqu'elle est seule.

(2) D'après l'article 96 du service en campagne, le commandant de l'arrière-garde prend la responsabilité d'accorder la ration forte de campagne.

2° *Suivre un itinéraire détourné, très couvert, surtout lorsqu'on approche du point où on veut opérer. Se procurer des guides, si c'est nécessaire.*

3° *Régler sa marche, soit pour déboucher au petit jour, soit pour passer la nuit aux environs du point où doit avoir lieu l'opération, si la distance est trop considérable, et agir dès l'aube.*

4° *Au moment d'agir, faire connaître le but à tout le monde.*

5° *Déterminer le point d'attaque d'après ce qu'on sait ou ce qu'on présume du dispositif de sûreté de l'ennemi.*

6° *Pour attaquer, diviser sa troupe en trois : une partie, la plus forte, attaque l'ennemi et cherche à le disperser ou à l'attirer loin du point à détruire; une deuxième est spécialement chargée de se porter sur ce point, en cas de réussite. La troisième reste en réserve.*

7° *S'approcher avec précaution de l'ennemi et l'attaquer, en principe sans tirer.*

8° *Pour opérer la destruction, partager sa troupe en deux : le groupe d'exécution, qui comprend les travailleurs et leur garde; le groupe de protection, qui comprend le service de sûreté et la troupe de manœuvre.*

9° *Indiquer un point de ralliement et une ligne de retraite.*

Mesures de détail à prendre.

Alléger les hommes du détachement et charger le matériel nécessaire à l'expédition, autant que possible, sur un ou plusieurs mulets, de manière à pouvoir passer partout.

Conception.

Cette opération comprend trois parties : aller, exécuter, rentrer.

1° Aller.

Secret de l'opération. — Encore plus que pour la réquisition, le secret et la rapidité sont les deux plus sûrs garants du

succès pour une opération de ce genre. Il importe donc de garder le secret le plus longtemps possible et de ne communiquer le but de l'opération qu'à celui-là seul qui est appelé à prendre le commandement (1); il reste entendu que, au moment d'agir, tout le monde doit être mis au courant de la situation.

Choix d'un itinéraire. — Le seul itinéraire qui puisse permettre d'atteindre rapidement *Livurdun*, tout en évitant les villages, est *Nomény=Millery*.

On contournera *Millery*, s'il y a nécessité, pour aller passer la *Moselle* au *Barrage n° 2*. De là, on longera la lisière nord de la forêt dite « *Entre deux voies* »; on prendra le premier chemin de terre à gauche et on le suivra jusqu'à la lisière sud de cette forêt. On traversera la route, en se tenant le plus possible à couvert, et on se jettera dans le bois de la *Grande Pièce*, pour atteindre la lisière ouest de ce bois par la traverse qui conduit au chemin qui limite au sud la *Forêt de l'Avant-garde*; on suivra ce chemin et on tournera ensuite à droite pour aller passer la nuit à la ferme du *Chalet* ou de l'*Hospice*.

On devra rechercher néanmoins un autre endroit pour passer la nuit, de façon à pouvoir abandonner rapidement la ferme au cas où l'on aurait été dépisté: ce sera une clairière dans un des bois voisins de la ferme du *Chalet*, ou mieux la *Ferme* sur la route de *Livurdun* à *Saint-Amand*.

L'itinéraire choisi a deux physionomies bien différentes:

Jusqu'à la *Moselle*, il est très découvert; mais, comme il est assez excentrique par rapport à l'ennemi, on peut espérer atteindre la rivière sans avoir été signalé. Sur la rive gauche, au contraire, nous approchons du point où doit s'opérer la destruction; il y a tout à craindre; une indiscretion peut tout compromettre. On évitera donc avec soin les villages; à hauteur de *Marbache*, on contournera la clairière pour ne pas être vu, on atteindra enfin la ferme du *Chalet* pour passer la nuit, et on n'agira que le lendemain dès l'aube.

Il nous paraît préférable de procéder ainsi, en raison de la distance: 24 kilomètres de *Nomény* à *Livurdun*, et 24 kilomètres

(1) Dans un cas comme celui-ci, il faut aussi mettre au courant le gradé (sergent du génie) qui a le rôle essentiel à remplir.

pour revenir font un total de 48 kilomètres; si on y ajoute le temps passé à l'opération, on voit qu'une action immédiate exigerait des fatigues trop grandes.

Au contraire, en arrivant à la nuit tombante à la ferme du *Chalet*, on se reposera jusqu'à 2 heures du matin et on sera prêt à agir vers 3 heures, après un long repos, pendant lequel le chef pourra faire sa reconnaissance.

Comme il y a environ 20 kilomètres de *Nomény* à la ferme du *Chalet*, le départ aura lieu à 3 h. 30. de façon à arriver au plus tard vers 8 heures.

Organisation de la marche. — Comme dans tout détachement isolé.

Sûreté du détachement pendant la nuit. — Étant isolé et passant la nuit à proximité de l'ennemi, le détachement se gardera évidemment de très près en suivant les principes énoncés page 83, mais en se faisant le plus petit possible pour passer inaperçu (1) et en empêchant les habitants de sortir de la ferme.

2° Exécuter.

Si on peut à l'avance, par un moyen quelconque (officier déguisé, renseignements sûrs venant d'espions, etc.), connaître le dispositif de sûreté de l'adversaire, il sera facile de déterminer le point d'attaque. Sinon, ce point devra être choisi d'après les suppositions qu'on aura pu faire.

Il est évident qu'il est toujours préférable de voir par soi-même. Dans le cas présent, rien n'empêche que le lieutenant emprunte des effets civils aux habitants de la ferme pour lui et un ou deux sous-officiers, et qu'il se porte, à la faveur de la nuit, près du pont de *Livurdun*, pour examiner le dispositif de sûreté de l'ennemi.

C'est ce moyen qu'il emploiera.

La reconnaissance étant faite, il en déduira le mode d'attaque.

La troupe sera partagée en trois: la demi-section du génie est

(1) Lire à ce sujet l'expédition de *Fontenoy* et, en particulier, le dernier arrêt dans une maison isolée de *Saint-Pierre-la-Trèche*.

tout désignée pour fournir les travailleurs ; une partie de la troupe (2 escouades) sera chargée de garder ces travailleurs pendant l'exécution. Avec le reste, on attaquera résolument les postes ennemis en conservant tout le monde groupé et en ordre.

Si le coup de main réussit, cette troupe est disponible pour fournir, pendant la destruction, le groupe de protection, composé, comme toujours, d'une troupe de sûreté et d'une troupe de manœuvre.

Une partie de la troupe est toujours tenue en réserve.

On indique un point de ralliement : ce sera la ferme du *Chalet* ou de l'*Hospice*.

3^o Rentrer.

L'itinéraire à suivre pour le retour est, en principe, la route la plus directe. Les précautions prises à l'aller ayant moins de raison d'être, ce sera donc *Marbache=Millery=Nomény*.

Exécution.

Au reçu de l'ordre n^o 1, le lieutenant fait appeler à son logement le chef de section Paul, qu'il désigne pour le remplacer, et le sergent du génie. Il leur communique confidentiellement les ordres qu'il a reçus et le plan relatif au dispositif de mine du pont de *Liverdun*.

Il prévient le sergent du génie que les explosifs et les outils lui seront apportés à 9 h. 30 ; il lui prescrit de prendre en outre : boussole, échelle de corde, cisailles, lanternes à signaux, bougies, amadou, allumettes, et de faire charger sur les mulets de bât les explosifs, les outils et l'échelle de corde.

Il donne au chef de section Paul ses instructions d'ensemble (voir pages 153-154) pour l'exécution de l'opération, et il ajoute :

« Prévenez les hommes du peloton que vous les rassemblez » à 3 h. 15 pour aller exécuter une reconnaissance à 20 kilomètres d'ici.

» Vous ferez charger les sacs sur la voiture de compagnie ; les outils seront emportés au ceinturon. Les caporaux prendront les lanternes. Vous emporterez une lanterne sourde.

» Dites au caporal Gaston d'aller toucher immédiatement la

» viande, le pain, les légumes, le sucre et le café nécessaires au peloton. Il sera fait dans chaque escouade une soupe maigre, » un ragoût et du café.

» Les hommes emporteront deux repas froids.

» En outre de la ration forte qui sera allouée au peloton, le caporal Gaston achètera 15 kilogr. de pâté et 15 kilogr. de fromage. Il fera la répartition.

» Faites toucher par le caporal André les cartouches de la voiture de compagnie.

» Voici les bons nécessaires. »

Même ordre est donné au sergent du génie. Il y est ajouté que le rassemblement aura lieu à la ferme voisine de l'auberge du *Cheval-Blanc*, dans la rue de *la Gare*, où est cantonné le peloton.

Avant de partir, le lieutenant rend compte au commandement des dispositions générales qu'il a adoptées.

N^o 1.

Nomény, 15 juin, 2 heures soir.

Le lieutenant *René*, chargé d'une mission spéciale, au commandant de l'arrière-garde à *Nomény*.

« Je partirai ce soir à 3 h. 30 par l'itinéraire *Millery=Barrage n^o 2*.

» Je compte passer la nuit à la ferme du *Chalet*, dans le bois de la *Croix-*

» *Renard*, au sud de la *Forêt de l'Avant-garde*, et attaquer demain au petit jour.

» Je rentrerai par le même itinéraire, à moins d'avis contraire.

» Lieutenant *RENÉ*. »

A 3 h. 20, le lieutenant passe une revue minutieuse des hommes chargés de l'expédition. Il s'assure que tout le monde a ses deux repas froids, ses cartouches ; que les outils sont bien placés au ceinturon ; que les caporaux sont bien munis de lanternes, bougies, allumettes ; que les outils et les explosifs placés sur les mulets sont bien arrimés, outils d'un côté, explosifs de l'autre, et qu'il n'y a aucun danger d'explosion.

ORDRE VERBAL

donné au peloton avant le départ.

« Le peloton va exécuter une reconnaissance sur la *Moselle*.

- » Itinéraire : *Millery*.
- » *Avant-garde* : 2 escouades, sous les ordres du sergent Lucien. (Voici un croquis.)
- » *Gros* : 5 escouades, la demi-section du génie et les mulets, sous les ordres du chef de section Paul.
- » *Arrière-garde* : 1 escouade.
- » Je marcherai avec le gros de l'avant-garde.
- » On observera pendant toute la marche un silence absolu. »

Arrivé en vue de *Millery*, le village ne paraissant pas très sûr, et pour éviter les indiscretions, le lieutenant fait tourner à gauche et se dirige à travers champs sur la ferme *Le Bâtiment*. Il arrive ainsi au *Barrage n° 2*.

Après la traversée du chemin de fer, le lieutenant dirige lui-même la marche par l'itinéraire indiqué ci-dessus (page 154).

Vers 7 h. 45 du soir, le détachement est près de la ferme du *Chalet*. Le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Lucien :

« Avec la première escouade, cernez la ferme, sans bruit, et empêchez qui que ce soit d'en sortir. »

Après une reconnaissance des bâtiments et locaux disponibles, le détachement entre dans la ferme.

Le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

« Le détachement va s'enfermer dans la ferme.

- » Le sergent Lucien, avec la 1^{re} demi-section, est chargé de la garde des issues; il placera des sentinelles autour de la ferme, mais en dehors des chemins, pour surveiller ceux-ci sans se montrer.
- » Il y a huit habitants dans la ferme; ils devront se tenir dans la pièce commune; la 3^e escouade, qui fournira la garde de police, sera spécialement chargée de les surveiller.
- » Le reste du peloton et la demi-section du génie occuperont les deux grandes granges situées au fond de la cour.
- » Les hommes conserveront leurs armes. Ils prendront immédiatement un repas froid; le café sera fait : pour la moitié de l'effectif, dans la pièce commune; pour l'autre moitié, dans le fournil.

- » En cas d'alerte, rassemblement près de la porte d'entrée. Cet endroit sera éclairé toute la nuit.
- » Tout le monde devra se tenir prêt à partir d'un moment à l'autre.

» Mots : *Marceau, le Mans*.

- » *Signaux* : Celui qui arrête; deux coups de sifflet brefs; celui qui est arrêté, trois coups de sifflet brefs. »

AU SERGENT GEORGES,
(qui connaît bien la langue de l'ennemi) :

- « Demandez au fermier trois vêtements civils complets et amenez-les moi.
- » Vous me donnerez un de ces vêtements, vous en donnerez un deuxième au sergent du génie, et vous garderez le troisième pour vous.
- » Demandez au chef de section Paul son revolver et ses cartouches. »

Avant de partir, le lieutenant interroge le fermier et successivement tous les autres habitants. Tous ne veulent pas parler ou ne savent pas. Il y en a qui bavardent longuement pour ne rien dire. Certaines réponses sont trop concordantes pour n'avoir pas été concertées. D'autres sont suspectes, pour différentes raisons. Bref, il faut soumettre les interrogatoires à des recouplements et des confrontations.

Nous admettons que le dialogue échangé peut, en fin de compte, se résumer comme suit :

D. — « Savez-vous quelque chose de l'ennemi ? »

R. — « Oui, il occupe *Liverdun* et *Pompey*; la voie ferrée est exploitée militairement, toute communication est interdite; j'ai voulu envoyer une dépêche hier, et le bureau de poste me l'a refusée. Dans le bois, nous n'avons encore rien vu. »

D. — « Où êtes-vous allé porter votre dépêche ? »

R. — « A *Pompey*. »

D. — « Qu'y avait-il à *Pompey* ? »

R. — « De l'infanterie. »

D. — « Quel uniforme avait-elle ? »

R. — « Les hommes ont un shako, sur lequel il y a une croix

blanche (1); tunique bleu foncé avec collet rouge, pantalon gris; beaucoup d'hommes étaient en casquette. »

D. — « Quels sont les bruits qui circulent dans *Pompey*? »

R. — « L'ennemi est très ennuyé; les vivres ne sont pas arrivés hier; il a réquisitionné à *Pompey* et à *Frouard*. Demain, paraît-il, doivent arriver du pain et de la viande. Je m'attendais d'un moment à l'autre à être réquisitionné, car, à la mairie, ils ont demandé où l'on pouvait trouver du bétail sur pied dans les environs. »

D. — « Y a-t-il sur la *Moselle* des barques qui permettent de la traverser? »

R. — « Vous n'en trouverez que sur le canal, ou bien à *Pompey* ou à *Liverdun*. »

Etc., etc.

De cet interrogatoire (donné à titre d'exemple), le lieutenant conclut que :

1^o C'est la landwehr qui est à *Pompey* et probablement à *Liverdun*;

2^o Si les vivres ne sont pas arrivés, c'est que le service des étapes, étant en voie d'organisation, ne fonctionne pas très bien; mais il y a beaucoup de chances pour que demain ce service marche très régulièrement, et que, dans la journée, les vivres arrivent;

3^o D'autre part, l'ennemi peut venir, d'un moment à l'autre, réquisitionner à la ferme du *Chalet*.

Le moment d'agir dès l'aube paraît donc bien choisi : on profitera de ce que le service est en voie d'organisation pour surprendre l'ennemi, faire sauter le pont et se retirer au plus vite.

Avant de partir faire sa reconnaissance, le lieutenant donne l'ordre suivant :

AU CHEF DE SECTION PAUL :

« Je vais avec le sergent Georges et le sergent du génie faire une reconnaissance.

» Prenez le commandement du détachement.

(1) Insigne de la landwehr.

» Je pense être de retour dans deux heures.

» Si, pendant mon absence, en raison de l'arrivée de l'ennemi, vous étiez obligé d'abandonner la ferme, vous vous replieriez à travers bois pour dépister l'ennemi, et vous vous dirigeriez sur la *Ferme* qui se trouve sur le chemin de *Liverdun* à *Saint-Amand* (1). Le fermier vous servirait de guide.

» Dans ce cas, vous m'enverriez dans le bois *Hazotte* le soldat Léon, qui m'appellerait au moyen du signal convenu — deux coups de sifflet.

» Le point de rendez-vous serait la *Fontaine*, au nord du bois *Hazotte*.

» Prévenez Léon, dès maintenant, et indiquez-lui l'itinéraire à prendre. »

Le lieutenant, le sergent Georges et le sergent du génie (2), tous trois déguisés, arrivent très facilement à travers bois près de la *Moselle*.

N'apercevant rien, le lieutenant grimpe sur un arbre; arrivé au sommet, il s'oriente et aperçoit très distinctement à sa droite la gare, reconnaissable à des feux de différentes couleurs; un peu à gauche, il voit d'autres lumières, mais de même couleur; il en déduit que c'est la scierie; et enfin, beaucoup plus à gauche, de grands feux lui indiquent les forges.

La lumière des forges éclairant parfaitement le chemin de fer, le lieutenant voit entre les deux ponts du chemin de fer un poste d'une trentaine d'hommes, la plupart assis, les autres causant par groupes; les sentinelles se promènent le long de la voie ferrée. Il n'aperçoit rien sur la route; néanmoins, pour se rendre compte exactement si celle-ci est occupée, il descend et se dirige jusqu'à la fabrique, en suivant le chemin de halage du canal.

Il ne trouve aucun poste.

Ainsi renseigné, il revient, avec les deux sergents, à la ferme du *Chalet*. En arrivant, il réunit les sous-officiers dans une pièce séparée et il leur expose sur la carte le plan d'attaque pour le lendemain matin :

« L'ennemi a un poste d'une trentaine d'hommes entre le pont

(1) La mission du détachement n'est pas de combattre, mais, au contraire, de passer inaperçu pour pouvoir agir par surprise.

(2) Tous trois sont munis d'un revolver; le lieutenant emporte une lanterne sourde.

- » sur le canal et le pont sur la *Moselle*. La route de *Livardun* à *Pompey* n'est pas gardée.
- » Ce poste ne pouvant recevoir de secours que de *Livardun*,
- » nous nous dirigerons sur la lisière ouest du bois *Hazotte*. De là,
- » nous suivrons le canal.
- » On marchera sur l'herbe; les hommes devront arrimer leurs
- » armes et leurs effets de façon que l'on n'entende aucun bruit.
- » Après avoir traversé la route, la première section, sous mes
- » ordres, s'élancera pour surprendre à la baïonnette le poste
- » ennemi.
- » Il est bien entendu qu'il est défendu de tirer pendant l'at-
- » taque; néanmoins, les armes seront approvisionnées, le ma-
- » gasin ouvert.
- » En abordant le poste de ce côté, nous avons l'avantage de
- » lui couper toute communication avec *Livardun*, où doivent se
- » trouver d'autres troupes de la landwehr, et de le cerner dans
- » l'espace de terrain compris entre le canal et la *Moselle*.
- » Si le coup de main réussit, la demi-section du génie et les
- » mulets, la troisième demi-section, sous les ordres du sergent du
- » génie, se porteront rapidement sur le pont pour procéder à
- » l'opération du chargement et à la mise de feu.
- » Vous n'oublierez pas de désigner les sapeurs pour couper les
- » fils télégraphiques, mais seulement à la dernière minute.
- » La 4^e demi-section, sous les ordres du sergent Alfred, restera
- » en réserve sur la route de *Livardun* à *Frouard*; elle gardera le
- » pont sur le canal.
- » Aussitôt l'explosion produite, le détachement se jettera rapi-
- » dement dans le bois *Hazotte*, puis se dirigera sur la ferme du
- » *Chalet*, qui est le point de ralliement dans tous les cas.
- » Nous y prendrons le caporal Jean et 4 hommes qui devront y
- » rester pour empêcher les habitants de sortir.
- » Le départ aura lieu à 2 heures; vous réveillerez les hommes
- » et je leur communiquerai tous ces ordres.
- » Je ferai distribuer de l'eau-de-vie avant le départ. »

A 2 heures du matin, tous les ordres ci-dessus sont donnés au détachement (1).

(1) En même temps, le lieutenant adresse à ses hommes quelques mots pour les préparer à la mission difficile et délicate qu'ils ont à remplir et il leur dit qu'il compte sur eux.

Le lieutenant ajoute :

- « La 1^{re} section va partir en avant, sous mes ordres.
- » 2 escouades, la section du génie et les mulets : à 50 mètres
- » en arrière (pendant la marche, sous les ordres du sergent
- » Georges; pendant l'exécution, sous les ordres du sergent du
- » génie).
- » 2 escouades, à 50 mètres également en arrière, sous les
- » ordres du sergent Alfred.
- » Caporal Jean et 4 hommes de la 8^e escouade, vous resterez
- » à la ferme du *Chalet* pour empêcher les habitants d'en sortir.
- » Vous nous rejoindriez au bois *Hazotte*, si l'ennemi se dirigeait
- » sur la ferme. »

Le détachement se dirige, à travers bois, sur la lisière sud du bois *Hazotte*, et il attaque l'ennemi.

La surprise réussit : le poste ennemi est cerné et enlevé.

Le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

AU SERGENT PAUL,
commandant la 1^{re} section :

- « Envoyez une escouade en petit poste sur la rive ouest du
- » canal; cette escouade devra, quoi qu'il arrive, tenir le pont du
- » chemin de fer.
- » Avec les trois autres escouades, vous resterez à ma disposi-
- » tion, en position d'attente, sur la rive est, prêt à vous porter
- » en cas d'attaque sur la direction menacée.
- » Je me tiens sur la voie ferrée. »

AU SERGENT DU GÉNIE :

- « Dirigez rapidement les préparatifs de la mise de feu.
- » Avisez-moi dès que vous aurez terminé.
- » Gardez-vous du côté de l'est avec les deux escouades, com-
- » mandées par le sergent Georges. Rappelez-le dès que vous
- » serez prêt.
- » Je reste sur la voie ferrée. »

AU CHEF DE SECTION ALFRED :

- « L'opération a réussi; restez sur la route et tenez toujours le
- » pont sur le canal.
- » Je me tiens sur la voie ferrée. »

Une heure après environ, le sergent du génie prévient que tout est prêt.

ORDRE A TOUT LE MONDE :

« Ralliement dans le bois. Et qu'on se couche jusqu'à l'explosion. »

L'explosion se produit.

ORDRE VERBAL

donné dans le bois *Hazotte*, au détachement rassemblé (1) :

- « Nous allons rentrer à *Nomény*.
- » *Itinéraire* : La ferme du *Chalet*, où nous prendrons le caporal Jean.
- » Nous ne ferons la *grand'halte* que lorsque nous aurons traversé la *Moselle*, vers *Millery*.
- » *Ordre de marche* : Inverse de celui du départ. »

Le détachement se dirige directement sur *Marbache* par le chemin qui aboutit à l'église, et de là, par le *Barrage n° 2*, sur *Millery*.

Parvenu à ce village, le lieutenant donne l'ordre suivant au détachement :

- « Grand'halte d'une heure. On consommera le restant des vivres (2). »

En arrivant à *Nomény*, le lieutenant conduit ses hommes à leur cantonnement, puis il va rendre compte verbalement, au commandant de l'avant-garde, du résultat de l'expédition et de l'état sanitaire du peloton.

(1) Bien entendu, le lieutenant remercie et félicite ses hommes.

(2) La grand'halte se ferait dans un endroit écarté : par exemple, au *Moulin* sur le *Ruisseau de la Montagne*. Ce point permet de se garder facilement et, en cas d'attaque, de gagner *Autreville*, ou de reprendre l'ancien itinéraire.

PROBLÈME N° 24

CONDUITE D'UN CONVOI DE PRISONNIERS (1)

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre XII, art. 121.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 121.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 20 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Liméy est gîte d'étapes (2).

Le commandant d'étapes reçoit avis qu'un convoi de cent prisonniers lui sera remis dans l'après-midi du 20 juin, vers 5 heures. Ce convoi devra arriver au plus tard à midi dans la journée du 21 à la station de *Dieulouard* pour y être embarqué.

Des partis ennemis sont signalés dans la direction du nord-est.

(1) Il est bon de lire la délivrance d'un convoi de prisonniers, par le lieutenant Helvig, pendant la campagne de 1806.

(2) Un gîte d'étapes comprend normalement 1 ou 2 officiers, 1 adjoint du génie, 1/4 à 1 compagnie d'infanterie et 1 infirmerie d'étapes ; éventuellement 1 officier d'administration des subsistances militaires, 2 à 4 gendarmes, 2 agents et sous-agents de la trésorerie et des postes, 1 hôpital ou hospice du pays ou hôpital auxiliaire.

Nous admettons ici que, à titre exceptionnel, en raison de la proximité des troupes, le commandant d'étapes dispose d'un peloton de cavalerie et d'une compagnie d'infanterie.

Une heure après environ, le sergent du génie prévient que tout est prêt.

ORDRE A TOUT LE MONDE :

« Ralliement dans le bois. Et qu'on se couche jusqu'à l'explosion. »

L'explosion se produit.

ORDRE VERBAL

donné dans le bois *Hazotte*, au détachement rassemblé (1) :

« Nous allons rentrer à *Nomény*.
» *Itinéraire* : La ferme du *Chalet*, où nous prendrons le caporal Jean.
» Nous ne ferons la *grand'halte* que lorsque nous aurons traversé la *Moselle*, vers *Millery*.
» *Ordre de marche* : Inverse de celui du départ. »

Le détachement se dirige directement sur *Marbache* par le chemin qui aboutit à l'église, et de là, par le *Barrage n° 2*, sur *Millery*.

Parvenu à ce village, le lieutenant donne l'ordre suivant au détachement :

« Grand'halte d'une heure. On consommera le restant des vivres (2). »

En arrivant à *Nomény*, le lieutenant conduit ses hommes à leur cantonnement, puis il va rendre compte verbalement, au commandant de l'avant-garde, du résultat de l'expédition et de l'état sanitaire du peloton.

(1) Bien entendu, le lieutenant remercie et félicite ses hommes.

(2) La grand'halte se ferait dans un endroit écarté : par exemple, au *Moulin* sur le *Ruisseau de la Montagne*. Ce point permet de se garder facilement et, en cas d'attaque, de gagner *Autreville*, ou de reprendre l'ancien itinéraire.

PROBLÈME N° 24

CONDUITE D'UN CONVOI DE PRISONNIERS (1)

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre XII, art. 121.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 121.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 20 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Liméy est gîte d'étapes (2).

Le commandant d'étapes reçoit avis qu'un convoi de cent prisonniers lui sera remis dans l'après-midi du 20 juin, vers 5 heures. Ce convoi devra arriver au plus tard à midi dans la journée du 21 à la station de *Dieulouard* pour y être embarqué.

Des partis ennemis sont signalés dans la direction du nord-est.

(1) Il est bon de lire la délivrance d'un convoi de prisonniers, par le lieutenant Helvig, pendant la campagne de 1806.

(2) Un gîte d'étapes comprend normalement 1 ou 2 officiers, 1 adjoint du génie, 1/4 à 1 compagnie d'infanterie et 1 infirmerie d'étapes ; éventuellement 1 officier d'administration des subsistances militaires, 2 à 4 gendarmes, 2 agents et sous-agents de la trésorerie et des postes, 1 hôpital ou hospice du pays ou hôpital auxiliaire.

Nous admettons ici que, à titre exceptionnel, en raison de la proximité des troupes, le commandant d'étapes dispose d'un peloton de cavalerie et d'une compagnie d'infanterie.

Pont-à-Mousson n'est pas encore occupé par les troupes d'étapes amies.

En conséquence de cet avis, le commandant d'étapes donne l'ordre suivant :

Liméy, 20 juin, 11 heures matin.

» Le lieutenant René est désigné pour recevoir cet après-midi, vers 5 heures, sur la place de l'église, un convoi de 100 prisonniers.

» Ce convoi devra être rendu au plus tard demain 21 à midi à la station de *Dieulouard* pour y être embarqué.

» Il trouvera en cet endroit le commandant tête d'étapes de guerre qui lui donnera des instructions à cet effet.

» En conséquence, le convoi de prisonniers passera la nuit à *Liméy* et ne partira que demain matin.

» Le lieutenant René est chargé, avec son peloton, d'assurer la garde de ce convoi depuis sa remise à *Liméy* jusqu'à son arrivée à *Dieulouard*.

» La paille pour le couchage des prisonniers sera apportée à 4 heures au point qu'indiquera le lieutenant René.

» Huit cavaliers et un brigadier seront à la disposition de cet officier pour faire l'étape.

» Il rendra compte au commandant d'étapes de l'heure du départ et de l'itinéraire qu'il compte prendre.

» Mots pour le 20 : *Courbet, Caen.*

» Mots pour le 21 : *Davout, Douai.*

» Le commandant d'étapes,

» FERNAND. »

NOTA. — Le repas du soir pour les prisonniers sera assuré par les soins de la compagnie ; le repas de demain matin, pour l'escorte et les prisonniers, par le détachement de *Dieulouard*.

Principes.

Au cantonnement :

1^o Choisir un grand bâtiment facile à garder et le tenir éclairé.

2^o Établir une garde à la porte ; répartir le reste de l'escorte dans les maisons les plus voisines.

3^o Prendre toutes les mesures de précaution pour prévenir toute tentative d'évasion, d'incendie, etc

En route :

1^o Placer les prisonniers en colonne ;

2^o Employer une partie de l'escorte à la garde immédiate des prisonniers, et faire devancer, flanquer ou suivre la colonne, suivant la situation, par l'autre partie.

PRESCRIPTIONS DE DÉTAIL.

Donner aux prisonniers la même ration qu'à l'escorte.

Traiter les malades et blessés avec ménagement, tout en les surveillant.

Faire charger les armes en présence des prisonniers avant le départ.

En cas d'attaque, ordonner aux prisonniers de se coucher.

Conception.

La conduite d'un convoi de prisonniers ne diffère pas sensiblement de la conduite d'un convoi ordinaire ; la principale précaution à prendre est d'éviter autant que possible, surtout en pays ennemi, les bois, les villages, en un mot tous les endroits qui peuvent favoriser les surprises et les évasions.

De *Liméy* à *Dieulouard*, il y a quatre itinéraires :

Par *Pont-à-Mousson*.

Par *Lironville* et *Gézencourt*.

Par *Noviant-aux-Prés*, *Manonville*, *Villers-en-Haye*.

Par *Noviant-aux-Prés*, *Manonville* et les *Quatre-Vents*.

Comme on le sait, l'ennemi est dans la direction du nord-est.

Pont-à-Mousson n'est pas occupé par les troupes d'étapes amies.

Pour se rendre par le premier itinéraire à *Dieulouard*, on est obligé de traverser des bois et de nombreux villages : les bois à l'est de *Liméy* et à l'ouest de *Montauville*, les villages de *Montauville*, *Pont-à-Mousson*, *Maidières*, *Blénod*. Cet itinéraire est donc très dangereux en raison de la traversée de nombreux couverts ainsi que de la proximité de l'ennemi

Le deuxième s'éloigne bien de la direction dangereuse ; mais, à partir de *Lironville*, c'est un véritable défilé tout le long du ruisseau d'*Ache* ; il est également à écarter.

Les troisième et quatrième ne traversent que le village de *Manonville*, car on évite *Noviant-aux-Prés* par le chemin de terre situé au nord-est de ce village. Le pays est très découvert et peu favorable à une surprise, surtout si on prend par la ferme les *Quatre-Vents*.

Cet itinéraire offre encore l'avantage d'être éloigné de l'ennemi. Aussi est-il choisi, quoique étant un peu plus long.

Quant à la troupe, on la répartit comme pour un convoi ordinaire : une partie forme escorte, l'autre marche du côté dangereux.

Exécution.

Au reçu de l'ordre du commandant d'étapes, le lieutenant étudie sur la carte l'opération qui lui est confiée (voir page 167). Il cherche un grand bâtiment pouvant contenir les prisonniers pour la nuit. Son choix s'arrête sur l'église, qui offre tous les avantages : une seule porte de sortie, fenêtres grillées, lampes nécessaires à l'éclairage.

Cette reconnaissance faite, il rend compte au commandant d'étapes des dispositions générales qu'il a adoptées.

N° 1.

Liméy, 20 juin, 3 heures soir.

Le lieutenant René, chargé de la conduite d'un convoi de prisonniers, au commandant d'étapes à *Liméy*.

« J'ai choisi l'église du village pour enfermer les prisonniers.
» Je compte partir demain vers 5 heures par l'itinéraire nord de *Noviant-aux-Prés* = Ferme des *Quatre-Vents*.

» Lieutenant René. »

Il donne ensuite l'ordre verbal suivant aux gradés du peloton et au brigadier désigné pour accompagner le convoi :

« Le peloton sera rassemblé sans sacs sur la place de l'Église
» ce soir à 4 h. 30.
» Nous avons pour mission de garder cette nuit un convoi de
» 100 prisonniers et de le conduire demain à *Dieulouard*. »

A 4 heures, il fait conduire la paille à l'église.

A 4 h. 30, il dit au peloton, réuni sur la place de l'Église :

« Les prisonniers seront cantonnés dans l'église.
» La garde sera prise par la 1^{re} demi-section ; trois sentinelles
» seront placées, une à la porte et deux sur le pourtour de
» l'église. Une escouade en armes se tiendra toujours à l'inté-
» rieur de l'église pour surveiller les prisonniers et les empêcher
» de se servir d'allumettes ou de toucher aux lampes, pour éviter
» un incendie.
» Les sections non employées cantonneront : la 2^e demi-
» section, au presbytère ; les 3^e et 4^e demi-sections, dans la
» ferme à gauche de l'église, ainsi que le brigadier et les cava-
» liers.

» Mots : *Courbet, Caen* (1).

» Le détachement sera rassemblé demain, à 4 h. 30, sur la
» place de l'Église.
» Des ordres ultérieurs seront donnés pour la formation du
» convoi.
» Je me tiendrai au presbytère. »

Au moment de l'arrivée des prisonniers, le lieutenant René prévient le lieutenant Émile, commandant de l'escorte, qu'il ait, par ordre du commandant d'étapes, à conduire le convoi à l'église. Le lieutenant Émile fait connaître que les prisonniers ont été fouillés au départ et qu'ils n'ont sur eux ni couteau, ni allumettes, etc.

Le commandant d'étapes remet un reçu au lieutenant Émile qui a amené les prisonniers.

Dès que les prisonniers sont entrés dans l'église, le service fonctionne comme il est indiqué ci-dessus.

Dans la soirée, le lieutenant René appelle les sous-officiers et le brigadier. Il leur fait connaître les instructions qu'il a reçues, et les dispositions qu'il compte prendre pour conduire le convoi de prisonniers à *Dieulouard*. (Voir pages 166-167.) Il rappelle que le chef de section Paul le remplacera éventuellement.

Appelant les soldats réservistes Léon et Victor (2), il leur remet la consigne suivante :

(1) Le mot d'ordre n'est donné qu'aux gradés.

(2) Voyageurs de commerce, connaissant très bien la langue de l'ennemi.

- » Le silence le plus absolu devra être observé pendant la marche.
- » Il est défendu de quitter les rangs sous aucun prétexte, même pendant les haltes.
- » Tout signe suspect, toute tentative de résistance, seront réprimés avec la dernière sévérité. »

ORDRE VERBAL

communiqué au peloton rassemblé sur la place de l'Église :

- » Avant la formation du convoi, les soldats Léon et Victor traduiront aux prisonniers, devant moi, la consigne écrite que je leur ai remise hier.
- » Les prisonniers sortiront ensuite de l'église et seront formés en colonne par quatre.
- » *Ordre de marche* : La 1^{re} escouade, sous les ordres du sergent Lucien, formera avant-garde et précèdera le détachement à environ 300 mètres.
- » Les 2^e et 3^e escouades, sous les ordres du sergent Paul, encadreront les prisonniers en avant, à droite, à gauche et en arrière.
- » Les armes seront chargées en présence des prisonniers, c'est-à-dire dès que le convoi sera formé; la baïonnette sera mise au canon.
- » La 4^e escouade, sous les ordres du sergent Alfred, formera l'arrière-garde à environ 200 mètres en arrière.
- » La 2^e section, sous les ordres du sergent Louis, formera le groupe de manœuvres et marchera à environ 400 mètres en avant du convoi. Une escouade sera en avant-garde.
- » *Itinéraire* : Chemin de *Linéy* à *Noviant-aux-Prés*, jusqu'à 500 mètres au nord de l'entrée du village; prendre en ce point le chemin de terre qui rejoint la route de *Noviant-aux-Prés* à *Manonville=Manonville=Ferme les Quatre-Vents=Dieulouard*.
- » Le brigadier, avec quatre cavaliers, suivra l'itinéraire : *Lironville=Saint-Jean=Martincourt=Gézoncourt=Griscourt=Dieulouard*. (Voici un croquis de l'itinéraire à suivre.) Trois autres éclaireront la colonne. Un restera avec moi.
- » Je marcherai avec le gros de la 2^e section.
- » Les haltes horaires auront lieu en principe aux heures cinquante, mais seulement lorsque j'en donnerai l'ordre (1). »

(1) Afin d'éviter de faire des haltes dans des endroits habités ou couverts.

Les soldats Léon et Victor entrent dans l'église et traduisent aux prisonniers, en présence du lieutenant, la consigne pour la marche.

Les prisonniers sont ensuite formés en colonne par quatre.

Dès que le convoi est formé, le sergent Paul fait charger les armes et mettre baïonnette au canon.

Le convoi se met en route en suivant l'itinéraire indiqué. Il est 5 heures.

En arrivant à *Manonville*, le lieutenant reçoit du brigadier le renseignement suivant :

Martincourt, 6 h. 20.

- » Aperçu dans la direction de la lisière de la *Forêt de Puvenelle*, à environ 2 kilomètres au nord de *Martincourt*, une reconnaissance ennemie. Elle est rentrée tout de suite sous bois.
- » Je n'ai pu évaluer sa force.

» Brigadier EUGÈNE. »

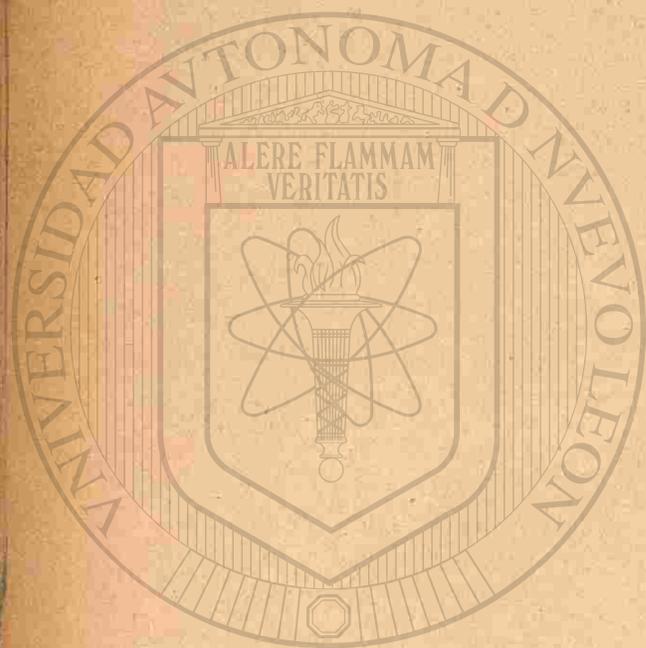
Au reçu de ce renseignement, le lieutenant fait porter par le cavalier au chef de section Paul l'ordre suivant :

- » Dites aux soldats Léon et Victor de traduire cet ordre aux prisonniers (1) : *Le lieutenant me prescrit de vous faire coucher en cas d'attaque, et de faire feu sur quiconque se relèvera avant d'en avoir reçu l'ordre.* »

Le trajet s'effectue sans autre incident.

Avant d'arriver à *Dieulouard*, le lieutenant envoie un cavalier prévenir le commandant de la tête d'étapes de guerre qu'il lui amène par la route de *Ferme des Quatre-Vents* à *Dieulouard* un convoi de 100 prisonniers, et qu'il le prie de lui donner ses instructions pour l'arrivée à *Dieulouard*.

(1) Le chef d'un convoi de prisonniers doit prendre toutes les précautions indispensables pour que, en cas d'attaque de l'ennemi, ceux-ci ne se retournent pas contre lui; un des meilleurs moyens à employer est de faire enlever les bretelles et couper au préalable les boutons et pattes qui servent à maintenir le pantalon.



PROBLÈME N° 25

RECONNAISSANCE D'UN GUÉ

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, Titre II, art. 16 ; titre XI, art. 110 à 113.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 16.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 80' — 4° 10' ; latitude 51° 10' — 54° 30'.

Les reconnaissances de notre parti, dont le gros est cantonné et bivouaqué sur le front *Francheville—Andilly—Ansauville*, et les avant-postes vers *Avrainville—Manoncourt—Minorville* signalent l'ennemi sur le front *Lironville—Rogéville—Rosières-en-Haye*.

Afin de s'assurer le passage du *Terrouin*, le commandant prescrit des reconnaissances sur ce ruisseau, avec mission d'organiser des passages pour l'infanterie, les ponts de *Manoncourt*, d'*Avrainville* et de *Pont de Jaillon* étant, en principe, réservés à l'artillerie.

Le commandant du bataillon, cantonné à *Andilly*, prescrit au lieutenant René, avec sa section, de

faire la reconnaissance du ruisseau du *Terrouin*, du moulin d'*Avrainville* au moulin de *Manoncourt*, de rechercher entre ces deux moulins un point de passage, et d'indiquer les moyens pour l'organiser.

Considérations préliminaires.

Du moulin de Manoncourt au moulin d'Avrainville, le Terrouin coule dans une vallée assez profonde. A l'ouest, et à 400 mètres à l'est du moulin de Manoncourt, il se divise en deux branches : ce n'est pas dans cette partie de son cours que le point de passage sera recherché.

500 mètres à l'ouest du moulin d'Avrainville, il coule dans un ravin, et, avant d'arriver à ce moulin, il se divise de nouveau. Ce n'est pas encore en cet endroit que peut se trouver le point de passage.

Il n'y a plus qu'à étudier la partie du ruisseau entre ces deux points : comme le chemin qui va du bois d'Andilly au ruisseau se prolonge sur la rive gauche par un chemin allant à Avrainville, on est conduit à supposer qu'il traverse le ruisseau à un gué.

Conception.

Le lieutenant René ne se bornera pas à ces considérations ; avant le départ, il se renseignera auprès des habitants.

De l'étude faite sur la carte et des renseignements recueillis, il déduira la conduite à suivre pour l'exécution de l'ordre reçu.

Comme la mission se borne à reconnaître le ruisseau et que les avant-postes du parti ami sont sur la rive gauche, il n'y a pas lieu de prendre les mesures de sûreté applicables à une reconnaissance isolée.

Exécution.

Au reçu de l'ordre du commandant du bataillon, le lieutenant René fait parvenir au sergent Paul l'ordre suivant :

Andilly, 20 juin, 5 heures soir.

« Rassemblez la section et prévenez les hommes qu'ils se

- » tiennent prêts pour partir demain matin à 6 heures en reconnaissance.
- » Les sacs seront laissés au cantonnement, les outils emportés au ceinturon.
- » Prévenez également le sergent Alfred que, en cas d'attaque pendant l'exécution de la reconnaissance, il ait à faire charger les sacs sur la voiture de compagnie.

» Lieutenant RENÉ. »

Le lieutenant se rend ensuite à la mairie et interroge les habitants. Il apprend que le ruisseau est très encaissé, sauf au débouché du chemin qui va du bois d'*Andilly* au ruisseau, et que, en dehors de cet endroit, il ne trouvera pas de point de passage. La profondeur du gué est d'environ 0^m,40 à 0^m,50.

Le lieutenant se renseigne également sur les outils que l'on peut trouver dans le village, sur les moyens d'éclairage pour un passage de nuit. Si les villages sont éclairés à l'électricité, ce qui est assez fréquent maintenant, existe-t-il des lampes et des fils permettant d'établir rapidement une ligne ? Au moulin d'*Avrainville* et au moulin de *Manoncourt*, les meuniers ont-ils des barques ?...

Avant de partir, le lieutenant se munit d'un flotteur, d'une corde pour mesurer la largeur du ruisseau, d'une perche graduée pour mesurer la profondeur, etc.

Au moment du départ, il donne les ordres ci-après :

A LA SECTION RASSEMBLÉE :

- « Nous sommes chargés d'exécuter une reconnaissance sur le ruisseau du *Terrouin*, depuis le moulin d'*Avrainville* jusqu'au moulin de *Manoncourt* et de rechercher un point de passage entre ces moulins, et les moyens de l'organiser.

AU SERGENT LUCIEN :

- « Avec la 1^{re} escouade, vous reconnaîtrez le moulin d'*Avrainville*, le ruisseau et le terrain à droite et à gauche, en amont du moulin, jusqu'aux confluent des deux ruisseaux qui se jettent dans le *Terrouin*, l'un sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche.

» Voici les quelques renseignements que j'ai pu obtenir :

» Il existe, paraît-il, au moulin, une passerelle sur chaque bras

» du ruisseau ; vous vous assurerez de leur solidité et verrez quel usage il peut en être fait.

» Vous examinerez s'il y a des vannes et dans quel état se trouve la barque.

» Pour aller au moulin d'*Avrainville*, vous prendrez le deuxième chemin à droite, après le bois d'*Andilly*; 800 mètres après le tournant, vous arriverez à la ferme *Boyer*, vous tournerez à gauche et vous suivrez le petit ruisseau qui se jette dans le *Terrouin*.

» A 600 mètres en aval se trouve le moulin. (Voici, d'ailleurs, un croquis. Vous le corrigerez et le complétez.)

» Mots : *Hoche, Héricourt*.

» Signal du rassemblement : deux coups de sifflet. »

• AU SERGENT PAUL :

« Avec la deuxième escouade, vous reconnaîtrez le moulin de *Manoncourt*, le *Terrouin* et le terrain à droite et à gauche jusqu'au confluent des deux branches du ruisseau.

» Vous examinerez s'il existe des vannes et dans quel état se trouve la barque. (Voici, d'ailleurs, un croquis. Vous le corrigerez et le complétez.)

» Mots : *Hoche, Héricourt*.

» Signal du rassemblement : deux coups de sifflet. »

AUX DEUX SERGENTS :

« Je vais reconnaître avec les deux escouades le ruisseau depuis le ruisseau de la ferme *Boyer* jusqu'à l'île formée par le *Terrouin*, point où le sergent Paul commence sa reconnaissance.
» Partez! »

Chaque groupe se dirige directement sur le terrain à reconnaître. Nous allons suivre celui du lieutenant.

Précédé de quelques éclaireurs, il se dirige sur le ruisseau, avec les deux escouades restantes, en prenant le chemin qui, après avoir traversé le ruisseau, se dirige sur *Avrainville*.

Arrivé au bord du ruisseau, il donne l'ordre suivant au caporal Gaston :

« Allez au moulin de *Manoncourt*, avec deux hommes. Vous détacherez la barque et vous la conduirez jusqu'ici. Vous n'avez qu'à remonter le ruisseau pendant 800 mètres. »

En attendant la barque pour pouvoir procéder à la reconnaissance du lit du ruisseau, le lieutenant René reconnaît le terrain au sud et le petit ruisseau de la ferme *Boyer*.

Aussitôt la barque arrivée, il procède lui-même à la reconnaissance du *Terrouin* : recherche d'un point de passage, vitesse du courant, largeur du lit, profondeur, forme et nature des rives, du fond, etc. (1).

Après être passé sur la rive gauche au moyen de la barque, il reconnaît également le ruisseau de *Manoncourt*, près de son confluent avec le *Terrouin*, au chemin de terre qui va à *Avrainville*.

Lorsqu'il a terminé sa reconnaissance et que les deux sous-officiers lui ont donné les renseignements qu'ils ont recueillis, avec les croquis rectifiés, à l'appui, il adresse au commandant du bataillon le rapport suivant :

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE, 3^e BATAILLON.

Expédié le 23 juin, 9 heures matin.

Arrivé le :

Lieu de départ : *Andilly*.

Le lieutenant René, de la 9^e compagnie, au chef de bataillon commandant à *Andilly*.

ORDRE REÇU :

« Reconnaître le ruisseau du *Terrouin*, du moulin d'*Avrainville* inclus au moulin de *Manoncourt* inclus; rechercher entre ces deux moulins un point de passage et indiquer les moyens pour l'organiser. »

EXÉCUTION.

Composition : 2 sergents, 4 caporaux, 44 hommes.

Heure de départ : 6 heures matin.

Rentrée : 8 h. 30 matin.

ORDRES DONNÉS :

1^o Au sergent Lucien avec une escouade : « Reconnaître le moulin d'*Avrainville*, le ruisseau et le terrain jusqu'à 600 mètres en amont du moulin. »

2^o Au sergent Paul avec une escouade : « Reconnaître le moulin de *Manoncourt* et l'îlot en aval de ce moulin. »

(1) Tous les sous-officiers doivent connaître les moyens pour calculer la vitesse du courant, la largeur du lit et la profondeur d'un cours d'eau.

Avec les deux autres escouades, j'ai reconnu le ruisseau, depuis le ruisseau de la ferme Boyer jusqu'à l'île formée par le *Terrouin*.

RENSEIGNEMENTS.

Du moulin d'*Avrainville* au moulin de *Manoncourt*, le *Terrouin* n'est pas facilement guéable, sauf à l'endroit où aboutit le chemin qui, du bois d'*Andilly*, va à *Avrainville*, après avoir traversé le ruisseau.

Cet endroit sert d'abreuvoir aux bestiaux d'*Avrainville*.

Nature du terrain :

Rive droite : terrain en pente descendante jusqu'au ruisseau, d'un accès facile ; le chemin qui conduit au ruisseau a environ 4^m,50 de largeur. (Il n'a plus que 3 mètres en passant sur la rive gauche.)

Le ruisseau qui passe à la ferme *Boyer* et qui se jette dans le *Terrouin* est profond d'environ 0^m,80 et large d'environ 1^m,50. Il est franchissable partout pour de l'infanterie. C'est plutôt un large fossé. La hauteur moyenne de l'eau est d'environ 0^m,50.

Rive gauche : terrain en pente ascendante assez raide surtout à l'est du ruisseau de *Manoncourt* où le *Terrouin* coule dans un véritable ravin. Le ruisseau de *Manoncourt* est franchissable partout à de l'infanterie ; sa largeur au chemin qui va du *Terrouin* à *Avrainville* est d'environ 2 mètres ; la profondeur de l'eau est de 0^m,30. Les rives sont en pente douce.

Nature des rives du Terrouin :

Rive droite : pente très douce, hauteur de 0^m,40 au-dessus du niveau de l'eau.

Rive gauche : pente douce, hauteur de 0^m,60 au-dessus du niveau de l'eau.

Nature du fond : gravier dur et résistant.

Profondeur : A l'endroit du passage : 40 centimètres sur les rives, 50 centimètres au milieu.

En amont et en aval :

Rive droite	0 ^m ,80
Au milieu	1 ^m ,20
Rive gauche	0 ^m ,90

Largeur du ruisseau : 8 mètres d'une rive à l'autre à l'endroit du point de passage, 6 mètres en aval et en amont de ce point.

Vitesse du courant : 1^m,10 par seconde.

Direction du gué : perpendiculaire au courant, le ruisseau faisant un coude en cet endroit.

Travaux à exécuter : quoique le passage soit destiné à l'infanterie, il y aurait lieu, pour faciliter la traversée du ruisseau, de fermer les vannes du moulin de *Manoncourt* et d'ouvrir celles du moulin d'*Avrainville*.

En outre, en raison de l'élévation des rives, il serait nécessaire de commencer des rampes à environ 3 mètres sur la rive droite et 4 mètres sur la rive gauche, pour donner aux rives une inclinaison suffisamment faible (1/7,5 et 1/7).

La terre provenant de ce travail servirait à combler le ruisseau et à aplanir en partie la pente. Avec des madriers et des planches qu'on prendrait à la scierie d'*Andilly*, on ferait un véritable pont.

Un travail analogue pourrait être exécuté à la rigueur sur le ruisseau de *Manoncourt*.

Durée probable des travaux : Avec les outils de deux voitures de compagnie, une section de 50 hommes aménagerait le passage en deux heures.

Jalonnement : Il n'y a pas lieu de jalonner le gué ; mais, si on devait passer de nuit, il serait utile d'éclairer les rampes d'accès.

Renseignements complémentaires : Au moulin de *Manoncourt* la barque est en très bon état. Une passerelle sur chaque bras du ruisseau permet le passage d'une rive à l'autre, homme par homme.

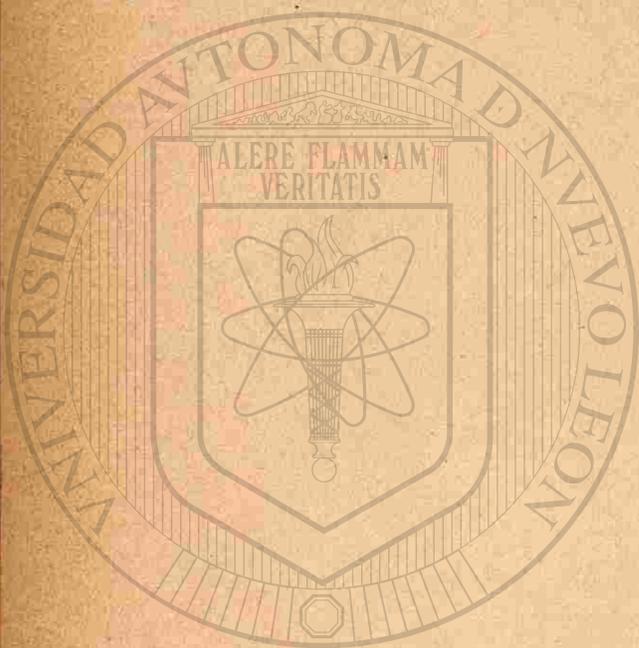
La barque du moulin d'*Avrainville* est en bon état.

La passerelle, qui existe sur les deux bras du ruisseau, permet le passage à deux hommes de front.

(Ci-joint un croquis au 1/10,000.)

Lieutenant RENÉ.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



PROBLÈME N° 26

RECONNAISSANCE D'UN VILLAGE AU POINT DE VUE DE SON ORGANISATION DÉFENSIVE

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895 : Titre II, art. 16 ; titre XI, art. 110 à 113.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 16.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 20 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Dienloupard, 15 juillet, 4 heures soir.

Le chef de bataillon, commandant le 3^e bataillon,
au lieutenant René, de la 9^e compagnie.

« L'ennemi est dans la direction de l'ouest et
» du sud-ouest. ®

» Notre cavalerie couvre sur le front *Berné-*
» *court*—*Villey-Saint-Étienne*.

» Vous irez reconnaître demain, 16 juillet, avec
» votre section, le village de *Rogéville*, au point
» de vue de la résistance qu'on pourrait y faire

» contre un ennemi venant de la direction de l'ouest (1).

» MOTS : *Berthier, Bordeaux.* »

Principes.

1^o Employer une partie de l'effectif à couvrir l'opération en s'établissant en avant-postes aux abords de la localité.

2^o Rappporter au commandement tous les renseignements qui pourront lui permettre de savoir si le village est ou n'est pas défendable.

3^o Donner tous les renseignements utiles de façon à permettre une organisation défensive rapide.

4^o S'adresser au besoin à la municipalité pour obtenir les renseignements nécessaires sur les ressources que l'on peut trouver dans le village (2).

Dispositions préliminaires.

ORDRE VERBAL

donné à la section par le lieutenant René au reçu de l'ordre ci-dessus :

- « La section sera rassemblée demain à 4 h. 50 du matin pour » opérer une reconnaissance.
- » Les sacs seront laissés au cantonnement.
- » On emportera un repas froid.
- » Les sous-officiers et caporaux seront réunis ce soir à 6 heures » à mon logement. »

Le lieutenant chargé de la reconnaissance étudie avec ses gradés les détails de l'opération à exécuter, la mission ne présentant pas un caractère secret.

(1) Nous n'entrerons pas dans plus de détails, supposant que le lieutenant connaît la situation, et ne traitant la question qu'au point de vue reconnaissance.

(2) Il est de toute évidence qu'en pays ennemi les renseignements donnés par la municipalité devront être sérieusement contrôlés.

Conception.

Aucun renseignement ne signale la proximité de l'ennemi; il n'y a donc aucune raison pour ne pas se rendre directement à *Rogéville*. Néanmoins on devra prendre les dispositions de sûreté indispensables à une troupe en marche.

A *Rogéville*, on protégera la reconnaissance en se couvrant avec la majeure partie de ses forces dans la direction de l'ouest et du sud-ouest.

Exécution.

ORDRE VERBAL

donné par le lieutenant à la section rassemblée, avant le départ :

- « L'ennemi est signalé dans la direction de l'ouest et du sud-ouest.
- » La section a l'ordre d'opérer la reconnaissance de *Rogéville*.
- » Elle va se porter directement sur ce village par le chemin qui passe au sud de *Villers-en-Haye*.
- » Avant-garde : 1^{re} escouade sous le commandement du sergent Lucien.
- » Gros : Sous le commandement du sergent Paul.
- » Arrière-garde : Patrouille fournie par la dernière escouade.
- » Je me tiendrai avec l'avant-garde.
- » Partez. »

L'ennemi n'a pas été signalé pendant la marche.

Quand on arrive à hauteur du premier chemin qui se détache de la route suivie pour aller à *Rogéville*, le lieutenant René oriente tout son monde, détermine des points de repère, indique la direction dangereuse, etc.

Il donne ensuite les ordres verbaux suivants en présence de toute la section :

AU CAPORAL GASTON :

- « Portez-vous avec quatre hommes sur le chemin de terre qui » va de *Rogéville* à *Domèvre-en-Haye* (c'est le deuxième à gauche » dans le village) à environ un kilomètre de *Rogéville*, et vous » vous installerez en petit poste.
- » Vous couvrirez la reconnaissance dans la direction des bois » (ouest). Vous observerez particulièrement un ravin qui se trouve » à la lisière de ces bois et qui a la direction nord-sud.

» En cas d'attaque, vous résisteriez le plus longtemps possible,
» et vous vous replieriez sur le village. »

AU CAPORAL ANDRÉ :

« Continuez à marcher avec quatre hommes, sur le chemin où
» nous sommes.
» A environ 1300 mètres d'ici, à peu près à la naissance d'un
» ravin qui a la direction nord-sud, vous vous installerez en petit
» poste.
» Vous couvrirez dans la direction des bois qui sont de l'autre
» côté du chemin de la *Ferme des Quatre-Vents* à *Manonville*.
» (Voyez sur ma carte.)
» En cas d'attaque, vous résisteriez sur place le plus longtemps
» possible, et vous vous replieriez sur *Rogéville*. »

AU CAPORAL ROBERT :

« Portez-vous avec quatre hommes à environ 700 mètres au sud
» du calvaire que vous voyez d'ici ; en d'autres termes, marchez
» jusqu'à ce calvaire, et, une fois là, faites un à-gauche pour
» tourner le dos à *Rogéville*.
» Vous vous placerez en petit poste sur le chemin.
» Vous couvrirez dans la direction du sud.
» En cas d'attaque, vous résisteriez sur place le plus longtemps
» possible, et vous vous replieriez sur le point où nous sommes. »

AU SERGENT LUCIEN :

« Avec le reste des trois escouades, vous vous établirez en posi-
» tion d'attente au calvaire.
» Vous chercherez des emplacements de combat face à l'ouest
» et au sud. »

AU SERGENT PAUL ET A LA 4^e ESCOUADE :

« Vous vous rendrez à la mairie du village et vous resterez à ma
» disposition pour faire la reconnaissance.
» Vous placerez une sentinelle à l'entrée du village pour rester
» en communication avec le sergent Lucien. Vous enverrez un
» homme dans le clocher comme vigie. Vous lui donnerez mes
» jumelles.
» Vous laisserez deux autres hommes au pied (1) : ils seront
» spécialement chargés de m'apporter les renseignements. »

(1) L'église est choisie comme étant le point le plus facile à trouver.

A TOUS :

« La reconnaissance terminée, le rassemblement aura lieu en ce
» point.
» Mors : *Berthier, Bordeaux*.
» Signal du rassemblement : trois coups de sifflet.
» Partez. »

Exécution de la reconnaissance.

Le lieutenant et le sergent Paul se rendent à la mairie pour
consulter le cadastre s'il y en a un et s'il n'a pas été détruit.

Le caporal de la 4^e escouade place des hommes aux issues du
village ; les autres, rassemblés sur la place de la mairie, sont dis-
ponibles pour aider à la reconnaissance.

Nous n'entrerons pas dans le détail de l'opération. Le lieutenant répartit les
rôles de façon à diviser le travail et exécute lui-même la reconnaissance sur les
points principaux (1). Il relate dans un rapport tous les renseignements qu'il a
pu recueillir.

Nous croyons devoir reproduire ce rapport ci-après à titre d'indication, la
reconnaissance n'ayant été faite que sur la carte.

Dès qu'il a tous les renseignements nécessaires, le lieutenant
donne le signal du rassemblement.

Lorsque la section est rassemblée, s'il y a nécessité, il fait con-
sommer le repas froid ; sinon, la section se porte sur *Dieulouard*
dans l'ordre inverse du départ.

RAPPORT ÉCRIT.

(1) Le terrain, dit Clausewitz, exerce son influence à la guerre de trois
manières : 1^o comme obstacle au mouvement ; 2^o comme obstacle à la vue ;
3^o comme couvert contre l'action des feux.

RAPPORT ÉCRIT.

N° 1. 104^e RÉGIMENT D'INFANTERIE, 3^e BATAILLON.

Expédié le 16 juillet à 3 heures soir.

Arrivé :

Lieu de départ : Dieulouard.

Le lieutenant René, de la 9^e compagnie, au commandant des avant-postes, à Dieulouard.

ORDRE REÇU :

« Reconnaître le village de Rogéville au point de vue de la résistance qu'on pourrait y faire contre un ennemi venant de l'ouest. »

RÉSULTATS DE LA RECONNAISSANCE (1).

1^o Le village a la forme d'un \leftarrow orienté ouest-est. Il est régulier, c'est-à-dire formé de maisons groupées; le front qui fait face à l'ennemi a environ 500 mètres.

Au nord du village se trouve le cimetière d'où part un ravin qui se dirige vers l'ouest.

Ce ravin étant quelque peu couvert, on ne voit presque rien; il y aurait lieu, pour éviter toute surprise, de le faire surveiller en permanence.

Du clocher de l'église on a des vues assez étendues au-dessus des bois; on découvre le terrain dans la direction de Tremblecourt.

2^o Le village commande le terrain jusqu'à environ 800 mètres au nord, à l'ouest et au sud.

Le terrain à l'ouest est coupé par un petit ravin qui est suivi par un chemin de terre allant à Domèvre-en-Haye.

3^o A environ 1000 mètres à l'ouest du village, des bois et boqueteaux viennent s'épanouir sur une croupe opposée à celle sur laquelle se trouve Rogéville. Un ravin sépare ces deux croupes. Il forme angle mort: un assaillant pourrait s'y rassembler à l'abri des feux.

4^o Le terrain à l'ouest présente un champ de tir semé de clôtures et de haies qui forment obstacle.

5^o Le village est entouré de jardins clôturés par des haies; les maisons n'ont pas d'étage, sauf la mairie et l'auberge qui en ont un; les murs ont une hauteur d'environ 2 mètres, ceux du cimetière ont 2^m,50. Les toitures sont en tuile.

(1) La mission de la section étant une reconnaissance topographique, que le lieutenant fait en personne, il n'y a pas lieu de rendre compte des dispositions prises.

6^o Le groupement des maisons ne permet pas l'établissement de plusieurs lignes de défense à l'intérieur contre une attaque venant de l'ouest; la défense ne pourrait tenir dans la rue qui va de l'église au moulin de Villers-en-Haye, car elle serait enveloppée immédiatement.

7^o La plupart des constructions, granges, sont en torchis; quelques maisons en briques: la mairie et l'auberge, entre autres.

8^o Les communications en profondeur, par rapport à la lisière ouest, sont très faciles: les sentes entre les jardins conduisent dans les champs.

9^o Les habitants sont, pour la plupart, des cultivateurs.

L'aubergiste passe pour être braconnier. Il pourrait servir de guide.

On trouverait facilement les outils nécessaires pour organiser défensivement le village: 50 pelles, 40 pioches, 60 haches, 30 serpes, 25 haches; chez le forgeron, des outils d'art et des fils de fer en quantité suffisante pour compléter l'organisation; de grosses cordes et des bâches dans toutes les fermes.

10^o Il n'y a pas de matières inflammables dans le village. Les granges sont vides, les récoltes n'étant pas encore rentrées.

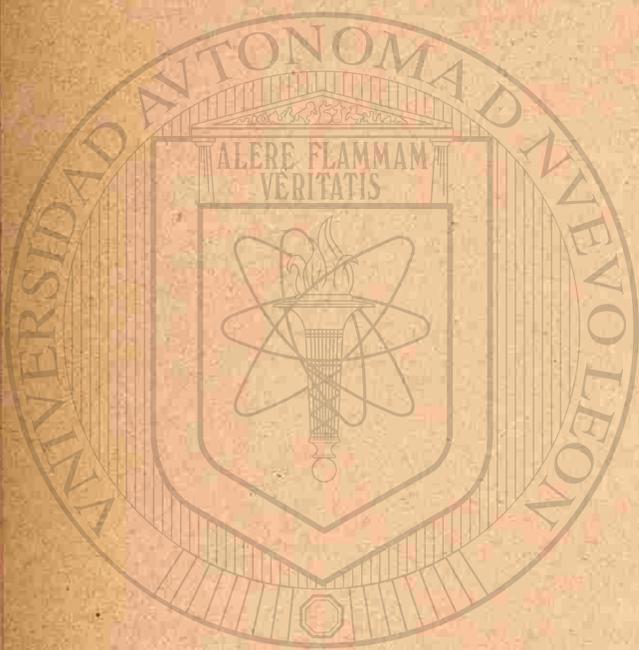
11^o L'eau existe en abondance. Il y a des puits dans les fermes.

La pompe à incendie est remise dans un local attenant à la mairie.

12^o Il n'y a ni bureau de poste ni ligne télégraphique.

Lieutenant RENÉ.

(NOTA: Un croquis à grande échelle est joint à ce rapport.)



PROBLÈME N° 27

PATROUILLES DE COMBAT

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 257, 290, 291, 295.

Thème.

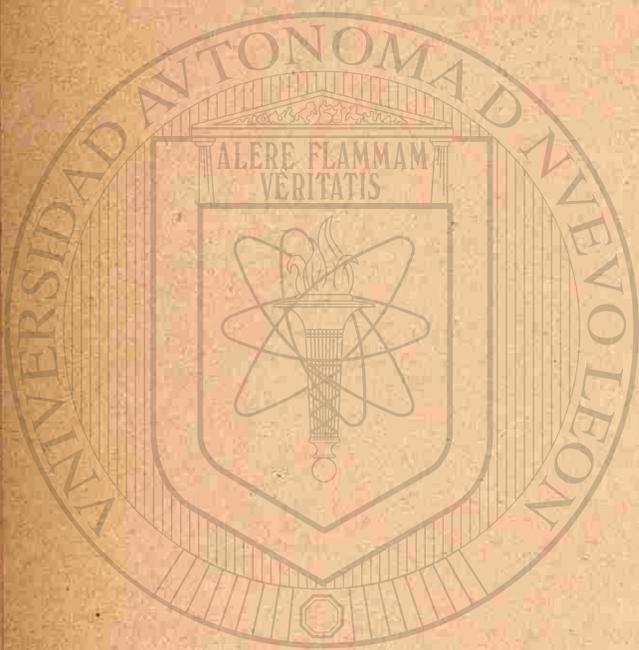
Terrain : Longitude 3° 90 — 4° ; latitude 54° 10 — 54° 20.

Le 3^e bataillon du régiment est rassemblé (1) en ligne de sections par quatre, à l'ouest du bois *Chazeau*, face à l'est, couvert par des patrouilles qui occupent la lisière est de ce bois.

Ayant reçu du colonel les renseignements sur l'ennemi et sur la mission du bataillon, le commandant donne, à la lisière est du bois *Chazeau*, l'ordre verbal suivant, aux commandants de compagnie et aux chefs de section réunis :

- « D'après les renseignements de la cavalerie, l'ennemi occupe » le bois *Le Prêtre* et le terrain au nord et au sud de ce bois.
- » Le 103^e opère à notre droite, le 1^{er} bataillon du 104^e à notre » gauche.

(1) C'est-à-dire en état de prendre instantanément sa formation de combat, et non pas serré dans un espace minimum.



PROBLÈME N° 27

PATROUILLES DE COMBAT

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 257, 290, 291, 295.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° ; latitude 54° 10 — 54° 20.

Le 3^e bataillon du régiment est rassemblé (1) en ligne de sections par quatre, à l'ouest du bois *Chazeau*, face à l'est, couvert par des patrouilles qui occupent la lisière est de ce bois.

Ayant reçu du colonel les renseignements sur l'ennemi et sur la mission du bataillon, le commandant donne, à la lisière est du bois *Chazeau*, l'ordre verbal suivant, aux commandants de compagnie et aux chefs de section réunis :

- « D'après les renseignements de la cavalerie, l'ennemi occupe » le bois *Le Prêtre* et le terrain au nord et au sud de ce bois.
- » Le 103^e opère à notre droite, le 1^{er} bataillon du 104^e à notre » gauche.

(1) C'est-à-dire en état de prendre instantanément sa formation de combat, et non pas serré dans un espace minimum.

» *Mission* : Attaquer le front : partie sud de la lisière ouest du bois *Le Prêtre*.

» *Objectif* : Lisière ouest de ce bois.

» Le front du bataillon est limité, à peu près, au nord, par la lisière nord des bois de la ferme du bois *Nathan*, et, au sud, par leur lisière sud; la ferme *Lechu* est dans le front d'action du bataillon (1).

» La direction générale est l'arbre blanc au sud de ce bois (il le montre) et le saillant ouest du bois *Le Prêtre*.

» *Formation* : En colonne double. 9^e compagnie à droite; 10^e à gauche. En arrière, comme renfort, 11^e à droite, 12^e à gauche.

» Distance : 350 à 400 mètres (2).

» Je me tiendrai entre les deux compagnies de tête. »

Nous allons étudier la marche des patrouilles de combat de la 10^e compagnie.

Principes.

1^o Couvrir le front d'action de la compagnie.

2^o Marcher sur l'objectif désigné. Assurer la liaison des éléments qui combattent.

3^o Indiquer les positions d'arrêt, les points de passage.

4^o Refouler les patrouilles ennemies, éventer les surprises, prévenir des mouvements de l'ennemi.

5^o Prendre possession du terrain, de façon à permettre aux chefs d'unité de reconnaître ou de faire reconnaître, à l'avance et en toute sécurité, le terrain sur lequel ils porteront leurs troupes; s'emparer des points d'appui lorsqu'on ne peut plus avancer.

6^o Définir l'ennemi.

7^o Ouvrir le feu, s'il y a nécessité.

8^o Transmettre les renseignements recueillis.

(1) Nous donnons ce front d'action au bataillon pour mieux montrer la marche des patrouilles chargées de l'éclairer, mais sans admettre que le front d'action du bataillon doive être invariablement limité à 350, 400 mètres.

(2) Les cartouches de la voiture de compagnie ont été distribuées.

Conception.

Du bois *Chazeau* au bois *Le Prêtre*, il y a environ 2,500 mètres. Entre ces deux bois de nombreux couverts sont dans le front d'action de la compagnie; ce sont la *Remise*, les bois et la ferme *Nathan*, la ferme *Lechu*.

Les reconnaissances de cavalerie ont bien signalé l'ennemi au bois *Le Prêtre*, mais cet ennemi peut avoir fait occuper les points d'appui en avant, après que la cavalerie s'est retirée; il peut aussi avoir envoyé des patrouilles sur tout le front.

Se mouvant dans un ordre relativement dense jusqu'à 1200 à 1500 mètres, notre infanterie a donc à craindre des surprises: la moindre crête, un bois, une ferme, un groupe de maisons, peuvent dissimuler quelque poste avancé de la défense. Aussi y a-t-il lieu, pour marcher en toute sécurité, de se faire précéder par des patrouilles ayant pour mission de reconnaître, sur tout le front d'action de la compagnie, les couverts du terrain.

Ces patrouilles sont donc à la fois un élément de protection et d'information pour la reconnaissance que doivent faire le capitaine et les chefs de section. Elles ont un rôle variable, et on ne peut leur donner des règles fixes: le terrain commandera la conduite à tenir: en terrain couvert et coupé, elles iront jusqu'au contact; en terrain découvert, elles s'arrêteront à 700 ou 800 mètres, c'est-à-dire à la distance efficace du feu d'infanterie.

Dans le cas particulier qui nous occupe, d'après la carte, elles fouilleront la *Remise*, les bois et la ferme *Nathan*, la ferme *Lechu*, et resteront le long de la route, c'est-à-dire à 700 ou 800 mètres de l'ennemi, si elles n'ont pas été arrêtées avant par un ennemi supérieur en nombre.

Exécution.

Aussitôt reçu l'ordre du chef de bataillon, le capitaine commandant la 10^e compagnie donne à ses gradés l'ordre suivant:

« *Objectif* de la compagnie : Le saillant sud du bois *Le Prêtre*.

» *Formation* : Deux lignes de sections par quatre, 1^{re} et 3^e

- » en avant; 2^e et 4^e, renforts; 1^{re} et 2^e à droite, 3^e et 4^e à gauche (1).
- » Le lieutenant René, avec 1 caporal et 8 hommes, couvrira le front d'action de la compagnie.
- » Avec le caporal fourrier, 1 clairon et 1 homme par section, je marcherai entre les patrouilles de combat et les 1^{re} et 3^e sections. »

Le lieutenant René réunit, à la lisière est du bois *Chateau*, le caporal Gaston et 8 hommes (dont les patrouilleurs qui occupaient la lisière), et il donne les ordres suivants :

AU CAPORAL GASTON :

- « Avec 3 hommes, dirigez-vous sur ces bâtiments à gauche (il montre la *Remise*) et fouillez-les.
- » Je marche directement sur ce bois (il le montre) où vous me rejoindrez.
- » Vous vous mettez en relations avec les patrouilles du 1^{er} bataillon.
- » *Signaux* : Pour prévenir qu'un couvert n'est pas occupé, 3 coups de sifflet.
- » Pour arrêter : 1 coup de sifflet.
- » Pour marcher : 2 coups de sifflet. »

AUX SOLDATS RAPHAEL ET LÉON :

- « Je vous charge de transmettre les renseignements au capitaine.
- » Vous marcherez entre les patrouilles et le capitaine : Raphaël, vous suivrez la patrouille du caporal Gaston; Léon, vous suivrez la mienne. »

(1) Le règlement du 3 décembre 1904 s'exprime ainsi au sujet du déploiement, § 255 :

« Le déploiement par unités accolées, qui permet de retarder le mélange des fractions constituées et favorise la succession des efforts dans le sens de la profondeur, convient généralement mieux à une troupe lorsqu'elle combat encadrée. »

Nous avons appliqué cette prescription à la compagnie de façon que les groupes d'un même peloton agissent dans la même direction.

A TOUS :

« Partez. »

Avec les hommes non employés, le lieutenant René se dirige directement sur le bois qui se trouve à l'est du chemin de terre passant à la *Remise* (1). Il fouille ce bois et se porte à la lisière est. Il se met en relations avec la patrouille de la 9^e compagnie qui opère à sa droite.

Pendant ce temps, le caporal Gaston a fouillé la *Remise* — trois coups de sifflet ont averti que ces bâtiments n'étaient pas occupés — il s'est mis en relations avec les patrouilles du 1^{er} bataillon qui ont fouillé le bois au nord de la *Remise*, et il a rejoint le lieutenant René dans le bois.

Le lieutenant René donne l'ordre suivant au caporal Gaston :

- « Je gagne le bois qui est à 150 mètres en avant.
- » Suivez-moi. »

Arrivé à la lisière est, il envoie le renseignement suivant au capitaine :

- « Les bois situés dans le front d'action de la compagnie sont facilement praticables et permettent de progresser sans être vu de l'ennemi. »

Le lieutenant René donne ensuite les ordres suivants :

AU CAPORAL GASTON :

- « Je vais gagner, avec ma patrouille, le bois qui est à notre gauche, celui dont une des lisières borde le chemin de l'étang de l'*Embannie* à la ferme *Lechu*.
- » Dès que je vous sifflerai, vous gagnerez ce bois avec votre patrouille. »

AUX SOLDATS RAPHAEL ET LÉON :

- « Vous marcherez avec la patrouille du caporal Gaston. »

Le lieutenant fouille le bois. Arrivé à la lisière est, il siffle trois fois; le caporal Gaston le rejoint.

(1) Celui qui est à l'ouest de ce chemin de terre est dans la zone d'action de la 9^e compagnie.

Situation.

Le lieutenant René est avec tout son monde dans le bois qui borde le chemin de l'étang de l'*Embannie* à la ferme *Lechu*.

Le capitaine s'est porté à la lisière est du deuxième bois à l'est de la *Remise*; sous la protection des patrouilles de combat, il a fait la reconnaissance du terrain, et il a envoyé, par les agents de liaison, ses ordres aux quatre sections.

Celles-ci sont, après exécution du mouvement : les 1^{re} et 3^e, dans le deuxième bois; les 2^e et 4^e, dans le premier, à l'est de la *Remise*.

Opérations.

Le lieutenant René se met en communication : à droite, avec la patrouille de la 9^e compagnie, qui occupe le bois au sud de celui dans lequel il se trouve; à gauche, avec les fractions du 1^{er} bataillon, qui progressent sans être précédées de patrouilles, le terrain étant complètement découvert.

Après avoir fait la reconnaissance du terrain, il envoie le renseignement suivant au capitaine :

- « De l'artillerie ennemie est établie sur la hauteur, au sud du bois *Le Prêtre*; je me dirige sur la ferme *Lechu*.
- « A l'est du bois, la plupart des champs sont entourés de fils de fer et de ronces artificielles. »

Il donne ensuite l'ordre suivant au caporal Gaston :

- « Je me dirige par le chemin sur la ferme qui est en avant de nous; vous me suivrez, avec le reste des hommes, en vous dissimulant. »

A environ 150 mètres de la ferme *Lechu*, la patrouille du lieutenant René est accueillie par quelques coups de feu, partant de la haie qui clôture la ferme.

Le lieutenant arrête sa patrouille et donne l'ordre suivant au caporal Gaston (transmis par un des hommes de la patrouille) :

- « Avec votre patrouille, contournez la ferme par la droite et renseignez-moi sur l'ennemi.
- » La ferme ne me paraît être occupée que par un groupe ennemi de faible effectif. »

La patrouille du caporal Gaston se dirige à environ 150 mètres au sud de la ferme.

Le lieutenant René transmet le renseignement suivant au capitaine de la compagnie et à la fraction du 1^{er} bataillon qui opère à sa gauche :

- « La ferme *Lechu* est occupée.
- » Aux coups de feu partis de la haie qui la clôture, je crois que cette ferme n'est occupée que par un groupe ennemi de faible effectif. »

Les fractions du 1^{er} bataillon, qui sont à gauche de la compagnie, gagnent du terrain en avant; elles progressent de façon à prendre d'enfilade les défenseurs de la ferme *Lechu*.

Arrivé au chemin qui de la ferme *Lechu* va à *Francheville*, le caporal Gaston aperçoit une dizaine d'hommes qui se replient sur le bois *Le Prêtre* (depuis un certain temps les coups de feu ont cessé), il fait signe au lieutenant René de se porter en avant; cet officier gagne la ferme *Lechu* et l'occupe avec tout son monde.

Il envoie le renseignement suivant au capitaine :

- « Le poste qui occupait la ferme *Lechu* s'est replié sur le bois *Le Prêtre*. J'occupe cette ferme avec tout mon monde.
- » La lisière ouest du bois *Le Prêtre* est organisée défensivement. »

A ce moment, la situation est la suivante :

Les sections de tête, qui ont progressé pendant la marche des patrouilles de combat, se sont déployées par groupes.

De la lisière ouest du bois *Le Prêtre*, l'ennemi ouvre le feu.

La 1^{re} section s'arrête dans le fossé le long du chemin qui va de la ferme *Lechu* à *Francheville*; la 3^e occupe la lisière est de la ferme *Lechu*; les 2^e et 4^e suivent; elles se couchent dans un pli de terrain à environ 200 mètres en arrière (1).

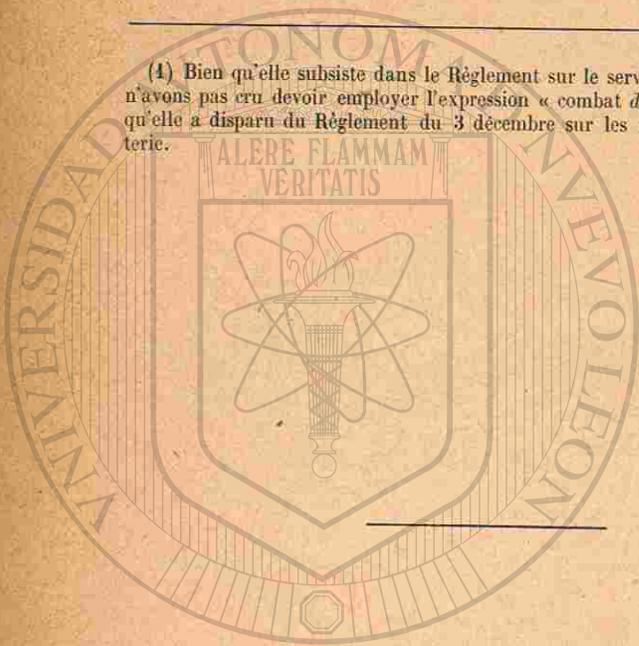
(1) Le règlement s'exprime ainsi au sujet du déploiement de la compagnie, § 290 :

- « Au début, et suivant le but à atteindre, une ou plusieurs sections peuvent être maintenues en arrière. »
- » Ce principe est très sage; c'est l'application de la règle : « Proportionner l'effort à la tâche. »

Lorsque les patrouilles de combat sont rejointes par les fractions de tête, leur rôle est terminé : le combat de front commence (1).

Le lieutenant René rejoint, s'il y a lieu, la fraction qu'il commandait au départ.

(1) Bien qu'elle subsiste dans le Règlement sur le service en campagne, nous n'avons pas cru devoir employer l'expression « combat de préparation », parce qu'elle a disparu du Règlement du 3 décembre sur les manœuvres de l'infanterie.



PROBLÈME N° 28

SECTION PROTÉGEANT LE FLANC D'UNE COMPAGNIE

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, § 254.

Thème.

Terrain : Longitude 4° — 4° 20 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

L'ennemi battant en retraite par *Marbache* vers l'est, son arrière-garde occupe *Saint-Georges-Saizerais* et la lisière nord-ouest du bois de *Saizerais*.

Notre avant-garde s'est emparée de *Rosières-en-Haye* et du bois de *Villers*.

Situation particulière.

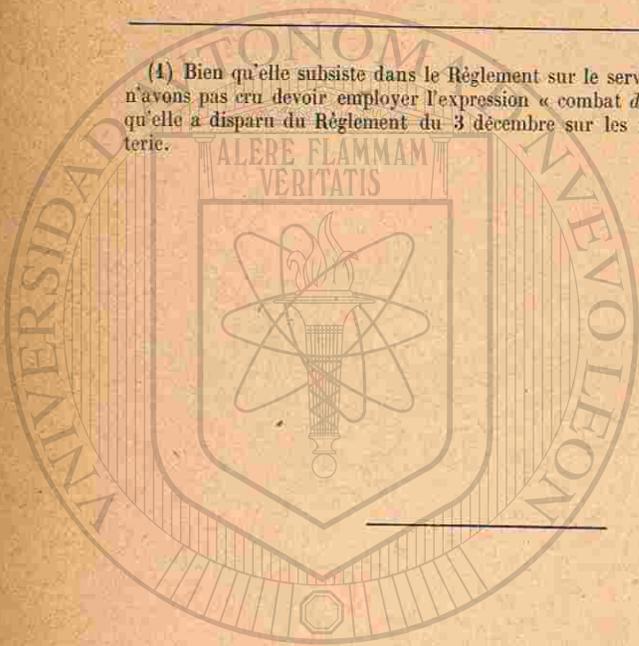
Le bataillon, qui est à l'extrême gauche de la ligne, à l'ouest du bois de *Villers*, reçoit l'ordre d'attaquer le saillant nord du hameau de *Saint-Georges*. Il est encadré à droite.

Dans les ordres généraux qu'il donne au ba-

Lorsque les patrouilles de combat sont rejointes par les fractions de tête, leur rôle est terminé : le combat de front commence (1).

Le lieutenant René rejoint, s'il y a lieu, la fraction qu'il commandait au départ.

(1) Bien qu'elle subsiste dans le Règlement sur le service en campagne, nous n'avons pas cru devoir employer l'expression « combat de préparation », parce qu'elle a disparu du Règlement du 3 décembre sur les manœuvres de l'infanterie.



PROBLÈME N° 28

SECTION PROTÉGEANT LE FLANC D'UNE COMPAGNIE

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, § 254.

Thème.

Terrain : Longitude 4° — 4° 20 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

L'ennemi battant en retraite par *Marbache* vers l'est, son arrière-garde occupe *Saint-Georges-Saizerais* et la lisière nord-ouest du bois de *Saizerais*.

Notre avant-garde s'est emparée de *Rosières-en-Haye* et du bois de *Villers*.

Situation particulière.

Le bataillon, qui est à l'extrême gauche de la ligne, à l'ouest du bois de *Villers*, reçoit l'ordre d'attaquer le saillant nord du hameau de *Saint-Georges*. Il est encadré à droite.

Dans les ordres généraux qu'il donne au ba-

taillon, le chef de bataillon prescrit à une compagnie de couvrir son flanc gauche.

Puis il porte son bataillon sous bois, dans le ravin situé à l'extrémité est du bois de *Villers*, sa gauche au chemin de *Villers-en-Haye* à *Saizerais*, et il le dispose face à son objectif.

Le commandant de la compagnie désignée pour protéger le flanc gauche du bataillon donne les ordres suivants :

- « La compagnie est chargée de protéger le flanc gauche du bataillon.
- » Les trois premières sections, sous mon commandement, se maintiendront à environ 400 à 600 mètres en arrière et à gauche du bataillon ; la 4^e section en échelon débordant à environ 200 à 400 mètres, également en arrière et à gauche. »

Comment doit agir cette quatrième section ?

Principes.

1^o La mission des échelons est de prendre en flanc les attaques que l'ennemi pourrait tenter sur le flanc protégé.

2^o Pour remplir cette mission, un échelon doit être établi de manière à satisfaire aux conditions suivantes :

- a) Être assez rapproché de la troupe à couvrir pour la protéger efficacement par son feu ;
- b) En être assez éloigné pour maintenir l'ennemi hors de portée efficace de la ligne menacée et pour l'obliger à étendre considérablement son attaque.

Situation.

Lorsque le bataillon atteint la crête de l'éperon près de la grande route ferme les *Quatre-Vents=Dieulouard*, la compagnie est à environ 400 mètres en arrière, sa droite à peu près au chemin de terre qui va des *Remises* à *Saint-Georges*.

La section se trouve au bâtiment sud des *Remises* (1), en position d'attente.

Exécution.

Au reçu de l'ordre du commandant de compagnie, le lieutenant René donne l'ordre suivant à sa section :

- « Nous sommes chargés de couvrir le flanc gauche de la compagnie.
- » Caporal Gaston, avec trois hommes, portez-vous à ma gauche, de l'autre côté de la crête, et observez le bois *Brûlé*.
- » Vous suivrez la section à environ 150 mètres chaque fois que nous ferons un mouvement. »

Le bataillon gagne la route ferme les *Quatre-Vents=Dieulouard* ; la compagnie se porte en avant. La section se trouve alors à environ 2 kilomètres de l'ennemi.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

AU CAPORAL ANDRÉ :

- « Avec deux hommes, précédez la section dans le bois qui est en face de nous. »

A LA SECTION :

- « En avant, par quatre, derrière moi. »

La section suit à peu près le chemin de terre qui passe aux *Remises* ; elle fait des bonds jusqu'au bois *Brûlé* en maintenant toujours, suivant le terrain, à peu près sa distance et son intervalle de la compagnie ; la patrouille de flanc éclaire dans la direction de *Dieulouard* ; le caporal André est à la lisière sud du bois *Brûlé* près de la route de *Saint-Georges* à ce bois.

Nouveau bond du bataillon et de la compagnie.

Le bataillon se déploie devant *Saint-Georges* ; la compagnie est toujours à gauche en position d'attente, un peu en arrière de la crête du plateau de *Saint-Georges*.

La section rejoint la patrouille du caporal André et occupe la

(1) C'est celui qui est à environ 500 mètres de la corne sud-ouest du bois *Brûlé*.

lisière sud du bois *Brûlé* près du chemin qui va de ce bois à *Saint-Georges*. Elle est couverte à gauche par la patrouille du caporal Gaston, laquelle a gagné, elle aussi, la lisière sud du bois, d'où elle surveille la ferme de *Neleu* et les bois au sud. Elle voit très distinctement dans les bois au sud de la ferme de *Neleu* environ deux escadrons de cavalerie.

Le caporal Gaston envoie successivement au lieutenant les renseignements suivants :

Premier renseignement.

« De la cavalerie, que j'évalue à deux escadrons, est rassemblée dans un petit bois situé à environ 700 mètres au sud du bois *Brûlé*. »

Deuxième renseignement.

« La cavalerie sort du bois, elle monte sur le plateau. »

Le lieutenant a transmis ces deux renseignements au capitaine. Au reçu du deuxième, il donne l'ordre suivant :

« A la lisière du bois, en tirailleurs. »

La cavalerie ennemie arrive sur le plateau pour prendre en flanc le bataillon qui est déployé à environ 500 mètres nord-ouest de *Saint-Georges*, et dont la gauche se trouve à peu près au chemin de terre qui va de *Saint-Georges* au ravin des *Remises*.

La compagnie, qui est en échelon un peu en arrière de la crête, se porte sur cette crête, et, au moment où la cavalerie défile devant le front des deux échelons, pour prendre en flanc le bataillon, celle-ci se trouve prise elle-même sur son flanc droit par les feux de la section et de la compagnie échelonnées en arrière et à gauche. Ainsi surprise, elle échoue dans son attaque et elle se replie dans les bois.

La marche de la section continue ainsi jusqu'au moment où elle reçoit d'autres ordres, soit de coopérer à l'attaque, soit de rejoindre sa compagnie, etc.

PROBLÈME N° 29

DÉFENSE DE L'ARTILLERIE

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 287, 28

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90' — 4° 10' ; latitude 54° 10' — 54° 20'.

Idée générale.

Le combat de front est engagé.

Vers 11 heures du matin, la situation est la suivante :

Nous sommes déployés sur le front Ferme *Boyer* — Ferme *Lechu* ; partie des réserves sont à l'est du bois *Le Prêtre*.

L'ennemi est à la lisière est du bois d'*Andilly* — Ferme et bois *Nathan*.

Situation particulière.

Averti que l'ennemi occupe fortement les bois et la ferme *Nathan*, le commandant de notre parti

donne l'ordre suivant au capitaine Félix, commandant une batterie d'artillerie :

Lisière nord du bois *Le Prêtre*, 9 h. 15 matin.

« Allez prendre position au sud du bois *Le Prêtre*, et ouvrez le feu contre les bois et la ferme *Nathan*.
» Comme vous serez à l'extrême gauche de la ligne, vous demanderez au chef de bataillon qui est en réserve au bois *Le Prêtre* de vous donner un peloton d'infanterie comme soutien.
» Je lui en fais d'ailleurs donner l'ordre. »

Au reçu de cet ordre, qui est apporté par un éclaireur de terrain, le chef de bataillon (1) donne l'ordre verbal suivant au lieutenant René :

« Une batterie d'artillerie va s'établir au sud du bois *Le Prêtre*.
» Avec un peloton, vous lui servirez de soutien. »

Principes.

Diviser sa troupe en deux fractions :

La première se tient en position d'attente de 800 à 900 mètres en avant des pièces et autant que possible en dehors de la ligne de tir ; elle a pour mission spéciale de couvrir le front de la batterie et d'empêcher les tirailleurs ennemis de tirer efficacement sur les servants ;

La deuxième, groupée ou divisée, se place à hauteur des pièces et des attelages, sur le flanc découvert. Son rôle consiste particulièrement à protéger contre la cavalerie le flanc et l'arrière de la batterie (2).

Exécution.

ORDRES VERBAUX DONNÉS PAR LE LIEUTENANT RENÉ
AU PELOTON RÉUNI :

« Le peloton est chargé de former le soutien d'une batterie

(1) Le bataillon est à la corne sud du bois *Le Prêtre* en ligne de sections par quatre, face à l'ouest.

(2) L'artillerie étant munie de boucliers, la défense du front nous paraît

» d'artillerie qui va s'établir au sud du bois *Le Prêtre* près du chemin qui longe ce bois. »

AU SERGENT PAUL,
commandant la 1^{re} section :

« Avec la 1^{re} demi-section, vous couvrez le front de la batterie.

» Vous vous établirez en position d'attente à environ 800 à 900 mètres en avant (vers l'intersection de deux chemins de terre située à 150 mètres au sud et 500 mètres à l'ouest du bois).
» Votre mission est d'empêcher l'ennemi de tirer sur les servants.

» Au cas où vous seriez obligé de vous replier, démasquez le front en vous jetant dans le bois *Le Prêtre* pour prendre l'ennemi en flanc.

» Je me tiens avec la 2^e section.

» Partez. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS,
commandant la 2^e section :

« Avec votre section et la 2^e demi-section, vous protégez le flanc gauche de la batterie et les attelages.

» Vous vous établirez en position d'attente à environ 150 à 200 mètres au delà de la dernière pièce.
» Vous prendrez vos dispositions pour démasquer la pièce d'aile qui, en cas d'attaque de l'ennemi, ferait face à celui-ci.
» Comme vous n'aurez personne à votre gauche, vous vous ferez couvrir par une escouade.

» Votre rôle principal est de protéger le flanc et l'arrière de la batterie contre la cavalerie.

» Me tenant avec vous, je vous donnerai directement des ordres, en cas d'attaque, suivant la situation.

» Partez. »

Le lieutenant a donné ses ordres en montrant sur la carte le terrain et l'emplacement approximatif des sections.

moins importante qu'autrefois ; l'échelon placé sur le flanc, au contraire, a à protéger la batterie et les attelages : c'est pourquoi il lui est donné plus de force.

A. — Groupe sur le front de la batterie.

ORDRES DONNÉS

par le sergent Paul à la 1^{re} demi-section :

- « Nous sommes chargés de couvrir, sur le front, une batterie qui va s'établir au sud du bois où nous sommes.
- » Nous allons nous porter à environ 800 mètres en avant.
- » En avant, par quatre, le long de la lisière. »

A la pointe sud-ouest du bois, le sergent Paul arrête son groupe, examine rapidement le terrain pour chercher une position d'attente ; il voit qu'il peut dissimuler ses hommes en les faisant coucher dans un champ de blé.

Il donne l'ordre suivant :

AU CAPORAL GASTON :

- « Avec trois éclaireurs, formez l'avant-garde.
- » Direction : le champ de blé, à deux travers de doigt à droite de l'arbre isolé. (Cet arbre est au sud-ouest.) Vous le voyez ?
- » Partez. »

La demi-section suit.

Arrivé dans le champ situé près de l'embranchement des deux chemins de terre, le sergent établit son groupe en position d'attente et donne les ordres verbaux ci-après :

AU CAPORAL GASTON :

- « Avec trois hommes, suivez le chemin de terre de droite ; vous vous arrêterez à environ 500 mètres d'ici.
- » Votre mission est de couvrir la demi-section ; en cas d'attaque, vous vous replierez sur ma droite.
- » Reliez-vous aux troupes qui occupent une ferme, — la ferme *Lechu*, — que vous apercevrez à votre droite. »

AU CAPORAL ANDRÉ :

- « Avec trois hommes, suivez le chemin de terre de gauche.
- » Vous vous arrêterez à environ 500 à 600 mètres d'ici.
- » Votre mission est de couvrir la section.
- » En cas d'attaque, vous vous replierez sur ma gauche, en démasquant le front de la demi-section. »

AUX DEUX CAPORAUX
et aux soldats Léon et Victor
désignés pour être sentinelles devant les armes,
au coin du champ de blé :

« Partez. »

Le sergent Paul cherche ensuite un emplacement de combat pour son groupe, établit un croquis de repérage, étudie le terrain en arrière pour se replier. Une deuxième position lui paraît bonne à la crête ; une troisième, à la lisière sud du bois *Le Prêtre*.

B. — Groupe sur le flanc de la batterie.

ORDRES DONNÉS

par le chef de section Louis :

- « Nous sommes chargés de couvrir le flanc gauche de la batterie (1) qui est établie au sud du bois, à peu près le long de ce chemin.
- » Nous allons nous porter à sa gauche en passant derrière les pièces.

- » La 3^e escouade formera d'abord l'avant-garde ; puis, lorsque la section sera arrivée à son emplacement, à environ 400 mètres de la corne sud du bois, cette escouade ira s'établir en échelon débordant, à environ 150 mètres en arrière et à gauche de la section.
- » La 4^e escouade se postera près des attelages de la batterie ; elle est chargée de les garder. »

La section se place en position d'attente à l'est du chemin du bois *Le Prêtre* à la grande route, en arrière de la batterie et à environ 150 mètres à gauche.

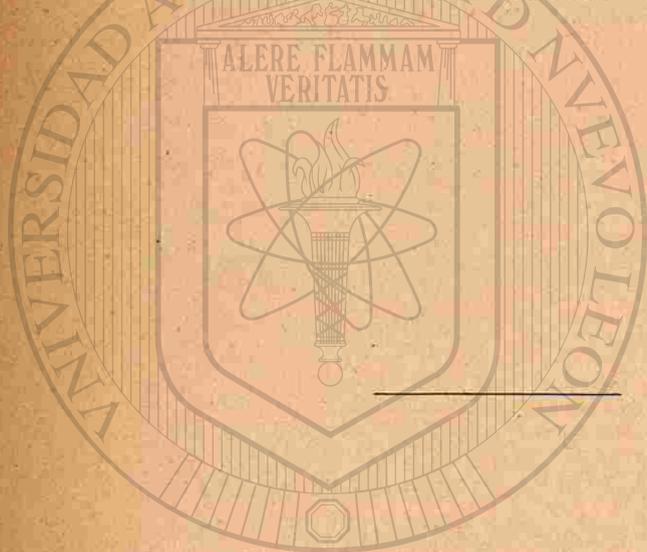
Le chef de section Louis donne au caporal Robert l'ordre verbal suivant :

- « Avec trois hommes, allez dans la direction de ce champ vert qui est à un travers de main à gauche de la maison. (Le champ dont il s'agit se trouve au sud-ouest.)
- » Vous vous arrêterez à la pente descendante du terrain ; vous

(1) Le front d'une batterie dépend du terrain et de la situation ; l'intervalle entre les pièces varie de 15 à 30 mètres ; le front de la batterie est en moyenne de 40 à 50 mètres.

- » avez pour mission de couvrir la section; vous surveillerez
- » particulièrement la route qui se trouve dans cette direction.
- » (Il étend le bras vers le sud-ouest.)
- » En cas d'attaque, vous vous replieriez en arrière et à gauche
- » de l'escouade. »

Le chef de section Louis cherche ensuite des emplacements de combat pour son groupe, établit un croquis de repérage, étudie le terrain en arrière pour le cas où il aurait à se replier.



PROBLÈME N° 30

AVANT-POSTES DE COMBAT

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, titre XIV, art. 132.
Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 266 à 269, 294.

Thème.

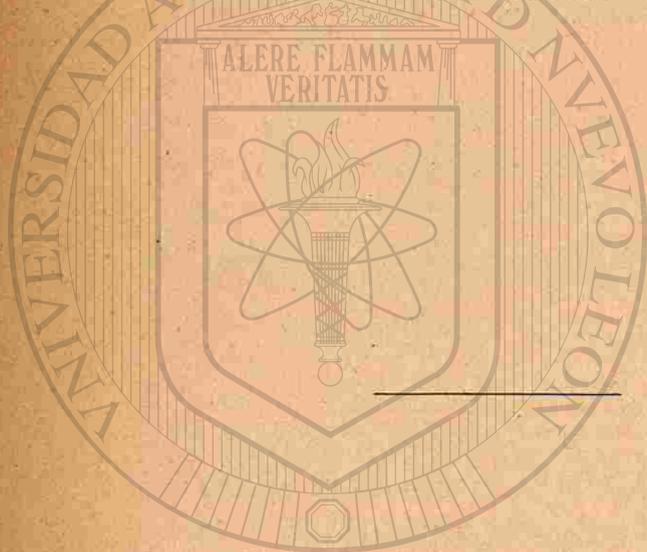
Terrain : Longitude 3° 80' — 4° 10'; latitude 54° 20' — 54° 30'.

Un bataillon (1), avant-garde d'un régiment, a l'ordre de quitter ses cantonnements de *Rozières-en-Haye*—*Ferme les Quatre-Vents*, pour marcher sur *Manonville* et *Bernécourt*, avec mission d'occuper les hauteurs à l'ouest du ruisseau d'*Ache*, et notamment *Noviant-aux-Prés*, de manière à assurer à tout prix le débouché du gros de la colonne, dont la tête ne pourra franchir le ruisseau d'*Ache* à *Manonville* que trois heures environ après l'avant-garde.

(1) Nous sommes obligés de prendre comme exemple un bataillon, pour montrer tout le dispositif d'un réseau complet d'avant-postes de combat.

- » avez pour mission de couvrir la section; vous surveillerez
- » particulièrement la route qui se trouve dans cette direction.
- » (Il étend le bras vers le sud-ouest.)
- » En cas d'attaque, vous vous replieriez en arrière et à gauche
- » de l'escouade. »

Le chef de section Louis cherche ensuite des emplacements de combat pour son groupe, établit un croquis de repérage, étudie le terrain en arrière pour le cas où il aurait à se replier.



PROBLÈME N° 30

AVANT-POSTES DE COMBAT

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, titre XIV, art. 132.
Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 266 à 269, 294.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 80' — 4° 10'; latitude 54° 20' — 54° 30'.

Un bataillon (1), avant-garde d'un régiment, a l'ordre de quitter ses cantonnements de *Rozières-en-Haye*—*Ferme les Quatre-Vents*, pour marcher sur *Manonville* et *Bernécourt*, avec mission d'occuper les hauteurs à l'ouest du ruisseau d'*Ache*, et notamment *Noviant-aux-Prés*, de manière à assurer à tout prix le débouché du gros de la colonne, dont la tête ne pourra franchir le ruisseau d'*Ache* à *Manonville* que trois heures environ après l'avant-garde.

(1) Nous sommes obligés de prendre comme exemple un bataillon, pour montrer tout le dispositif d'un réseau complet d'avant-postes de combat.

Un peloton de cavalerie est affecté à l'avant-garde.

L'ennemi est dans la direction de *Flirey*.

Principes.

Établir tout ou partie de l'avant-garde du détachement en formation d'avant-postes de combat, dont les postes ont pour mission de :

- 1° Dénoncer l'approche de l'adversaire ;
- 2° Éventer ses mouvements enveloppants ;
- 3° Gêner le plus tôt possible sa marche en agissant par le feu ;
- 4° Offrir une première résistance pour forcer l'ennemi à se déployer et pour connaître sa direction d'attaque ; puis, se replier sur les flancs pour constituer des échelons débordants en arrière (1).

Pour la compréhension de la manœuvre, nous reproduisons en partie les ordres donnés par le chef de bataillon et le capitaine.

ORDRE VERBAL

donné par le chef de bataillon
aux quatre commandants de compagnie
et au lieutenant commandant le peloton de cavalerie :

« L'ennemi est dans la direction de *Flirey*.

» Le bataillon a pour mission d'assurer à tout prix, au régime, le débouché du ruisseau d'*Ache*, dans la direction de l'ouest.

» A cet effet, nous gagnerons *Noviant-aux-Prés*.

» Le peloton de cavalerie surveillera le secteur *Liméy=Ansauville* et poussera des reconnaissances dans la direction du nord et de l'ouest.

» La 1^{re} compagnie fournira les avant-postes de combat sur le front *Lironville=Bernécourt* ; la 4^e compagnie détachera une escouade pour surveiller la direction de *Grosrouvres*.

» Les trois autres compagnies resteront à l'entrée sud-est de *Noviant-aux-Prés*, en ligne de colonnes de sections par quatre, face à l'ouest.

(1) Il n'y a pas de réserve, la réserve impliquant l'idée d'une résistance sur le front où l'on se trouve.

» L'emplacement de combat du bataillon est au nord et à l'ouest de *Noviant-aux-Prés*.

ORDRE VERBAL

donné aux quatre chefs de section,
par le commandant de la 1^{re} compagnie,
(sur la route de *Manonville* à *Noviant-aux-Prés*) :

« L'ennemi est dans la direction de *Flirey*.

» La cavalerie surveille le secteur *Liméy=Ansauville*,

» La compagnie est chargée de fournir les avant-postes de combat sur le front.

» En conséquence, la 1^{re} section se portera sur le chemin de *Noviant-aux-Prés* à *Lironville* ; la 2^e, sur le chemin de *Noviant-aux-Prés* à *Liméy* ; la 3^e, sur le chemin de *Noviant-aux-Prés* à *Bernécourt*, chacune à environ 1500 mètres de *Noviant-aux-Prés*.

» En cas d'attaque ces sections résisteront le plus longtemps possible. Elles se replieront de façon à démasquer la position occupée par le bataillon.

» La 4^e section restera à la lisière ouest de *Noviant-aux-Prés*, près du *Calvaire*.

» Je me tiendrai avec cette section. »

Exécution (1).

ORDRE VERBAL

donné au sergent *Lucien*, chef de la 3^e demi-section,
par le lieutenant *René*, chef de la 2^e section :

« Suivez la 1^{re} section qui, après être entrée dans *Noviant-aux-Prés*, doit prendre le deuxième chemin à droite. »

Arrivé sur ce chemin, le lieutenant donne au sergent *Lucien* l'ordre suivant :

« Avec six éclaireurs, formez l'avant-garde de la section.
» Prenez le premier chemin à gauche ; 600 mètres au delà du tournant de la route, il tourne à droite, et sa direction primitive se prolonge par un chemin de terre ; vous nous couvrirez dans

(1) Nous prenons comme exemple la 2^e section.

» le secteur formé par ces deux chemins, en vous arrêtant à environ un kilomètre au delà de leur embranchement.

» Je vous ferai prévenir dès qu'il faudra rentrer. »

AU SERGENT PAUL :

« Prenez le commandement de la section et suivez les éclaireurs.
» Vous vous arrêterez en position d'attente dans un des couverts qui se trouvent le long du chemin de *Limey*. (Voyez sur ma carte.)

» Je vais reconnaître le terrain. »

Le lieutenant cherche des emplacements de combat ayant un vaste champ de tir face à *Limey* et au bois de la *Voisogne*.

Rentré au poste, il donne les ordres verbaux suivants :

AU SOLDAT ALEXANDRE :

« Montez sur cette meule et observez dans la direction du bois qui est là devant vous ; vous me signalerez tout de suite si notre cavalerie rentre. »

AU SOLDAT LÉON :

« Portez-vous dans cette direction-ci (celle du bois de la *Voisogne*) ; vous devrez trouver le sergent Lucien : vous lui direz de rentrer. »

AU CAPORAL GASTON :

« Dirigez-vous sur ce grand arbre chevelu qui est dans le bois à notre droite ; un chemin longe la lisière ; vous devrez trouver la 1^{re} section dans le bois, près de ce chemin ; vous vous présenterez au lieutenant qui la commande et vous lui direz où nous sommes. Vous ajouterez que, en cas d'attaque venant du nord-ouest, je me replierai sur la lisière ouest du bois des *Hayes*.
» Vous attendrez que le chef de poste vous donne l'ordre de revenir.
» Partez. »

(Même ordre au caporal André, pour communiquer avec la section qui est établie sur la route de *Noviant* à *Bernécourt*, sauf ce qui concerne le mouvement de repli.)

A LA SECTION RÉUNIE :

« La section va rester en position d'attente derrière ce champ d'avoine.

» Si nous sommes attaqués par le chemin de *Flirey*, nous nous porterons le long de la lisière du champ de blé qui est à 100 mètres en avant et à notre gauche.

» Si nous sommes attaqués par le chemin de *Limey*, nous nous porterons à la crête qui est là à notre droite, à ce petit bois. (Il le montrè.)

» Nous nous replierons sur la lisière ouest du bois des *Hayes*, de manière à aller nous placer en échelon débordant en arrière et à droite de l'emplacement de combat du bataillon pour empêcher un mouvement enveloppant de l'adversaire.

» En cas d'attaque par *Lironville* ou *Bernécourt*, je donnerai des ordres d'après la situation (1).

Le lieutenant René établit ensuite un croquis de repérage du terrain.

Attaque de l'ennemi.

La vigie qui est sur la meule signale un cavalier débouchant du bois de la *Voisogne*. Ce cavalier arrive bientôt au poste et communique, en passant, le renseignement suivant :

« Un bataillon ennemi venant du bois de *Mort-Mare* vient d'entrer dans *Flirey* ; il se dirige en formation de marche sur le bois de la *Voisogne*. »

La vigie signale, quelques instants après, l'avant-garde de ce bataillon débouchant du bois par le chemin de terre.

Le lieutenant donne l'ordre suivant à la section :

« Par groupes, à la lisière du champ de blé. »

L'ennemi continue à progresser ; sa section tête d'avant-garde arrive près d'un arbre isolé.

Le lieutenant consulte son croquis de repérage et commande :

« Feu de trois cartouches,
» A 100 mètres,
» Sur la section ennemie qui est près de l'arbre isolé :
» FEU. »

(1) Si l'ennemi attaquait par *Lironville*, la section se replierait à gauche de la position sur la route de *Noviant* à *Bernécourt* ; s'il attaquait par *Bernécourt*, elle occuperait les boqueteaux à l'ouest du chemin de *Limey*, face à l'ouest.

L'ennemi s'arrête, ouvre le feu, engage ses unités, et a bientôt une compagnie en ligne.

Le lieutenant envoie le renseignement suivant au chef de bataillon :

« L'ennemi a déployé une compagnie en avant du bois de la » *Voisogne* (au sud), et à peu près le long du chemin de terre » qui va de *Bernécourt* à *Lironville*.
» Une autre compagnie va entrer en ligne : elle gagne du » terrain en avant par le pli de terrain qui est à ma gauche.
» Je me replie à la corne sud-ouest du bois des *Hayes*. »

Le chef de bataillon, renseigné sur la direction d'attaque de l'ennemi, fait occuper par une partie de ses forces l'emplacement de combat qu'il a choisi face à cette direction.

L'ennemi gagnant du terrain vers l'ouest, le lieutenant fait descendre la vigie et donne les ordres suivants à sa section :

« Demi-tour.
» Direction : L'arbre en boule à la corne du bois. »

Lorsque la section a traversé le champ de blé et n'est plus en butte aux feux de l'ennemi :

« Par quatre derrière moi. »

Il conduit ensuite sa section jusqu'à la corne sud-ouest du bois des *Hayes*, puis il s'établit en échelon débordant en arrière de la 2^e compagnie et de la 4^e section, lesquelles occupent en ce moment le terrain au nord de *Noviant*.

Le poste qui est sur la route de *Noviant-aux-Près* à *Lironville* fait face à l'attaque le long de la lisière du bois des *Hayes*; les deux sections réunies tiennent fortement ce point.

Le poste qui est sur la route de *Noviant* à *Bernécourt* fait également face à l'attaque.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION.....	v
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES RELATIVES A LA RÉDACTION DES EXERCICES TACTIQUES.....	xiii
PROBLÈME n° 1. Soutien de cavalerie.....	1
— 2. Avant-garde.....	5
— 3. —.....	11
— 4. —.....	15
— 5. Flanc-garde fixe.....	19
— 6. Arrière-garde.....	25
— 7. —.....	29
— 8. Avant-postes loin de l'ennemi.....	33
— 9. — près de l'ennemi.....	45
— 10. — couverts par la cavalerie.....	59
— 11. — occupés à la tombée de la nuit.....	61
— 12. Attaque d'avant-postes.....	65
— 13. Reconnaissance.....	71
— 14. Avant-postes pour une petite unité.....	83
— 15. — de combat au contact, pendant la bataille.....	89
— 16. Exécution d'une réquisition.....	95
— 17. Conduite d'un convoi.....	95
— 18. Défense d'une réquisition.....	111
— 19. Défense d'un convoi.....	117
— 20. Attaque d'un convoi.....	123
— 21. Attaque d'une réquisition.....	133
— 22. Garde et défense d'un point important.....	143
— 23. Détachement chargé d'opérer une destruction. — Attaque d'un point important.....	151

L'ennemi s'arrête, ouvre le feu, engage ses unités, et a bientôt une compagnie en ligne.

Le lieutenant envoie le renseignement suivant au chef de bataillon :

« L'ennemi a déployé une compagnie en avant du bois de la » *Voisogne* (au sud), et à peu près le long du chemin de terre » qui va de *Bernécourt* à *Lironville*.
» Une autre compagnie va entrer en ligne : elle gagne du » terrain en avant par le pli de terrain qui est à ma gauche.
» Je me replie à la corne sud-ouest du bois des *Hayes*. »

Le chef de bataillon, renseigné sur la direction d'attaque de l'ennemi, fait occuper par une partie de ses forces l'emplacement de combat qu'il a choisi face à cette direction.

L'ennemi gagnant du terrain vers l'ouest, le lieutenant fait descendre la vigie et donne les ordres suivants à sa section :

« Demi-tour.
» Direction : L'arbre en boule à la corne du bois. »

Lorsque la section a traversé le champ de blé et n'est plus en butte aux feux de l'ennemi :

« Par quatre derrière moi. »

Il conduit ensuite sa section jusqu'à la corne sud-ouest du bois des *Hayes*, puis il s'établit en échelon débordant en arrière de la 2^e compagnie et de la 4^e section, lesquelles occupent en ce moment le terrain au nord de *Noviant*.

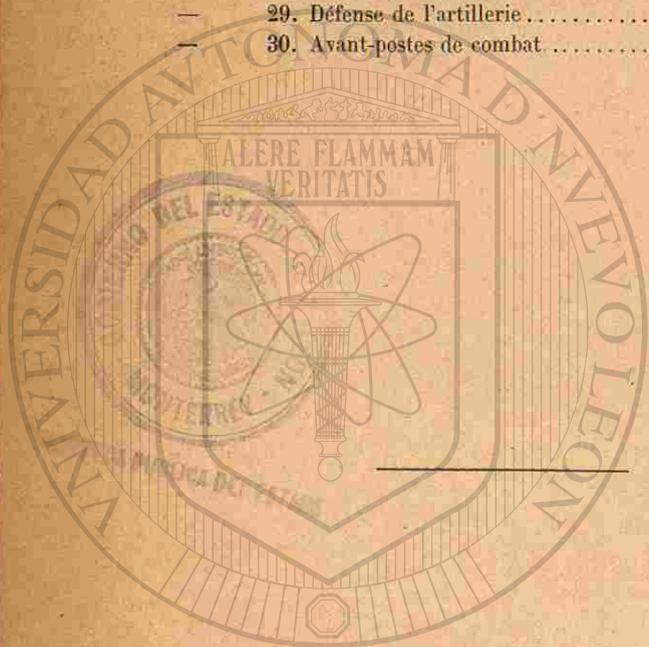
Le poste qui est sur la route de *Noviant-aux-Près* à *Lironville* fait face à l'attaque le long de la lisière du bois des *Hayes*; les deux sections réunies tiennent fortement ce point.

Le poste qui est sur la route de *Noviant* à *Bernécourt* fait également face à l'attaque.

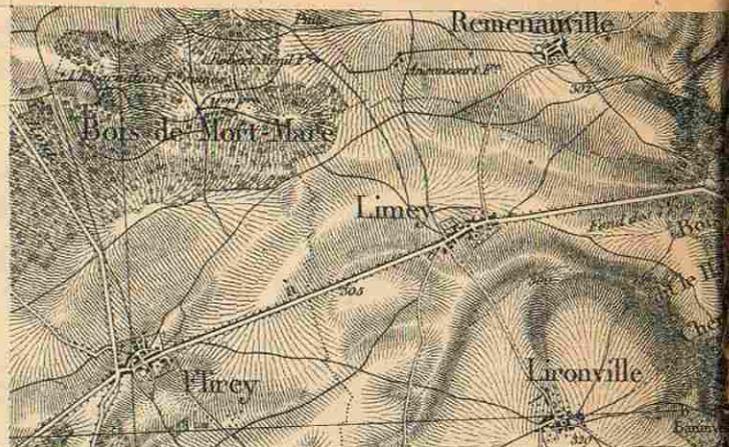
TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION.....	v
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES RELATIVES A LA RÉDACTION DES EXERCICES TACTIQUES.....	xiii
PROBLÈME n° 1. Soutien de cavalerie.....	1
— 2. Avant-garde.....	5
— 3. —.....	11
— 4. —.....	15
— 5. Flanc-garde fixe.....	19
— 6. Arrière-garde.....	25
— 7. —.....	29
— 8. Avant-postes loin de l'ennemi.....	33
— 9. — près de l'ennemi.....	45
— 10. — couverts par la cavalerie.....	59
— 11. — occupés à la tombée de la nuit.....	61
— 12. Attaque d'avant-postes.....	65
— 13. Reconnaissance.....	71
— 14. Avant-postes pour une petite unité.....	83
— 15. — de combat au contact, pendant la bataille.....	89
— 16. Exécution d'une réquisition.....	95
— 17. Conduite d'un convoi.....	95
— 18. Défense d'une réquisition.....	111
— 19. Défense d'un convoi.....	117
— 20. Attaque d'un convoi.....	123
— 21. Attaque d'une réquisition.....	133
— 22. Garde et défense d'un point important.....	143
— 23. Détachement chargé d'opérer une destruction. — Attaque d'un point important.....	151

	Pages.
PROBLEME n° 24. Conduite d'un convoi de prisonniers.....	165
— 25. Reconnaissance d'un gué.....	173
— 26. — d'un village.....	181
— 27. Patrouilles de combat.....	190
— 28. Section protégeant le flanc d'une compagnie.....	197
— 29. Défense de l'artillerie.....	201
— 30. Avant-postes de combat.....	207



Revue en 1895



UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

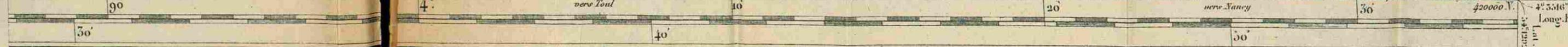
COMMERCY S.E.

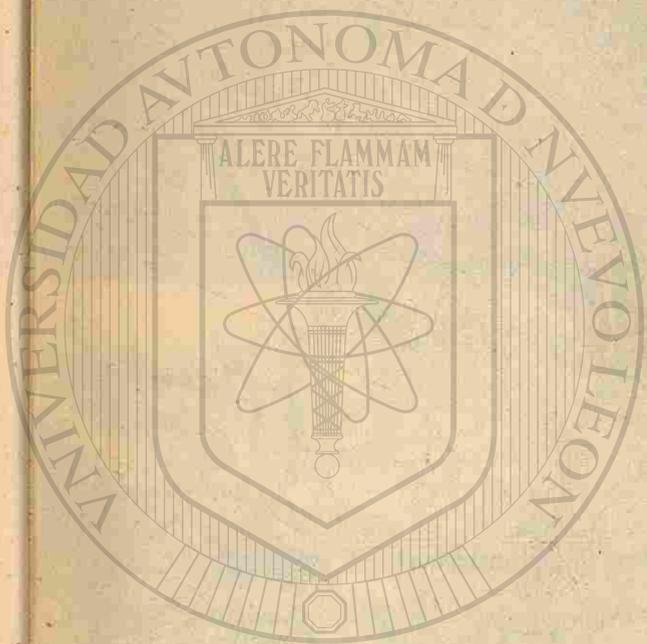
Revisé en 1895

M. 1:1000 500 0

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Kilom.

Balédent Trente Problèmes tactiques.





PARIS. — IMPRIMERIE E. CHAPELOT ET C^e, RUE CHRISTINE, 2.

U A N L

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



NOTE